



Rapport d'étude

JEUNES ET RURALITÉ DU LOT EN 2019

*État des lieux chiffré
Paroles de jeunes et de professionnels*

Décembre 2019



Photo : © Gennadiy Poznyakov - Fotolia.



Photo : thinkstock

Directeur de la publication : Pascal ETIENNE

Rédacteur en chef : Estelle KESSELER

Rédaction : Guillaume DEFRANCE DDCSPP46, Marion MALAPERT URQR, Estelle KESSELER DRJSCS, Sophie RUEL et Christophe DANSAC, IUT Figeac

Charte graphique et maquette : Brigitte BOISIER - PCAD - communication, DRJSCS Occitanie

Crédit pictogrammes : Freepik.com

Sommaire

Edito de Jérôme FILIPPINI.....	4
Edito de Pascal ETIENNE.....	5
LE CONTEXTE ET LA COMMANDE	7
■ Le rôle de l'URQR.....	9
■ La participation de l'IUT de Figeac	10
Partie 1 : LA MÉTHODE.....	11
■ Les enjeux, objectifs et contenu de l'étude.....	12
■ Les instances garantes de la démarche	14
■ La méthode employée	15
■ Focus : recueil de parole et fédération des acteurs.....	17
■ La restitution	29
■ Soyons réflexifs sur la méthode employée	30
Partie 2 : LES RÉSULTATS.....	33
■ La participation : un résultat en soi.....	34
■ Les jeunes et le territoire	35
■ Information et accompagnement des jeunes	40
■ Les jeunes et l'emploi.....	45
■ Les jeunes et l'orientation.....	56
■ Les jeunes et la santé	62
■ Les jeunes et le logement	66
■ Le vécu des professionnels accompagnateurs	75
■ Atouts-faiblesses-opportunités-menaces	82
Partie 3 : LES PERSPECTIVES.....	83
■ Les attentes.....	84
■ L'enjeu et les objectifs	85
CONCLUSION	87
GLOSSAIRE	88
RESSOURCES	91
ANNEXES	93
- Synthèse du rapport	94
- La Boussole des jeunes.....	99
- Politique en faveur de la jeunesse 2019.....	100

Edito

de Jérôme FILIPPINI
Préfet du Lot



« Jeunesse et ruralité, un binôme qui compte pour le Lot. Grâce aux jeunes, l'horizon de notre territoire rural s'ouvre. Grâce à la ruralité, les jeunes trouvent du sens. Mais la rencontre ne va pas de soi, et il est important de comprendre pourquoi. L'étude « Jeunes et ruralité du Lot », conduite à ma demande par la DDCSPP du Lot, vient éclairer les causes du départ des jeunes du territoire vers d'autres départements. Elle offre aussi un viatique utile sur les stratégies et actions à développer pour les maintenir dans le Lot.

Cette étude se compose d'un état des lieux statistiques sur la jeunesse du Lot ainsi que d'une enquête de terrain à dimension qualitative. Cette dernière s'est traduite dans les faits par le recueil de la parole des jeunes et des acteurs locaux.

La finalité étant d'obtenir une photographie des potentialités et des attentes des uns et des autres, l'étude a pris deux partis :

- parlons de jeunesse au sens large, de 16 à 30 ans : la jeunesse étant une catégorie polysémique, nous avons jugé bon d'observer les jeunesses constituant le territoire ;
- parlons de jeunesse... avec les jeunes : comme le dit Aristote, « nul n'est meilleur juge d'une maison que celui qui l'habite ».

L'étude a ainsi été l'occasion de proposer un modèle de collaboration unique qui s'appuie fortement sur les acteurs de terrain, d'élargir le champ des possibles, et d'acculturer les jeunes et les acteurs à la dimension des politiques de jeunesse.

Grâce à ce diagnostic, il devrait être possible d'améliorer la cohérence et la lisibilité de l'offre en direction de la jeunesse, et d'éviter la juxtaposition d'initiatives sectorielles déconnectées les unes des autres.

Et si demain, jeunesse rimait avec ruralité, et ruralité avec jeunesse ?»

Jérôme FILIPPINI



www.lot.gouv.fr



Préfet du Lot



@Prefet46

Edito

de Pascal ETIENNE

Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Occitanie



« L'amélioration des conditions de vie, de santé, d'emploi, de formation et d'orientation des jeunes de notre région constitue une préoccupation majeure de politiques publiques. Mieux connaître et comprendre les difficultés rencontrées par les jeunes occitans est essentiel pour mieux les accompagner. C'est pourquoi une part importante de l'activité de l'unité Observation, études et statistiques de la DRJSCS est consacrée à l'observation de la jeunesse.

Les spécificités de la jeunesse en milieu rural ont été définies comme un axe prioritaire d'étude, notamment dans le cadre du projet « Ambition territoriale jeunesse, éducation populaire et vie associative », feuille de route de l'État inscrite dans une perspective pluriannuelle. Le projet de la DDCSPP du Lot d'initier une démarche de diagnostic jeunesse sur le département rentrait complètement dans ce cadre. La DRJSCS a donc commandité cette étude à l'URQR, en lien avec la DDCSPP, dans le cadre de son appui interdépartemental à l'observation.



Au-delà d'un état des lieux chiffré de la jeunesse lotoise réalisé par la DRJSCS, l'enjeu était de pouvoir associer les jeunes à la réflexion, en les interrogeant directement sur leurs aspirations, mais surtout susciter leur expression par rapport aux problématiques qu'ils rencontrent et les amener à proposer des pistes de solution/amélioration. L'objectif était de préciser les besoins de ces jeunes afin de pouvoir mieux y répondre, mais également mieux les informer des dispositifs existants et lutter ainsi plus efficacement contre le non recours aux droits. »

Pascal ETIENNE



Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Occitanie
3, avenue Charles Flahault - 34094 Montpellier Cedex 5
Tél. 09 70 830 330 - www.occitanie.drjscs.gouv.fr

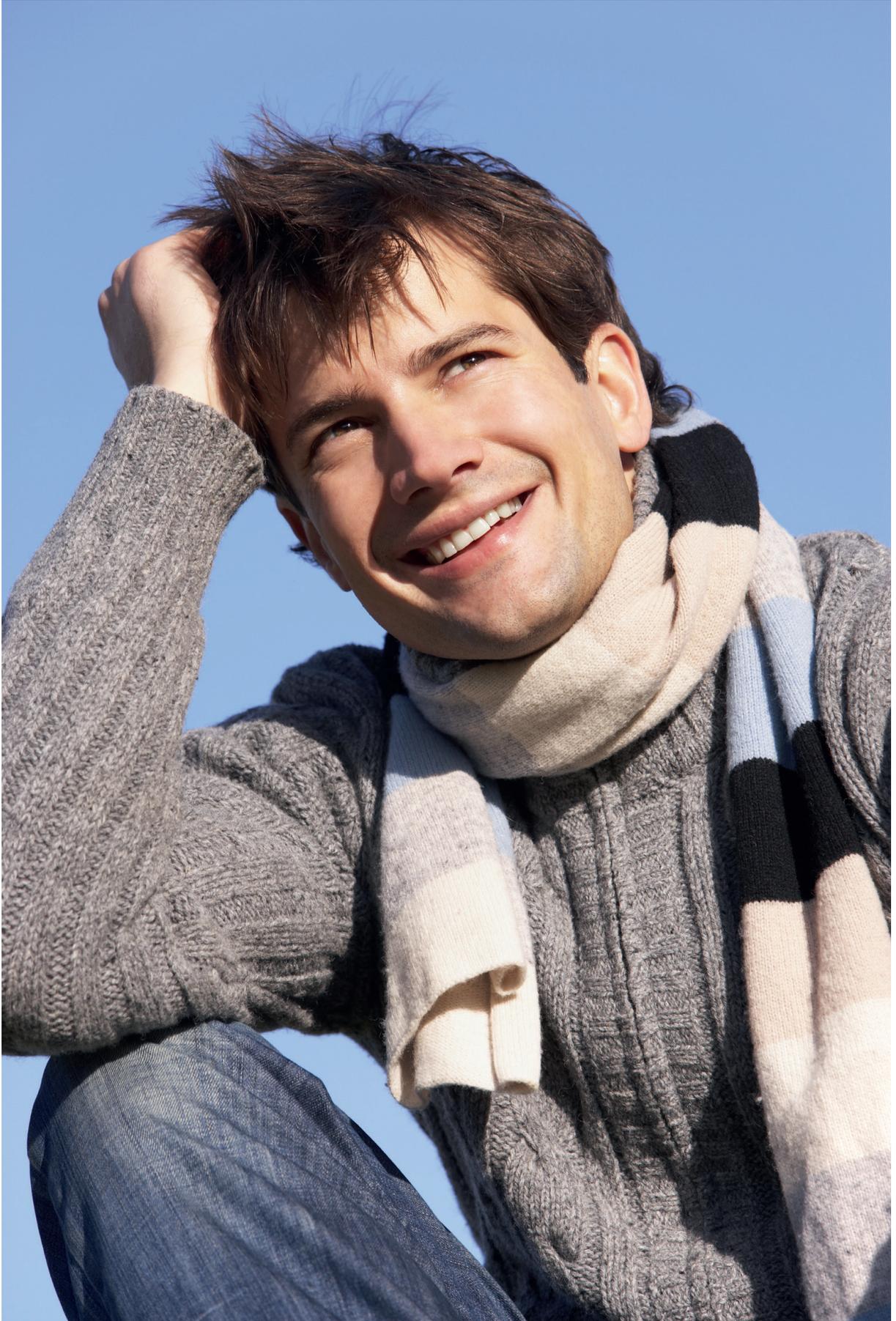
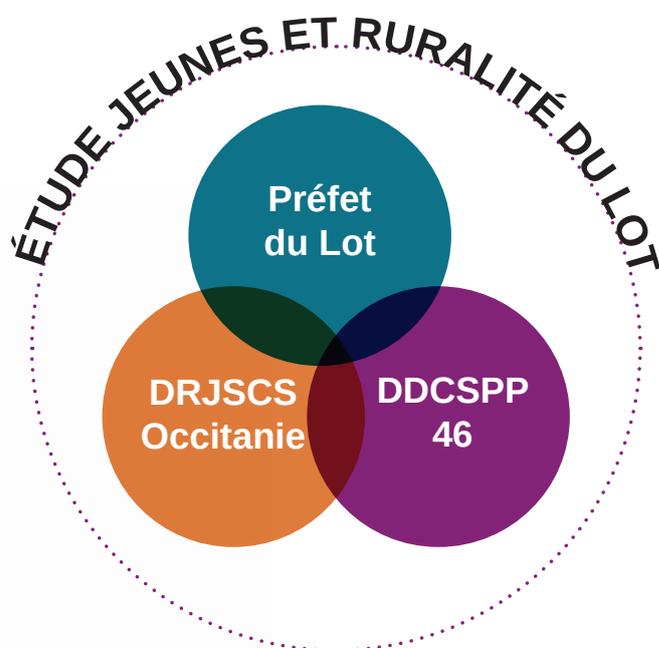


Photo : © Monkey Business - Fotolia

Le contexte et la commande

L'étude « Jeunes et ruralité du Lot » a donc été missionnée par le préfet du Lot, commanditée par la DRJSCS Occitanie et initiée à la demande puis pilotée par la DDCSPP du Lot. C'est en 2017-2018 que cette étude a été inscrite sur l'agenda politique du préfet du Lot. Le constat de départ étant le suivant : les élus locaux s'interrogent sur les causes du départ des jeunes du territoire vers d'autres départements et sur les stratégies et actions à développer pour les maintenir dans le Lot.

Par ailleurs, la DDCSPP du Lot s'inscrit actuellement dans un contexte de structuration, de labellisation du réseau d'information jeunesse, coordination et labellisation des structures jeunesse. De plus, la DDCSPP du Lot participe au déploiement d'une plateforme numérique via laquelle les 16-30 ans auront accès à des informations et des interlocuteurs territorialisés dans les domaines de l'emploi, l'orientation, la santé, le logement : cet outil est appelé **La Boussole des jeunes**. L'étude « Jeunes et ruralité du Lot » apporterait donc des éléments utiles à ces questionnements et projets.



Mme. LUNEAU, directrice

Cette étude est une demande du préfet, d'avoir des éléments concrets sur la jeunesse : pourquoi les jeunes quittent le Lot, comment les garder sur le territoire, qui sont-ils, quels sont leurs besoins, quoi leur offrir...

L'objectif est d'en avoir une idée partagée et que cette étude permette de déboucher sur des actions concrètes, qui répondent aux besoins de la jeunesse du Lot.

M. DEFRANCE, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ)

L'étude se compose d'un état des lieux statistiques sur la jeunesse du Lot ainsi qu'une enquête de terrain à dimension qualitative. Cette dernière s'est traduite dans les faits par le recueil de la parole des jeunes mais aussi des acteurs locaux. Tout en y associant les jeunes et les professionnels de jeunesse, la finalité était d'obtenir une photographie des potentialités et des attentes des uns et des autres..

L'étude s'est adossée sur deux postulats :

- s'intéresser aux jeunesses âgées de 16 à 30 ans
- s'appuyer sur la notion de présomption de compétences

L'étude était donc l'occasion de créer un modèle de collaboration qui s'appuie fortement sur les acteurs, au sens large du terme, selon une gouvernance partagée du diagnostic.

In fine, élargir le champ des possibles, acculturer les jeunes et les acteurs à la dimension des politiques de jeunesse ont été des préalables de départ.

L'étude s'est fortement appuyée sur la littérature scientifique et ses différentes publications se référant aux champs inhérents à un diagnostic jeunesse en milieu rural.

Xavier THURIES, chef de service

Les différents schémas et plans en cours alimenteront ce diagnostic partagé : l'idée serait alors d'aboutir à des fiches-actions communes, mener une politique jeunesse ensemble. La Boussole des jeunes en faisant partie. Gagnons du temps, de l'énergie et de l'efficacité ! »

[Compte-rendu 1^{er} COPIL du 17/12/2018]



LE RÔLE DE L'URQR

L'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR) est une association loi 1901 d'éducation populaire créée en 1991. Son projet associatif, « *Permettre à chacun d'être acteur de sa vie et de son territoire* », repose entre autres sur le développement d'une citoyenneté active. Il se décline par des méthodes participatives via la réalisation d'études, de l'appui à la décision, de l'accompagnement, de la formation, etc. Elle agit notamment avec et pour les associations, les collectivités et les institutions.

C'est à travers son activité d'accompagnement des territoires nommée « DELTA » (Dynamiser et Encourager Les Territoires par l'Accompagnement) que l'URQR forme et accompagne des collectivités et institutions (MSA, CAF, centres sociaux...) sur la conception, l'animation et l'évaluation de leur projet, par une approche participative et dynamique, ainsi que par des supports et outils variés.

Dans le cadre de l'étude « Jeunes et ruralité du Lot 2019 », l'URQR a assuré l'ingénierie et l'animation de la partie qualitative de l'étude, à savoir le recueil de la parole des acteurs locaux, en priorité des jeunes.

Forte de son ancrage territorial, de sa connaissance du milieu rural et de son expérience en matière de diagnostic participatif, l'URQR s'est attachée à proposer et animer une démarche co-construite, ascendante, participative et dynamique visant à faciliter l'expression de tous, dans un rapport d'égalité et d'horizontalité.



LA PARTICIPATION DE L'IUT DE FIGEAC

L'IUT de Figeac a été impliqué dans cette démarche de deux manières : d'une part à travers un projet tutoré impliquant quatre étudiantes du Département carrières sociales (Charline BEGUE, Elina FILLOUX, Noémie PORTES, Mélissa BORREDON), d'autre part à travers l'implication de deux enseignants-chercheurs (Sophie RUEL et Christophe DANSAC) du Groupe local de recherche pluridisciplinaire (LRPmip) dans le comité de pilotage et dans l'encadrement du groupe de projet. Le Département carrières sociales forme de futurs professionnels de l'animation socioculturelle et de l'éducation spécialisée. Les chercheurs du LRPmip s'intéressent au monde de l'intervention sociale et aux questions de jeunesse.

Le projet tutoré « Jeunesse, santé et logement », fruit du partenariat entre la DDCSPP, l'URQR et le Département carrières sociales a permis que ces quatre étudiantes en éducation spécialisée contribuent à la partie qualitative de l'étude. Ceci en proposant des terrains d'enquête, des acteurs à interroger, des méthodes de mobilisation et de recueil de données, mais aussi en participant et animant des temps de mobilisation et d'enquête. Du fait de leur formation, les étudiantes se sont intéressées en priorité aux questions de santé et de logement (ex. : établissements médico-sociaux accueillant des jeunes).



Elles ont ainsi participé à la co-construction et l'animation de la démarche : participation active aux réunions du Comité de pilotage opérationnel, repérage de terrains d'enquête, conduite d'ateliers de recueil de paroles, etc.

Ipsa facto, de par leur âge, elles ont ainsi apporté leur vision « de jeunes » sur l'étude. On soulignera que ces étudiantes ne sont pas originaires du Lot mais habitent Figeac le temps de leurs études.

Les étudiantes ont choisi ce projet tutoré pour son originalité, notamment de la démarche et des outils d'enquête, mais aussi parce que cette étude visait tous les jeunes, et pas seulement les jeunes dits « captifs ». Elles souhaitent tester des outils participatifs et rencontrer des publics autrement que via les institutions.

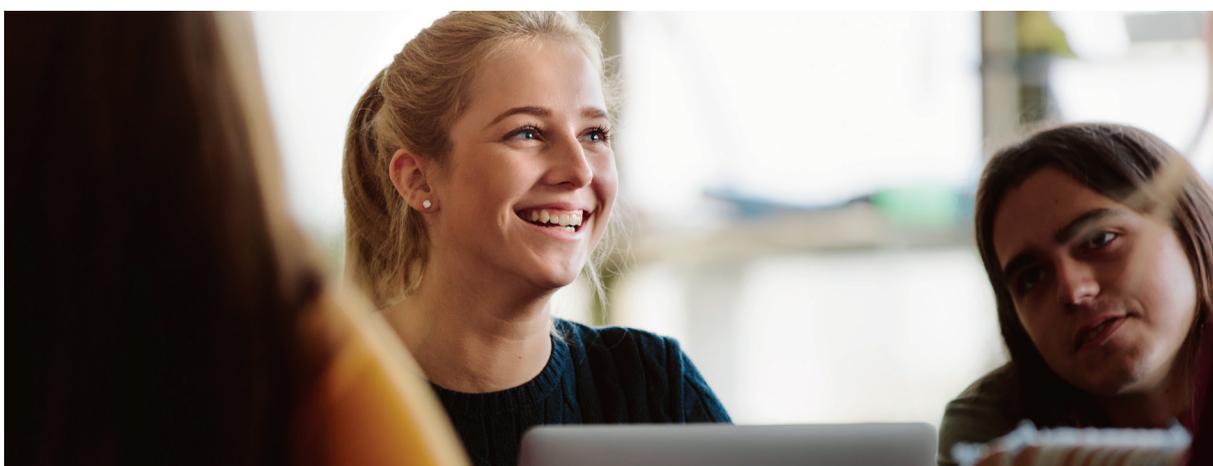


Photo : iStock-Guetty/Imagés@jacoblund



Photo : © Beboy - Fotolia

Partie 1

LA MÉTHODE

Partie 1 - LA MÉTHODE

LES ENJEUX, OBJECTIFS ET CONTENU DE L'ÉTUDE

■ L'enjeu de cette étude

Apporter des éléments utiles à une **meilleure structuration de l'action publique** et de l'offre de services à destination des jeunes lotois : l'enjeu prépondérant est donc de mobiliser les acteurs locaux autour de la co-construction d'une politique jeunesse lotoise, répondant au mieux aux besoins de chacun. Cette structuration passera entre autres par la création de l'outil « Boussole des jeunes ».

■ Les objectifs de l'étude

- ➔ Mieux connaître les 16-30 ans et les acteurs jeunesse du Lot
- ➔ Fédérer un collectif d'acteurs autour des enjeux liés à la jeunesse



L'enjeu premier (chronologiquement parlant), étant la Boussole des jeunes, le diagnostic devra en priorité permettre de savoir si les jeunes ont accès aux interlocuteurs existants, s'ils se repèrent parmi l'offre de service, s'il faut créer de nouveaux outils.

Mais le diagnostic devra aussi, voire surtout, être l'occasion de sensibiliser adultes et jeunes aux enjeux jeunesse du territoire, à la co-construction d'une politique jeunesse et à l'implication de l'ensemble de la communauté éducative.

ATTENTION !

Au regard du contexte lotois, où les acteurs locaux agissent évidemment déjà pour les jeunes (collectivités, associations...), mais où également la politique jeunesse est à redynamiser, de manière plus partagée, coordonnée et co-construite : dès le départ, il était évident que cette étude était à considérer comme un préalable à l'action commune dans le champ de la jeunesse.

Au cours de la démarche, beaucoup d'attentes se sont d'ailleurs fait sentir.

*Une étude
comme préambule
à des suites co-construites*

■ Le contenu de l'étude

Afin de répondre au double objectif (mieux connaître et fédérer), l'étude se compose de :

- un état des lieux chiffré des jeunesses lotoises ;
- un état des lieux cartographié des services en faveur des jeunes.

DRJSCS

- un état des lieux qualitatif de ces jeunesses lotoises : paroles d'acteurs locaux et, en priorité de jeunes ;
- la participation des jeunes et autres acteurs jeunesse à l'étude.

URQR
et IUT

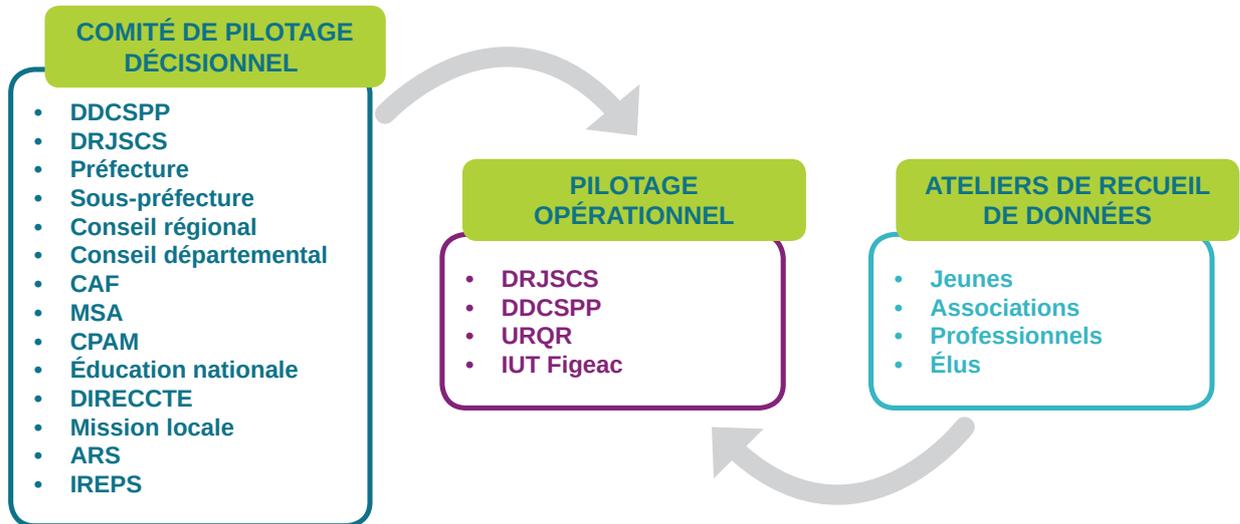
Les 

UNE VISION D'ENSEMBLE
des caractéristiques sociodémographiques
des 21 412 jeunes lotois

ET

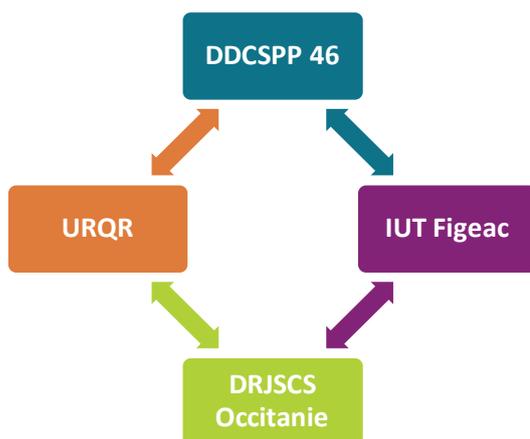
L'EXPRESSION ET LA PAROLE
de plus d'une centaine de jeunes sur leur vécu,
complétant les chiffres d'ensemble

LES INSTANCES GARANTES DE LA DÉMARCHÉ



Le Comité de pilotage décisionnel, nommé « **Copil** », s'est réuni deux fois :

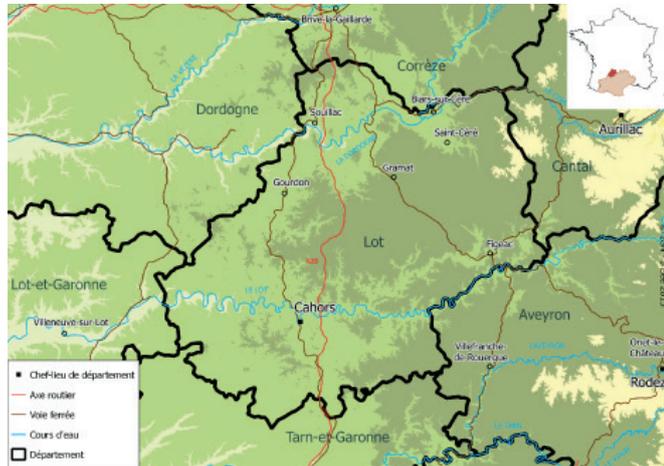
- au début de l'étude pour présenter, amender, valider la démarche
- à son terme, pour partager les résultats et échanger autour des suites à donner



Le Comité de pilotage opérationnel, nommé « **Copilo** », correspondait à un groupe de suivi technique chargé de co-construire la démarche, animer et suivre l'étude. Il était ouvert à toute personne souhaitant participer à l'élaboration, l'animation et l'évaluation de l'étude. Avec la participation de l'IUT de Figeac, des jeunes étaient associés à la conduite des opérations. D'autres jeunes ont été incités à l'intégrer.

LA MÉTHODE EMPLOYÉE

La commande étant à l'échelle départementale, le terrain d'enquête fut l'ensemble du département du Lot. L'idée était d'interroger des acteurs locaux et des jeunes issus de plusieurs communes : des communes «urbaines» du type Cahors ou Figeac et des communes plus rurales.



L'enjeu premier (en termes de calendrier) étant de mettre en œuvre la Boussole des jeunes, la méthode a privilégié, comme axes de recueil de données et axes d'analyse, les thématiques de la Boussole des jeunes :



Emploi



Orientation



Logement



Santé

Néanmoins, les autres thématiques telles que l'engagement, l'accès aux loisirs, l'accès à la culture, la mobilité ou le numérique (et autres) pouvaient bien-entendu être abordées.

■ L'état des lieux chiffré

La DRJSCS a conduit cette partie quantitative de l'étude, l'objectif étant d'avoir une vision d'ensemble des caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble des jeunes lotois.

Plusieurs sources de données ont été utilisées afin de couvrir les différentes thématiques de la Boussole des jeunes. La tranche des 16-30 ans, cible de l'étude, n'est pas forcément identifiable en tant que telle dans toutes les sources de données. On retrouvera le plus souvent la tranche des 15-29 ans.

■ L'état des lieux des services

La DRJSCS a aussi conduit cette partie cartographiée de l'étude. La finalité étant d'avoir un recensement des structures pouvant accompagner les 16-30 ans dans leur parcours.

À partir d'une liste réalisée par l'URQR, le Comité de pilotage et les professionnels réunis à Soulmès le 28 janvier 2019 ont été consultés pour amender et compléter cette liste. Les structures ont ensuite été cartographiées selon les thématiques de la Boussole des jeunes et leurs missions mises en place sur le département du Lot.

■ L'état des lieux qualitatif

L'URQR et l'IUT de Figeac, avec l'appui de la DDCSPP du Lot et de la DRJSCS, ont conduit la partie qualitative de l'étude, visant à compléter l'état des lieux chiffré. En effet, la volonté était de compléter et d'illustrer les données chiffrées et cartographiées, par la parole des acteurs jeunesse du département mais surtout des jeunes eux-mêmes : leurs expériences, leurs vécus, leurs problèmes, leurs aspirations quant aux différentes thématiques de la Boussole des jeunes.

■ La participation

Afin d'associer dès le début et à un niveau plus stratégique, les acteurs locaux, en particulier les jeunes, à la démarche (et pas seulement en tant que sujets étudiés), chacun a alors été invité à s'exprimer et à intégrer les instances de l'étude pour participer à la co-construction de la démarche : proposition de terrains d'enquête, d'échantillonnage, d'outils de recueil de paroles, etc. Ce fut le cas des étudiantes de l'IUT de Figeac et, de manière ponctuelle, du coordinateur jeunesse de l'association d'éducation populaire « Les Colin-Maillard » (Cajarc). L'objectif était également d'acculturer élus, professionnels, bénévoles et jeunes aux enjeux liés à la jeunesse et au faire-ensemble (méthodes participatives).

Jeunes mobilisés

- 16-30 ans
- lotois
- « captifs »
et
- « non-captifs* »



Photo : © Andres Rodriguez - Fotolia

* « non-captifs » : non-suivis/pas directement mobilisables par des structures

FOCUS

RECUEIL DE PAROLE ET FÉDÉRATION DES ACTEURS

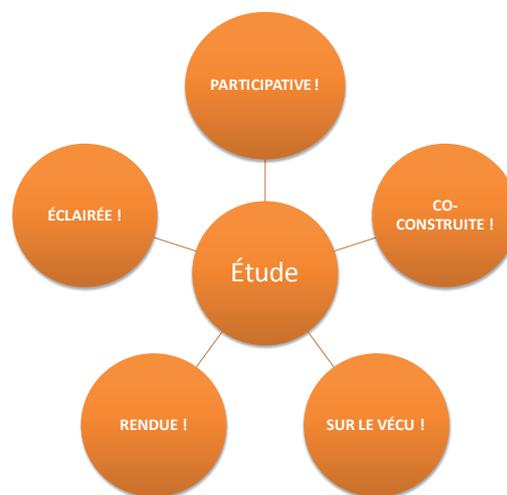
■ La méthode

La spécificité de l'URQR est d'employer une méthode d'enquête participative et ascendante, dite d'« acteurs-chercheurs ». Ceci revêt plusieurs intérêts, notamment celui de recueillir le vécu des principaux concernés (en l'occurrence les jeunes) et celui de favoriser l'engagement des acteurs dans une démarche, un projet, une action. De manière générale, sont privilégiés le « aller-vers » et le « faire-avec » les acteurs.

La méthode d'enquête a alors ici été co-construite au fil de l'eau, sans copier-coller, avec la DRJSCS, la DDCSPP et l'IUT de Figeac (« Copilo »). Toute personne pouvait intégrer ce groupe définissant, animant, réajustant, évaluant la démarche.

Par ailleurs, selon le principe de « parole donnée, parole rendue », la restitution des résultats s'est voulue ouverte à toutes les personnes interrogées, et davantage.

Cette méthode s'inspire des sciences humaines et sociales, en particulier de la sociologie.



■ Les outils

Pour recueillir la parole des acteurs locaux et surtout des jeunes, différents outils issus de l'éducation populaire ont alors été utilisés :

- débat-mouvant
- porteur de parole
- alternance de travaux individuels, en petits groupes et en grand groupe
- world-café adapté
- table-ronde et vidéos
- questionnaires

Le choix méthodologique a été de privilégier des outils d'enquête participatifs, sous forme d'ateliers (parfois dans l'espace public). En effet, le but était d'offrir des espaces et des moments dédiés à la participation, à la parole, permettant une forme de discussion libérée entre acteurs.

Permettre l'expérimentation de différents outils visant à faciliter l'expression, le débat, la participation répondait à l'objectif de l'étude « Fédérer un collectif » autour des enjeux liés à la jeunesse/acculturer autour des démarches participatives.

DÉBAT-MOUVANT

Durée : 10mn

Nombre : illimité

Aménagement : espace vide



• Désir

Comprendre les tenants et les aboutissants d'une situation en un temps court pour mettre « à niveau » tous les participants en début de séance.

• Préparation

Trouver des affirmations clivantes, c'est-à-dire une phrase simple résumant une position sur un sujet dont on suppose qu'elle divisera le groupe en « pour » et « contre ».

• Animation

Rassembler les participants debout et groupé, proposer l'affirmation et enjoindre les participants à choisir leur camp par rapport à une ligne au sol divisant l'espace en deux parties devant l'animateur. Laisser 1mn pour choisir son camp. Expliquer que chaque camp aura alternativement la parole pour exposer un argument. Les personnes convaincues peuvent changer de camp, et sans honte, vu que normalement tout le monde souhaiterait se mettre en milieu, les choses n'étant pas noires ou blanches. Les personnes ne pourront prendre la parole qu'une seule fois. Et l'animateur n'a ensuite plus qu'à distribuer la parole et couper le débat-mouvant une fois le temps écoulé, ou bien toutes les personnes dans le même camp ou bien quand les arguments se répètent.

• Variantes

Une variante consiste à donner la parole à celles et ceux qui changent de camp, pour en comprendre les raisons. Une autre variante est appelée « rivière du doute » : on rajoute un espace au centre pour celles et ceux qui ne parviennent pas à prendre position sur une berge ou une autre. Chaque berge cherche alors à convaincre les personnes prises au doute.

Une autre variante vise à laisser un temps de préparation en petits groupes dans chaque camp avant l'échange d'arguments entre les deux camps. Cela peut permettre à chacun d'avoir des arguments à donner. Cela crée en même temps une cohésion au sein de chaque camp rendant les changements de camp plus difficile. Une autre encore à écouter d'un bloc tous les arguments préparés par un camp puis par l'autre puis se réunir à nouveau au sein de chaque camp pour fournir réponses et questions face aux arguments du camp d'en face. Et puis tellement d'autres variantes combinant et complexifiant les variantes proposées ici !

<http://www.scoplepave.org/pour-discuter>

PORTEUR DE PAROLES

• Désir

Permettre aux participants de vivre une multitude de discussions politiques à 2 ou 3 dans des espaces publics avec des passants (si ça se passe dans la rue) ou avec les gens présents (si ça se passe pendant un événement au sens large)

• Préparation

Récolte des panneaux rigides de différentes dimensions, des marqueurs, de quoi accrocher ces panneaux sur le lieu de l'intervention et repérer correctement ce lieu. Et se former à l'intervention dans l'espace public.

• Animation

Il faut tout d'abord réunir une équipe de volontaires pour se lancer dans cette aventure. Puis déterminer un sujet de discussion. Puis une phrase d'accroche (souvent une question) reproduite en très grand format et affichée dans un lieu de passage. Puis récolter des réponses en questionnant les gens qui s'arrêtent devant la phrase d'accroche ou les réponses déjà affichées. Ce dispositif est un stratagème pour permettre des rencontres mais n'induit pas l'intention qu'il y a à créer ces rencontres.

[...] Puis afficher les nouvelles réponses en les écrivant sur des grands formats et construire ainsi un décor constitué des réponses des gens. Au bout d'un moment, le dispositif peut fonctionner « seul », les gens discutant spontanément entre eux du thème proposé.

NdlR : cette méthode est faussement simple et contient au moins 4 écueils :

- poser une question à laquelle on a la réponse, car elle transforme les animateurs en militants prosélytes faisant fuir tout le monde sauf leurs clones ;
- se placer au mauvais endroit ou au mauvais moment, car les gens étant libres de participer ou non, ils ne se priveront pas de vous laisser seuls avec vos panneaux ;
- se positionner comme militant prosélyte ou comme sondeur pendant les rencontres : soit on cherche à convaincre l'autre (cette posture va se sentir, même de loin, et vous serez seuls avec vos panneaux), soit on récolte simplement l'opinion des gens (ce qui « fonctionne » mais quel en est le sens ?) ;
- avoir une pauvreté de sens dans les réponses affichées : si toutes les réponses vont dans le même sens, alors le dispositif n'est plus un lieu de rencontres mais de conversion à cette idée, ce qui n'attirera que les déjà-convertis (et encore) ou les volontaires à la conversion (très peu nombreux). Si les réponses ne contiennent pas d'ambivalences, de doutes, de complexité, de singularités ou de particularités, bref si elles sont plates comme des slogans ou des idées reçues, alors ça fonctionnera aussi mal qu'un mur d'expression libre : certains viendront s'y défouler et personne ou presque n'ira lire ou discuter devant.

<http://www.scoplepave.org/porteur-de-paroles>



WORLD-CAFE (adapté pour cette étude)

Le 'World Café' est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors « fécondées » avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants.

Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi sont soumises à discussion.

Le processus du World Café est particulièrement utile pour faire participer des groupes à un processus de dialogue authentique ; lorsque vous souhaitez générer des idées, partager des connaissances, stimuler une réflexion novatrice et analyser les possibilités d'action par rapport à des sujets et des questions de la vie quotidienne.

Les bonnes questions font émerger des connaissances nouvelles et stimulent la créativité.

Les gens s'engagent à fond lorsqu'ils ont le sentiment d'apporter des idées sur des sujets qui importent à leurs yeux.

Les bonnes questions ne doivent pas nécessairement impliquer des démarches immédiates ou une résolution du problème. Elles doivent susciter la recherche et la découverte plutôt que le plaidoyer et les partis pris.

Méthodes participatives - un guide pour l'utilisateur, Fondation Baudouin



Photo : Stock ©Jean-Philippe Wallet

■ Le calendrier

La démarche s'est effectuée en plusieurs étapes :



Installation de la démarche

ÉTAPE 1

- Co-construire la méthode d'enquête.
- Mobiliser les acteurs décisionnaires.
- S'approprier des données statistiques, recenser les différents travaux engagés sur la jeunesse du Lot, effectuer des recherches documentaires (sociologie jeunesse) ...

- > Plusieurs rencontres du Copilo.
- > Copil de lancement le 17/12/2018 : présentation et validation de la démarche, recueil des attentes, validation du degré de participation des membres du Copil, premiers échanges sur les jeunes lotoises.

Enquête exploratoire

ÉTAPE 2

- Mobiliser les acteurs de terrain.
- Cerner leurs attentes.
- Interroger plusieurs types d'acteurs sur les thématiques de la Boussole des jeunes de manière large.
- Tester et ajuster les outils de recueil de parole.

- > 3 ateliers participatifs de recueil de parole :
 - 1 atelier professionnels/associations/élus le 28/01/2019 à Soulomès,
 - 1 atelier jeunes, dans l'espace public urbain le 14/02/2019 à Figeac,
 - 1 atelier jeunes/professionnels dans une structure jeunesse rurale le 08/03/2019, aux Colin Maillard de Cajarc.
- > Analyse des données recueillies.
- > Co-construction des échantillons, des terrains d'enquête et des ateliers participatifs de l'enquête de terrain.
- > Plusieurs réunions du Copilo.

ÉTAPE 3

Enquête de terrain

- Récolter et analyser des données qualitatives
- Fédérer un collectif

- > 11 ateliers participatifs de recueil de parole, sur l'ensemble du département
- > Analyse des données recueillies
- > Plusieurs réunions du Copilo



ÉTAPES 4 et 5

Restitutions

- Restituer les résultats de l'enquête aux commanditaires, aux personnes interrogées, et davantage
- Envisager la suite ensemble

- > 1 Copil le 24/06/2019
- > Restitution orale le 02/07/2019 à Soulomès
- > Rédaction et diffusion du rapport d'étude et de sa synthèse
- > Autres restitutions de proximité en fonction des besoins
- > Plusieurs réunions du Copilo
- > Autres réunions partenariales



■ L'enquête de terrain qualitative

- Mobilisation

La DDCSPP du Lot, en particulier à travers Guillaume DEFRANCE, Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), a communiqué sur cette étude en amont du démarrage de celle-ci, auprès des différents acteurs jeunesse afin de les sensibiliser à la démarche, lors de réunions de travail par exemple.

En mars, suite à la période d'enquête exploratoire, le Copilo a retenu diverses structures, moments et outils pour réaliser l'enquête de terrain qualitative. La DDCSPP du Lot a alors envoyé des courriers d'invitation aux acteurs représentatifs du territoire, en particulier aux structures et professionnels accompagnant des jeunes au quotidien, sur diverses communes du département : l'objectif étant de les inviter à venir s'exprimer sur les thématiques de la Boussole des jeunes et à mobiliser leur public 16-30 ans afin de recueillir leur parole (sur leurs vécus, leurs besoins, leurs aspirations...).

L'URQR et l'IUT de Figeac ont relayé cette sollicitation par mail et par relances téléphoniques. La démarche et ses objectifs étaient alors rappelés. La participation à l'étude était bien-sûr basée sur le volontariat.

Une fois les structures volontaires identifiées, elles avaient la liberté de proposer la date et l'horaire de l'atelier, en fonction de ce qui leur semblait le plus mobilisateur quant à leur public. L'URQR et les étudiantes s'adaptaient à leurs préconisations (samedi, soirée...).

Un déroulé d'animation et un outil de concertation étaient proposés. Mais le postulat de départ a été de l'adapter en fonction des retours des structures, selon ce qui leur semblait le plus judicieux (contexte, nombre de jeunes pressentis... ex. : table-ronde plutôt que world-café adapté). L'URQR et l'IUT se positionnaient en animateur : ce n'était pas aux professionnels des structures d'animer l'atelier.

MERCI !

Il était tout à fait légitime de s'appuyer sur les structures-jeunesse du territoire pour mobiliser des jeunes : pourquoi et comment faire sans elles ?

Ces professionnels connaissent les jeunes qu'ils accompagnent et sont des interlocuteurs reconnus par ces derniers.



- Atelier-type de recueil de parole participatif : le world-café adapté

Un atelier durait environ 2h30.

L'URQR et les étudiantes se sont déplacées dans les structures participantes, au plus près des jeunes.

Au début de l'atelier, après l'accueil et l'émargement, la démarche d'enquête était présentée, afin que chacun ait le même niveau d'information (provenance de la commande, choix de la méthode, etc).

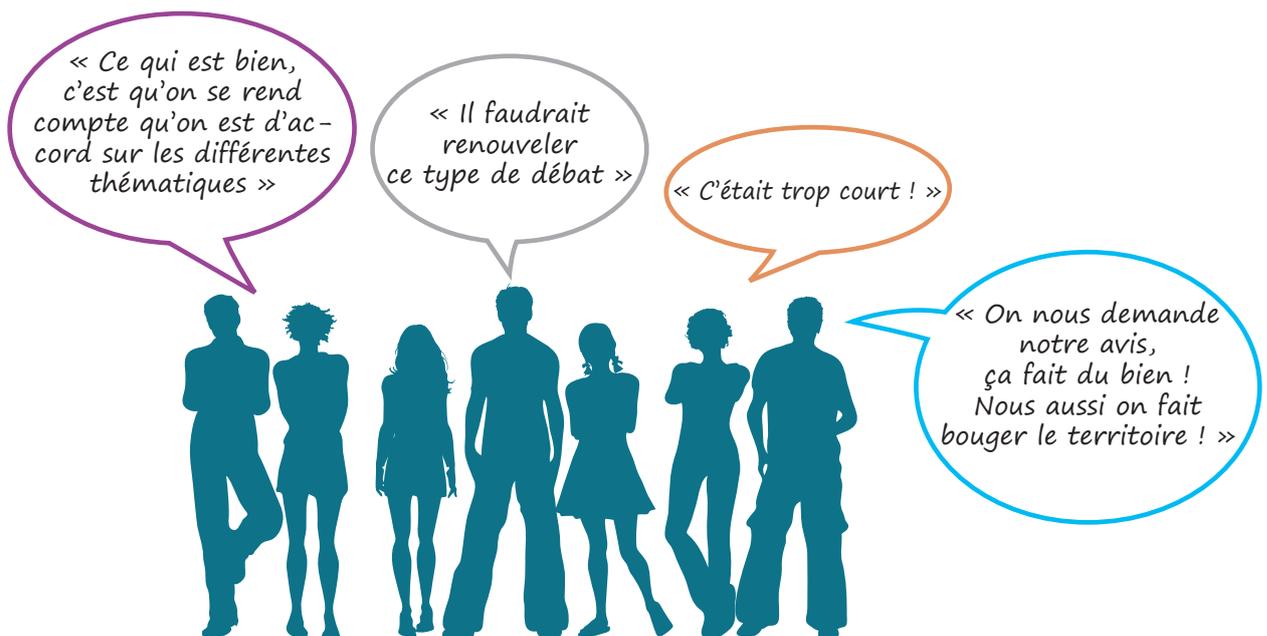
Ensuite, deux questionnaires (anonymes) étaient distribués : l'un aux jeunes, permettant de qualifier l'échantillon (sexe, âge, lieu de résidence...) et l'autre aux accompagnateurs de jeunes (professionnels ou bénévoles) afin de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses relevées lors de l'enquête exploratoire (atelier n°1 du 28/01/2019 à Soulmès).

Suite à cela, le world-café adapté démarrait. Les participants étaient invités à choisir une table thématique (Boussole des jeunes : emploi, orientation, logement, santé). Un support de questions était proposé afin de faciliter les échanges du groupe. Puis le processus du world-café adapté se mettait en place (choix de rapporteur, groupes qui tournent sur les tables, etc). Parfois le lieu était décoré des panneaux réalisés lors du Porteur de paroles du 14/02/2019 à Figeac (atelier n°2 de l'enquête exploratoire).

Enfin, les débats en petits groupes se clôturaient par une plénière afin de partager et synthétiser ce qui avait été dit.

Les participants étaient fortement incités à participer au Copilo, à venir à la restitution du 02 juillet 2019, selon le principe de « parole donnée, parole rendue ». Ceux qui voulaient, pouvaient alors laisser leurs coordonnées : ils ont ensuite été invités à participer au Copilo, à la restitution du 02 juillet et le présent rapport et sa synthèse leur seront envoyés.

Le tout se déroulait dans un climat convivial, de libre-expression.



- Échantillon



92
professionnels



132
jeunes



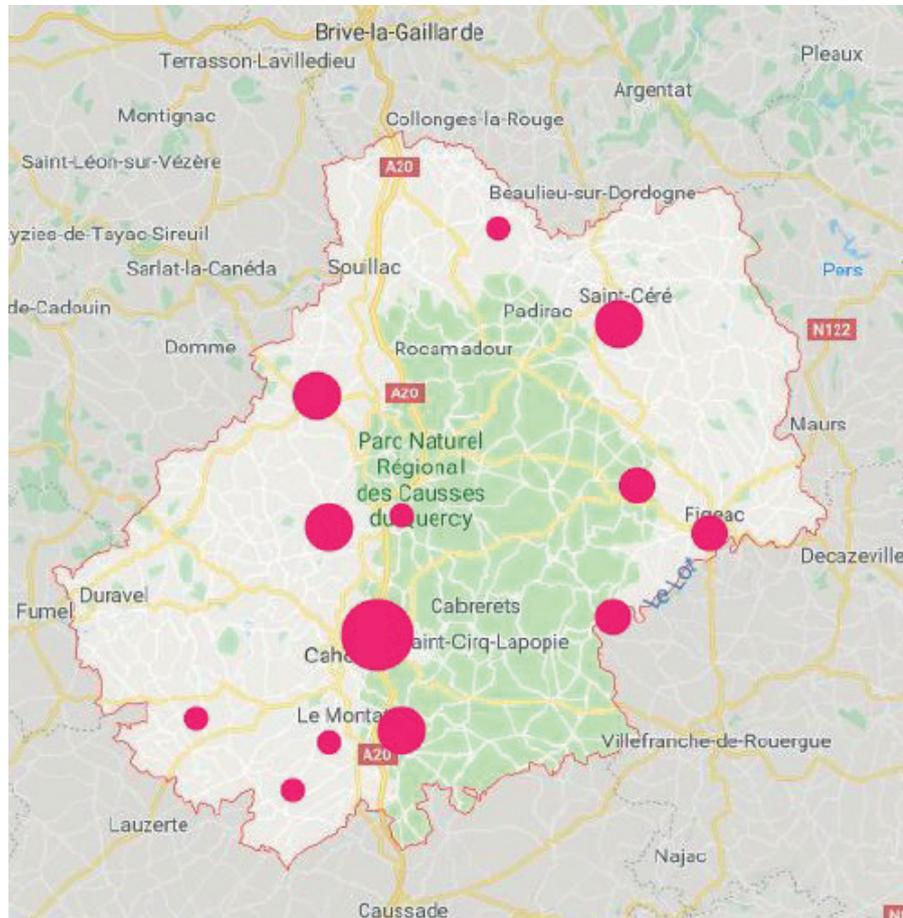
30
structures



14
ateliers

Ces chiffres prennent en compte la phase exploratoire et l'enquête de terrain.

La taille des points roses est fonction du nombre de jeunes interrogés sur ce secteur.



Les structures qui ont participé aux ateliers de recueil de paroles sont :

- la Mission locale (Cahors et Gourdon)
- un PIJ (Grand Cahors)
- la prévention spécialisée (Cahors)
- la politique de la ville (Grand Cahors)
- trois centres sociaux (Assier, Pradines et Cahors)
- trois MJC (Cahors, Saint-Céré et Gourdon)
- une structure jeunesse (Gourdon)
- deux FJT (Cahors) et un CADA (Gourdon)
- trois associations de jeunes (Arts Scènes et Compagnie, AJC et Renart)
- des crèches parentales (secteur de Montcuq)
- le Contrat local de santé (CLS) du Grand Quercy
- un CHRS (Cajarc)
- un ESAT (Figeac)
- une association qui accompagne les réfugiés (Accelair 46)

Un atelier numérique, via les Promeneurs du Net (animé par Les Francas), a permis de recueillir la parole de jeunes vivant dans les territoires les plus isolés : Castelnau-Montratier, Flaugnac, Lhospitalet, Livernon, Mechmont, Mercues, Montcuq, Saint-Denis-lès-Martel, Cambe. Mais aussi de toucher d'autres communes où il y avait déjà eu un atelier (Cahors, Assier, Figeac...).

PRÉCISIONS SUR LES RÉSULTATS

→ Il a été décidé de ne pas solliciter directement les établissements scolaires afin de répondre à l'objectif méthodologique de mobiliser des jeunes sur des cadres non-captifs.

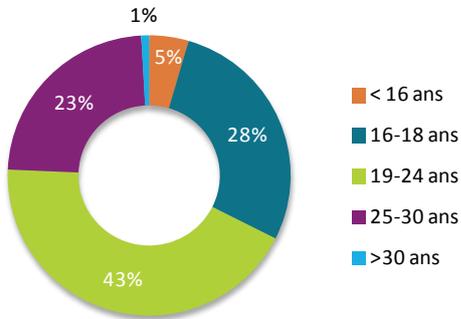
ATTENTION !

Sur ce volet qualitatif de l'étude, la représentativité de l'échantillon n'était pas recherchée ; mais seulement une caractérisation des personnes interrogées : savoir de qui on parle à cet instant t. Le panel de jeunes qui se sont exprimés s'est donc constitué au fil de l'eau, en fonction des structures qui ont bien voulu participer au diagnostic.

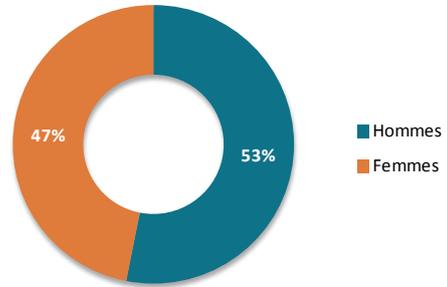
→ Les données suivantes s'appuient sur du déclaratif et ne concernent pas la phase exploratoire.

- Caractéristiques de l'échantillon

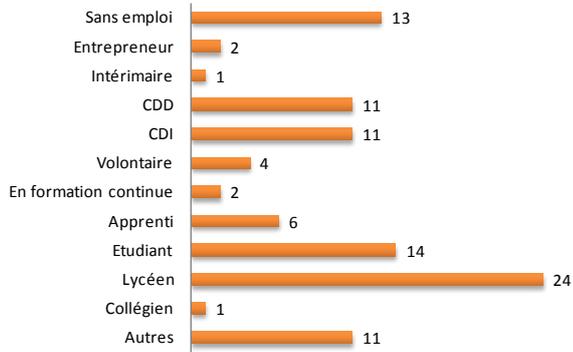
Âge



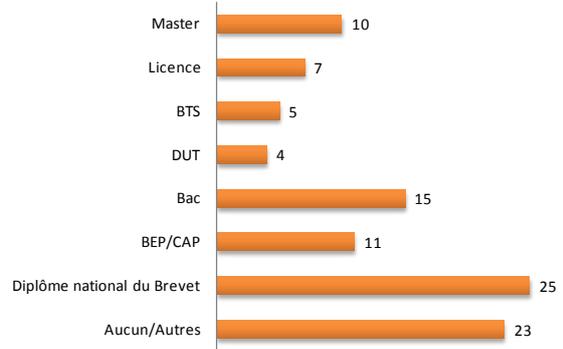
Sexe



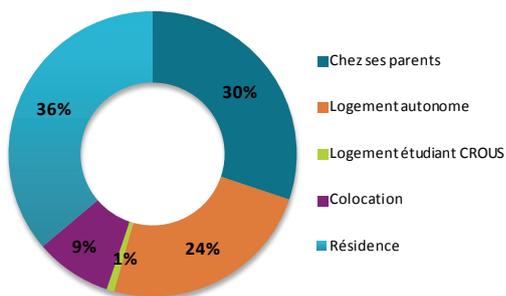
Statut



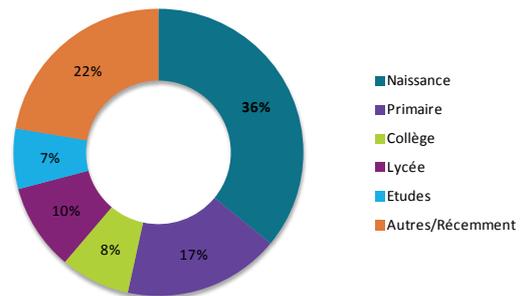
Diplôme le plus élevé



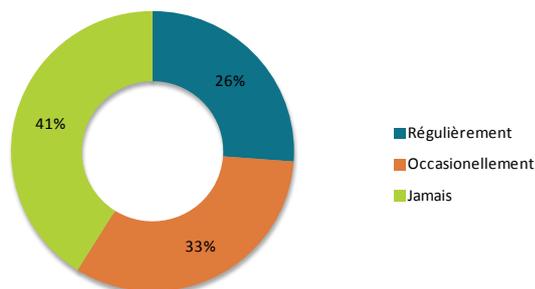
Logement



Lotois depuis...



Bénévolat



Résumé de l'échantillon de la partie qualitative de l'étude

- **Sexe** : représentatif des jeunes lotois
- **Âge** : surreprésentation des 19-24 ans (étude qualitative : 43% ; Lot : 29%)
- **Statut** : une sous-représentation des bacheliers (étude qualitative : 15% ; Lot : 56%) et une légère surreprésentation des lycéens et des étudiants (étude qualitative : 38% ; Lot : 32%)
- **Logement** : une sous-représentation de jeunes habitants chez leur parents (étude qualitative : 30% ; Lot : 43.6% des 20-24 ans) et une surreprésentation de jeunes habitant en résidence : CADA, FJT, CHRS (étude qualitative : 36% ; Lot : 9.9%). En effet, ces structures se sont mobilisées sur l'étude.
- **Emploi** : une sous-représentation de CDI (étude qualitative : 11%, Lot : 54.8%) et une sous-représentation des jeunes sans emploi (étude qualitative : 12%, Lot : 22.4% des 15-24 ans sont au chômage). Les « autres » de l'échantillon (11%) sont les personnes qui ne savaient pas se situer, notamment les personnes arrivant de l'étranger : s'ils sont comptabilisés comme sans emploi, l'échantillon est représentatif du Lot.
- **Origine** : une part conséquente de natifs (étude qualitative : 53% avec l'école primaire) et dans une moindre mesure, une part non-négligeable de jeunes arrivés plus récemment : 29% (chiffre à mettre en lien avec la part des résidents de CADA, FJT, CHRS)

Parmi les jeunes interrogés pour l'étude qualitative, il y avait des jeunes sortis du système scolaire, des apprentis, des stagiaires, quelques familles monoparentales, des volontaires, des allocataires APL et AAH, etc.

LA RESTITUTION

Après avoir récolté cette parole, il était indispensable de la « rendre », et notamment à ceux qui avaient participé à l'étude et aux acteurs jeunesse au sens large.

La DDCSPP du Lot, l'URQR et l'IUT de Figeac ont alors mobilisé largement et ont pris le temps de recontacter tous les jeunes qui avaient donné leurs coordonnées durant les ateliers participatifs, afin de les inviter à la journée de restitution.

Celle-ci s'est déroulée en trois temps :

La matinée était consacrée à une table-ronde composée de « grands témoins ». Le but étant d'apporter un éclairage d' « experts » sur la jeunesse :

- Bertrand COLY, membre du CESE : retour sur le rapport "La place des jeunes dans les territoires ruraux", 2017
- Gabrielle LEGERET, secrétaire générale de l'association Chemins d'avenirs : présentation de l'association et retour d'expériences sur la notion de mentorat
- Mélanie GAMBINO, maître de conférences en géographie à l'Université de Toulouse Jean Jaurès : les notions de mobilités en milieu rural
- Véronique BORDES, Professeure des universités en sciences de l'éducation à l'Université de Toulouse Jean Jaurès : les politiques publiques de jeunesses.

L'après-midi était l'objet de la restitution de l'étude « Jeunes et ruralité du Lot en 2019 » : chiffres globaux et paroles de jeunes. Une large place a été laissée à l'intervention des participants.

La fin d'après-midi a été l'occasion de débattre des perspectives en termes de co-construction d'une politique jeunesse lotoise partagée.

Un questionnaire d'évaluation de cette journée a été envoyé aux 110 participants : il y a eu 21 réponses.



SOYONS RÉFLEXIFS SUR LA MÉTHODE EMPLOYÉE



- Une étude rassemblant plusieurs points de vue pour un diagnostic le plus complet possible : des chiffres et des paroles, du quantitatif sur les grandes données de cadrage et du qualitatif sur le vécu.
- Une étude sur les 16-30 ans, bel et bien sur la jeunesse, jeunes et jeunes adultes, au-delà des enfants et préadolescents.
- Des étudiantes de l'IUT de Figeac très impliquées et, de manière générale, un partenariat renforcé entre les membres du Copilo.
- Des jeunes très satisfaits d'avoir pu s'exprimer via le world-café adapté.
- Des élus et des professionnels qui se sont retrouvés dans les résultats présentés : les jeunes et le territoire sont, et heureusement, bien connus des acteurs de terrain.
- Un apport éclairant d'universitaires, d'« experts », de professionnels « grands témoins » ; permettant la prise de recul.
- Des acteurs locaux satisfaits de la journée de restitution : mobilisatrice, intéressante et dynamique.
- De fortes attentes sur la suite et une envie partagée quant au faire-ensemble, pour et avec les jeunes.



- Une étude qui a dû se réaliser rapidement compte-tenu des contraintes de calendrier, engendrant un manque de temps qui n'a pas permis de faire s'approprier les objectifs et la philosophie de l'étude auprès de tous les acteurs locaux.
- Parfois des difficultés à trouver les bons interlocuteurs, et peut-être un manque de réunions physiques pour préparer les ateliers avec les structures participantes.
- Une étude sur les 16-30 ans, tranche d'âge d'une grande amplitude, aux réalités hétérogènes... ce qui illustre toute la complexité du terme « jeunesse ».
- Aucun jeune, hormis les étudiantes de l'IUT, n'a intégré le Copilo et ce malgré les efforts de mobilisation.
- Un atelier initialement prévu dans l'Aveyron, à titre comparatif, qui n'a pu se réaliser.
- Une mobilisation parfois difficile des jeunes : des structures parfois facilitantes, par exemple pour mobiliser sur les ateliers, mais parfois freinantes, notamment pour mobiliser les jeunes le jour de la restitution. Néanmoins, cette difficulté souligne certainement un passif douloureux vécu par les structures jeunesse sur de précédentes sollicitations, ou une démarche pas forcément bien comprise car peu fréquente ; mais cela met également en exergue des structures et professionnels surchargés, qui de surcroît doivent sur-mobiliser leur public. Mais aussi des structures d'animation qui peinent à mobiliser les 16-30 ans, et des structures médico-sociales qui peinent à ouvrir leur porte telle une présomption d'incompétence de leur public à s'exprimer.
- Peu de jeunes « non-captifs » et isolés parmi les jeunes interrogés.
- Le questionnaire passé aux professionnels aurait du être mieux accompagné : ceci afin qu'ils y répondent en parlant davantage de leur vécu plutôt que de parler de celui des jeunes, à la place des jeunes.
- Une journée de restitution certainement trop dense, qui n'a pas répondu à toutes les attentes des acteurs locaux. Par exemple avec certains professionnels qui évoquaient des problèmes liés au collège (tel que le harcèlement), ce qui n'était pas la tranche d'âge étudiée ici. De plus, quelques associations et élus étaient parfois sur la défensive.
- De manière générale, peu d'élus ont participé à la démarche.



Photo : © Andres Rodriguez - Fotolia



Photo : ©Andres Rodriguez- Fotolia

Partie 2 - LES RÉSULTATS

SINCÉRITÉ ET FIABILITÉ DES RÉSULTATS

Nous savons donc que cette étude caractérise les 21 412 jeunes lotois en chiffre et que ces données quantitatives sont complétées par la parole de 132 jeunes lotois aux profils variés. Bien que l'échantillon qualitatif ne représente pas parfaitement les caractéristiques de l'ensemble des 16-30 ans du département, il faut souligner qu'après le 3ème atelier de recueil de parole, une **forte récurrence** dans ce que livraient les jeunes était observée.

LA PARTICIPATION : UN RÉSULTAT EN SOI

Un des objectifs centraux de cette étude était de « fédérer » les acteurs locaux autour des enjeux liés à la jeunesse et de les faire participer à la démarche.

Au vu du retour des jeunes ayant participé aux différents ateliers de recueil de parole mais aussi compte-tenu du regard des professionnels, en particulier ceux ayant participé au premier atelier exploratoire le 28 janvier 2019 à Souломès, ou encore en entendant les membres du Copil au sujet de la démarche, on peut affirmer que les acteurs ont apprécié échanger, débattre, donner leurs points de vue, les confronter aux autres.

Ça nous a permis de nous exprimer : sur ce qui va, ce qui va pas, les points à améliorer...



Photo : © Asarmon - Fotolia

Certes, malgré des ateliers participatifs certainement un peu trop longs et denses, les jeunes ont vraiment exprimé, à la fin de chacun d'entre eux, qu'ils avaient apprécié avoir un espace pour s'exprimer et qu'ils avaient observé qu'en discutant avec d'autres ils tombaient plus ou moins d'accord sur les sujets proposés (emploi, orientation, logement, santé).

LES JEUNES ET LE TERRITOIRE

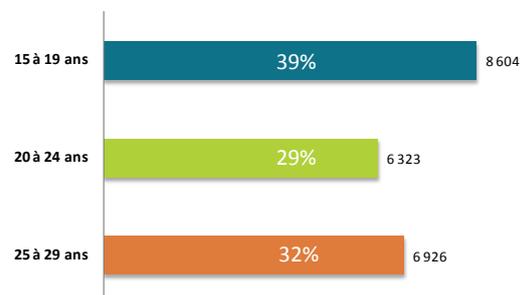
■ Les chiffres et les cartes

- Contexte global du Lot

Le Lot, département rural de la région Occitanie se caractérise par une population âgée composée de nombreux retraités, mais également par une croissance démographique qui, malgré un ralentissement, se maintient grâce aux nouveaux arrivants dans le département. Le taux de chômage est proche de la moyenne nationale, et moins élevé qu'en Occitanie. L'emploi agricole, très présent dans ce département rural, diminue mais l'emploi industriel est dynamique grâce à la présence de la « Mecanic Valley » notamment. Le taux de pauvreté est un peu plus élevé que la moyenne France métropolitaine, mais plus faible que le niveau régional. Une autre caractéristique du Lot est la forte présence de résidences secondaires, ce qui peut engendrer des difficultés sur le marché du logement, pour les jeunes notamment.

- Une part des 15-29 ans qui tend à baisser dans la population

Au 1^{er} janvier 2019, le département du Lot compte **21 412 jeunes de 15 à 29 ans**¹, soit une part de **12,5% de la population départementale**. A titre de comparaison, cette part s'élève à 16,6% en Occitanie et 17,4% en France métropolitaine. Le Lot est le département le plus âgé d'Occitanie et le 2^{ème} plus âgé de France : l'âge moyen est de 47 ans².



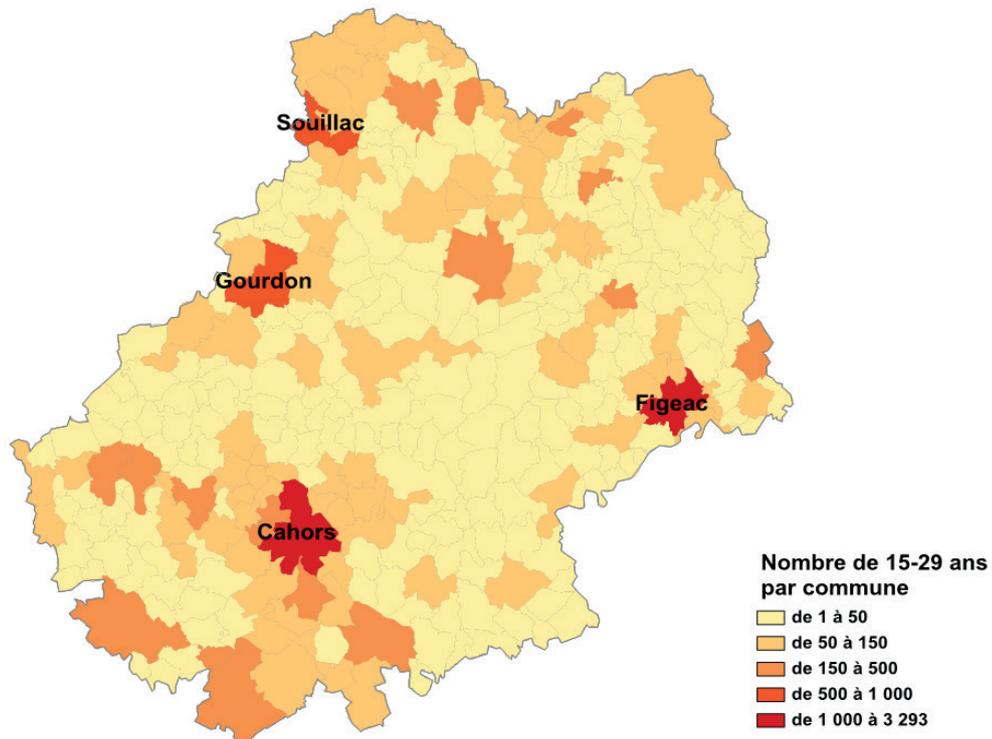
- Où vivent les jeunes dans le Lot ?

Les villes de **Cahors et Figeac comptent le plus de jeunes** en volume et en proportion (respectivement 17% et 20,3%). Une ville comme **Souillac**, moins importante en nombre d'habitants a une part de 15-29 ans de 18,4%. La présence de filière d'études supérieures (BTS techniques et hôtellerie) explique notamment cette surreprésentation. A l'échelon géographique des EPCI, on compte 5 800 jeunes qui résident dans le Grand Cahors, 5 600 dans le Cauvaldor, un peu moins de 5 000 dans le Grand Figeac (partie lotoise). Les EPCI de Quercy-Bouriane et de la Vallée du Lot rassemblent entre 1 000 et 1 500 jeunes chacun.

1 - Source : Insee - Estimations de population 1^{er} janvier 2019.

2 - Source : Insee Analyses Occitanie n°12 mars 2016 « Panorama du Lot - Le deuxième département le plus âgé de France »

Répartition des jeunes de 15-29 ans sur le territoire



Source: INSEE, recensement de la population 2015
Cartographie: DRJSCS Occitanie

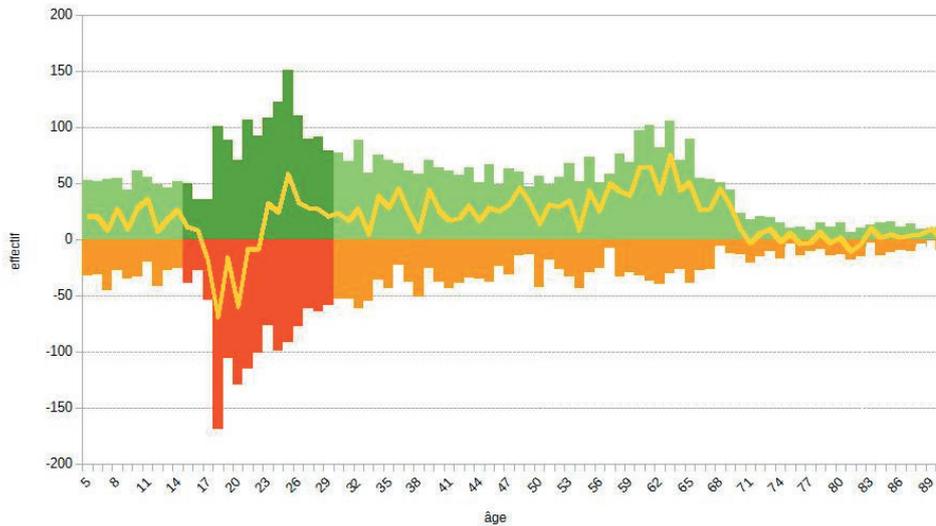
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

- Des jeunes partent mais d'autres arrivent

Les migrations résidentielles sont un marqueur important pour le département du Lot puisque c'est grâce à elles que la population a continué d'augmenter jusqu'en 2010. Depuis, le solde migratoire est négatif. Les migrations résidentielles sont liées au cycle de vie : entrée en formation, dans la vie active, mutation, retraite, etc, qui sont autant d'évènements qui peuvent se concrétiser par un déménagement, voire un changement de département. Dans le département du Lot, c'est entre **18 et 22 ans que le solde démographique est négatif** (plus de départs de population que d'arrivées) traduisant des poursuites d'études ou entrées dans la vie active qui se font en partie dans d'autres départements dès 18 ans³. Par exemple, Le Lot perd 310 jeunes adultes de 18-19 ans, dont 150 au profit de la Haute-Garonne. Par contre, parmi les **25-29 ans, la tendance s'inverse nettement et le solde migratoire redevient positif : 7 arrivants sur 10 sont en emploi.**

3 - Document INSEE CAR jeunesse du 25 janvier 2018

Graphique-Migrations résidentielles de et vers le Lot



Source : Insee recensement de la population 2014.

Champ : personnes résidant dans le département en 2013 ou en 2014, hors départs à l'étranger.

- Les dynamiques migratoires au sein du Lot sont différentes selon les territoires

Les $\frac{3}{4}$ des nouveaux arrivants s'installent dans le Cauvaldor, le Grand Cahors et le Grand Figeac⁴, mais les profils des jeunes ne sont pas les mêmes. **Le Grand Figeac voit sa population des 18-24 ans se stabiliser** grâce à la dynamique de l'emploi de la Mecanic Valley et à la présence de formations du supérieur (IUT et formations spécifiques dans la Mecanic Valley) alors que **le Grand Cahors voit ses jeunes partir** pour des études supérieures ou l'emploi.

- À l'horizon 2050, les jeunes représenteraient 11% de la population

En termes de projections de population, l'Insee prévoit un niveau de 20 000 jeunes à l'horizon 2050, soit 11% de la population. La baisse en volume est faible mais la forte augmentation de la part de la population âgée de 65 ans et plus sera telle que les jeunes seront proportionnellement moins présents.

Part de 15-29 ans ans la population (en%)	2013	2020*	2030*	2040*	2050*
Lot	12,6	12,3	12,3	11,3	11,0
Occitanie	17,1	16,8	17,0	16,1	15,6
France	18,0	17,5	17,8	16,8	16,2

Source : Insee, modèle de projection Omphale 2017 (signalé par un * dans le tableau).

4 - «Les actifs en emploi au cœur des échanges entre le Lot et les autres départements», Insee Analyses Occitanie n°73 avril 2019

■ Ce que les jeunes interrogés en disent

Le discours des jeunes sur leur attachement au territoire est double : **ils aiment le Lot mais s'y ennuiant.**

Pour la majorité des jeunes interrogés, il y a un vrai attachement au territoire : la nature, son calme, ses paysages, sa qualité de vie. En particulier pour les nouveaux arrivants et ceux qui ne sont jamais partis. On peut se demander si pour ces derniers, le fait d'exprimer cet attachement au territoire, ne relève pas de la diminution d'une certaine dissonance cognitive⁵?

Les lycéens et étudiants en particulier expriment volontiers le fait qu'ils pourraient envisager de **revenir faire leur vie dans le département mais sous condition** : s'ils y trouvent un travail intéressant. Et souvent, pour eux, ce retour n'est envisageable seulement après être parti du territoire. En effet, ils expriment un besoin de prise d'indépendance, d'éloignement de la famille, une

volonté d'expérimenter l'autonomisation, de voir autre chose, aller sur un territoire perçu comme plus dynamique. Ceci quasi exclusivement dans une grande ville telle que **Toulouse : ce serait tel un rituel, un passage obligé pour entrer dans l'âge adulte.**

De manière générale, a été très souvent exprimé le manque d'activités, le manque de structures, de lieux, de propositions pour les jeunes, le manque d'ambiance, l'ennui (loisirs, équipements, fêtes...).

Ces résultats sont assez compatibles avec les conclusions de l'étude JATRIM : Vachée, C., Dansac, C., Ruel, S., & Lorédo, J.-P. (2016). Jeunesses, Attachements aux Territoires Ruraux, Implications et Mobilités - une étude sur les jeunes lotois de 11 à 19 ans.

<https://doi.org/10.13140/RG.2.2.35535.38563>



5 - «La théorie de la dissonance cognitive (Festinger, 1957) traite des relations entre deux cognitions, et tout particulièrement des relations de dissonance. Deux cognitions sont en relation de dissonance lorsque la cognition A (par exemple « je suis contre X ») implique la cognition non-B (par exemple « j'ai écrit un texte en faveur de X »). L'état de dissonance est un état psychologiquement inconfortable et a les propriétés d'un « drive ». [...] La réduction de la dissonance par le changement d'attitude a suscité de très nombreuses investigations. »

■ Des pistes de réflexions issues de ces chiffres et concertations

01



Plutôt que de garder les jeunes à tout prix, les laisser partir pour mieux les faire revenir ?

Accueillir les jeunes d'autres territoires pendant leur période de prise d'autonomie, de découvertes ?



02

03



Donner une image plus « jeune » du département via la politique culturelle.

Au sujet de la troisième piste, ce n'est pas qu'une question d'« image » : via le culturel, les occasions sont multiples pour les jeunes d'être ensemble, de vivre des expériences marquantes, d'avoir des activités, se sentir avoir une place sur le territoire. D'autant plus que le Lot semble un terreau fertile aux projets culturels.



Photo : © GuettyImage - Istock

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

■ Les chiffres et les cartes

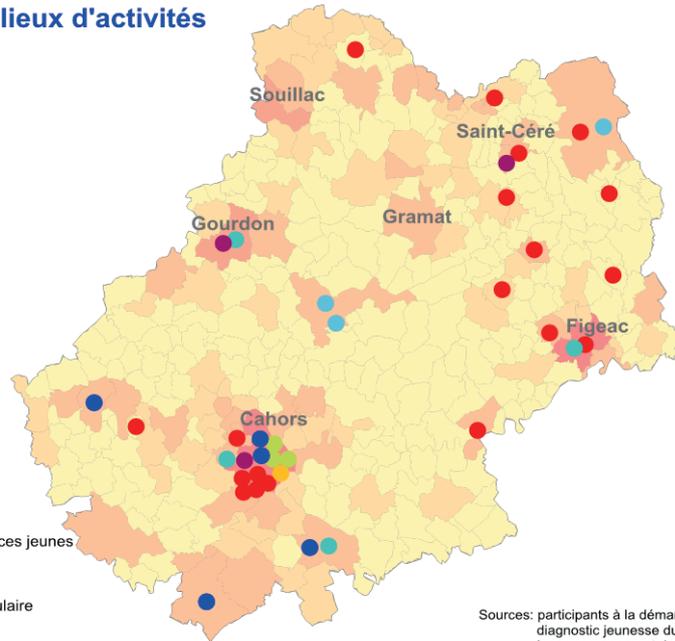
Les espaces ou lieux d'activités pour les jeunes

Nombre de 15-29 ans par commune

- Moins de 50
- entre 50 et 99
- entre 100 et 499
- entre 500 et 1499
- de 1 500 à 3 293

Type de lieux

- Centre social ou EVS
- Accueil de jeunes/loisirs/espaces jeunes
- Conseil des jeunes
- Associations d'éducation populaire
- MJC
- Service jeunesse - collectivités locales
- Espace culturel



Sources: participants à la démarche diagnostic jeunesse du Lot 2019
Insee recensement de la population 2015

Cartographie: DRJSCS Occitanie

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

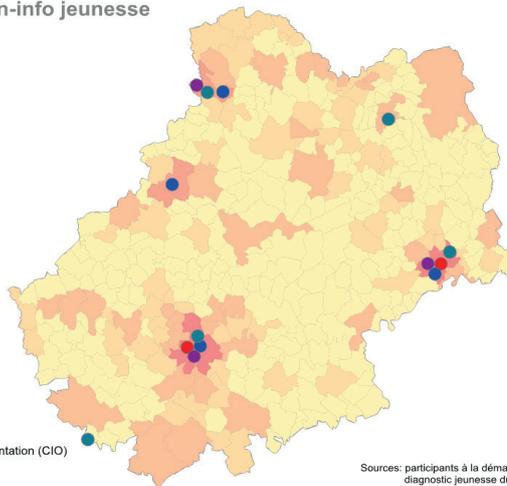
Emploi-orientation-info jeunesse

Nombre de 15-29 ans par commune

- Moins de 50
- entre 50 et 99
- entre 100 et 499
- entre 500 et 1499
- de 1 500 à 3 293

Type de structures

- Centre d'information et d'orientation (CIO)
- Mission Locale
- Agence Pôle emploi
- Info jeunesse



Sources: participants à la démarche diagnostic jeunesse du Lot 2019
Insee recensement de la population 2015

Cartographie: DRJSCS Occitanie

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

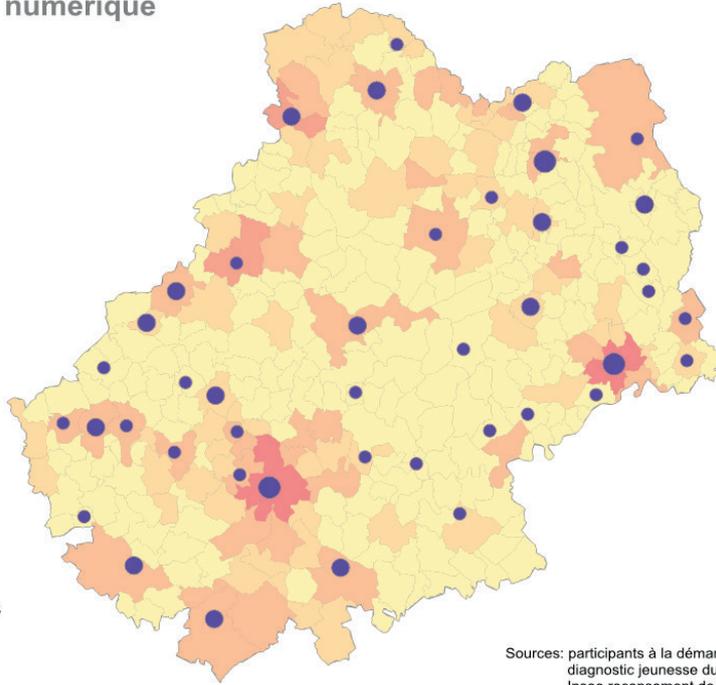
Points d'accès au numérique

Nombre de 15-29 ans par commune

- Moins de 50
- entre 50 et 99
- entre 100 et 499
- entre 500 et 1499
- de 1 500 à 3 293

Nombre de points d'accès par commune

- 3
- 1



Sources: participants à la démarche diagnostic jeunesse du Lot 2019
Insee recensement de la population 2015

Cartographie: DRJSCS Occitanie

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

→ Le département est donc bien couvert en termes de services à destination des 16-30 ans.

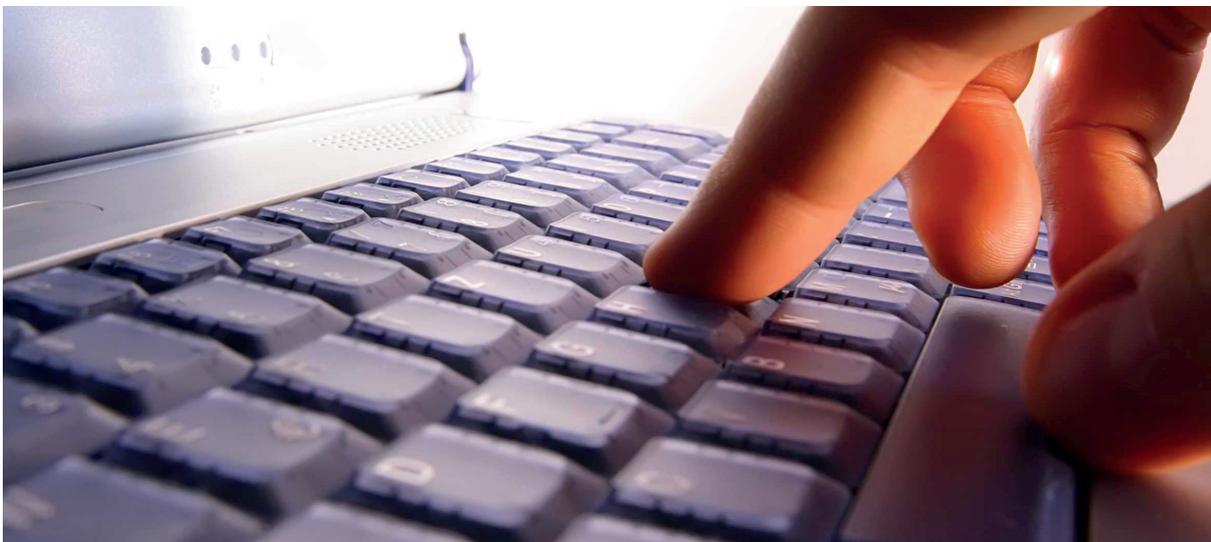


Photo : © DWP - Fotolia

■ Ce que les jeunes interrogés en disent

Pour rechercher les informations, les 16-30 ans utilisent en priorité **Internet** : Le boncoin, Indeed, Pôle emploi. Ils y ont un accès plutôt facile voire très facile et sont quasi tous équipés. Ce qui semble indiquer que pour ce public, les PAN (Points d'accueil numériques) servent peu, peu importe leur couverture, si ce n'est justement à procurer un accompagnement physique tel qu'il semble être demandé par les jeunes. Via cet outil, la recherche d'informations s'effectue donc seul et est loin d'être aisée et satisfaisante.

Sur Internet, souvent les interfaces sont compliquées et la bonne information difficile à trouver rapidement : ça prend beaucoup de temps ! C'est la galère !

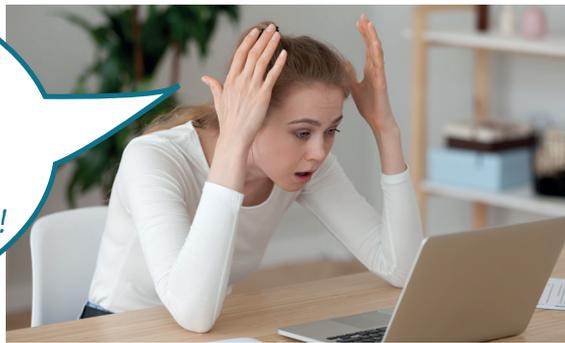
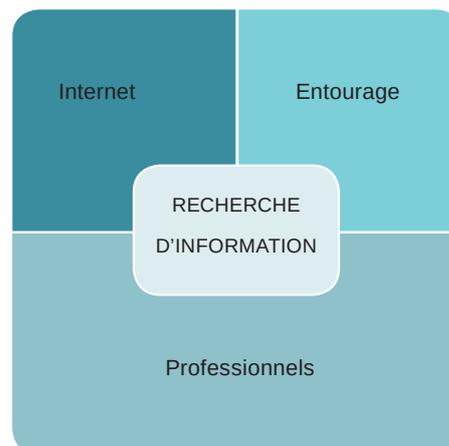


Photo : © iStock - Guetty/images

En cumulant leur recherche d'informations et le reste (ex : Netflix, jeux vidéo, actualités...), ils passent alors plusieurs heures par jour devant les écrans.

Leur **entourage**, le réseau familial voire amical est également un moyen de s'informer.

Ils font également appel aux **institutions et structures** (de l'assistante sociale au médecin en passant par l'animateur et le travailleur social).



Au cours des ateliers de recueil de paroles, il était récurrent d'entendre les jeunes exprimer un **sentiment de ne pas être écouté**, individuellement, de ne pas avoir affaire à des personnes physiques, en face-à-face qui entendent leurs aspirations, leurs connaissances et compétences (autres que celles reconnues sur les bulletins scolaires ou les diplômes).

Les jeunes sont alors **en demande d'accompagnateurs** qui les aident à trier l'information et qui les aiguillent de manière adaptée à leur situation. Ils souhaitent être accompagnés de manière physique et individualisée, avec des suivis fréquents et personnalisés.

Dans le même ordre d'idée, les jeunes ont souvent exprimé la demande de **rencontrer des acteurs locaux**, notamment du domaine de l'emploi, en direct : sous forme de job-dating ou autre.

« Pôle emploi fonctionne trop par mail et téléphone et leurs rendez-vous semblent inefficaces... alors que ça demande du temps de transport pour s'y rendre. Et au final, ils proposent des choses inadaptées : pas dans le secteur recherché, loin du domicile, sans proposition de logement »



Photo : © Rui Vale de Sousa - Fotolia

Ils expriment aussi le besoin d'être **accompagnés à devenir autonome quant à la gestion du quotidien** : faire ses démarches administratives, rechercher et entretenir un logement, etc.

Plusieurs ont également exprimé l'**envie d'expérimenter**, de tester (cela renvoie aux principes de l'éducation populaire). Par exemple pour découvrir des métiers : en faisant, plutôt qu'en allant à un forum de manière passive.

■ Des pistes de réflexions issues de ces chiffres et concertations



→ La Boussole des jeunes semble en effet être une des solutions à offrir aux jeunes en quête d'informations et surtout d'accès aux droits : cet outil numérique permettrait de centraliser l'information, de répertorier et de communiquer sur l'existant, d'apporter des renseignements clairs et, en proposant au jeune un rendez-vous avec un accompagnateur, de le mettre en contact rapidement avec un interlocuteur physique.

On soulignera néanmoins que, bien qu'en majorité les jeunes disent que cet outil serait utile, ils préféreraient qu'il soit sous forme d'application.

→ La deuxième piste interroge alors sur le juste équilibre entre aide dématérialisée et aide physique d'une part (La Boussole des jeunes ne résoudra pas tout). D'autre part, cette piste pose la question du bon dosage entre accompagnement individuel, qui est un besoin clairement exprimé, et accompagnement collectif.

→ Pour la troisième piste, certains acteurs ont évoqué l'association Outil en main, présente dans le Lot (Cahors, Montcuq, Figeac), qui a pour but l'initiation des jeunes aux métiers manuels, par des gens de métier, avec de vrais outils, au sein de vrais ateliers. Ces ateliers sont un lieu de transmission, de rassemblement et d'échange entre jeunes et anciens. Il a pour but la revalorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine.

Malheureusement cette association ne s'adresse qu'aux 9-14 ans.

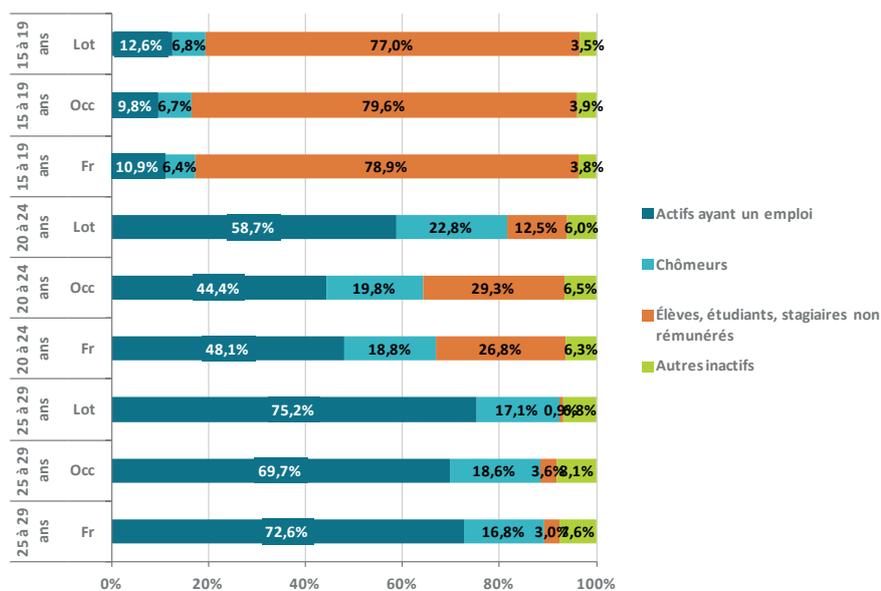
LES JEUNES ET L'EMPLOI

■ Les chiffres et les cartes

- Les 15-29 ans : entre études, emploi et chômage

Parmi les 15-29 ans, dans le Lot, **60,5 % sont actifs** (en emploi ou au chômage) et **30,4%** sont **élèves ou étudiants**. Ces proportions diffèrent selon que l'on s'intéresse aux tranches d'âge des 15-19 ans, majoritairement élèves et étudiants ; à celles des 20-24 ans, entre études et emploi ; et les 25-29 ans, majoritairement en emploi.

Répartition des 15-29 ans selon leur activité (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2015, traitements DRJSCS Occitanie

- Plus fréquemment actifs quelque soit la tranche d'âge

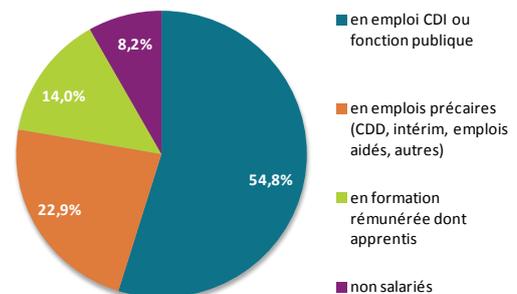
Les jeunes vivant en milieu rural entrent plus **tôt sur le marché du travail** que les jeunes urbains⁶. On retrouve ce constat dans le Lot où les jeunes actifs (en emploi ou au chômage) sont surreprésentés par rapport aux moyennes régionale et nationale, quelque soit les tranches d'âge. Parmi les 20-24 ans, cette proportion dépasse 80% contre 64% en Occitanie et 67% en France métropolitaine.

6 - « Place des jeunes dans les territoires ruraux », rapport CESE, janvier 2017

- Les jeunes en emploi : conditions d'emploi et catégories socioprofessionnelles

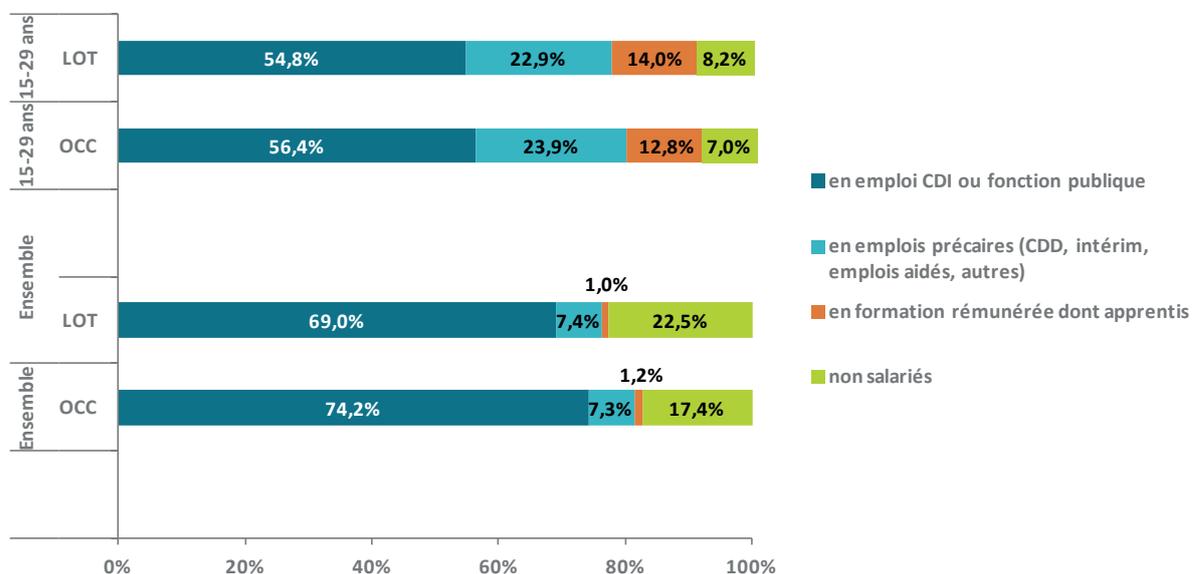
46% des jeunes lotois de 15-29 ans sont en emploi, soit 10 100 jeunes environ. 54,8% d'entre eux sont en emploi durable (CDI ou fonction publique), soit une proportion légèrement plus faible qu'ailleurs (56,4% pour les jeunes Occitans). Mais ils sont **plus enclins à créer leur propre activité**, notamment pour pouvoir rester vivre « sur place » : 8,2% sont non-salariés, c'est-à-dire indépendants ou employeurs (7% en Occitanie). La proportion de jeunes en emplois précaires n'est pas plus élevée qu'ailleurs (23% dans le Lot et 24% en Occitanie).

Répartition des 15-29 ans selon leur condition d'emploi (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2015, traitements DRJSCS Occitanie

Répartition des 15-29 ans et de l'ensemble de la population, selon leurs conditions d'emploi

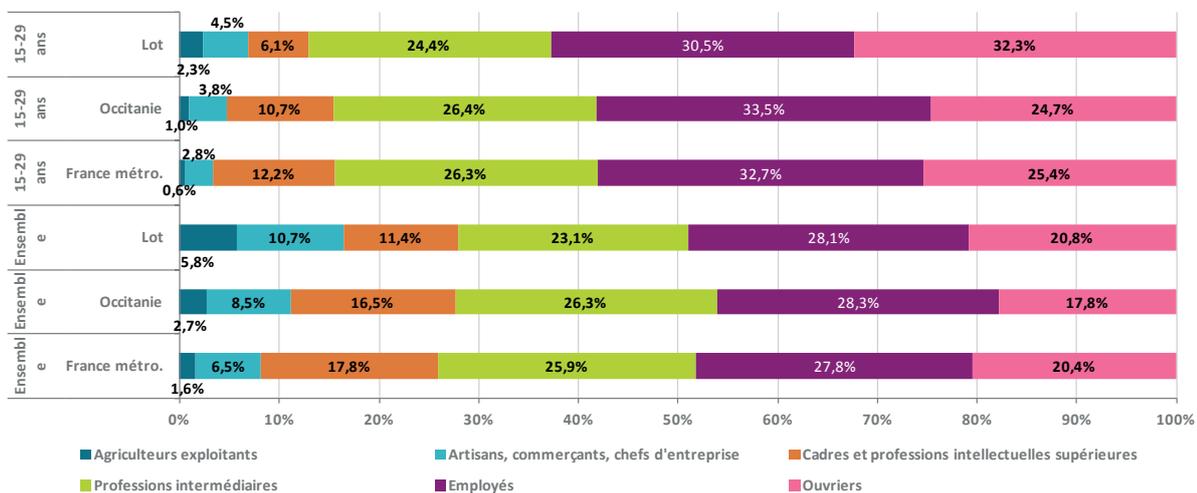


Source : Insee, RP 2015 – Traitements DRJSCS Occitanie

Comme pour le chômage, la situation plus précaire des jeunes en emploi est un phénomène généralisé en France. Il est plus rare qu'auparavant d'être embauché en CDI dès les premières années de sa vie professionnelle. Quand la proportion de jeunes en emploi durable (CDI ou fonction publique) est de 54,8%, celle de l'ensemble de la population est à 69%. La proportion de jeunes en emplois précaires est de 22,9%, celle de l'ensemble de la population est de 7,4%.

81% des jeunes Lotois exercent un emploi à temps complet. C'est plus élevé que pour les jeunes en Occitanie mais équivalent à la population totale du Lot. Un quart des filles sont à temps partiel (13% des garçons), ce qui est moins élevé que dans la population totale ou que chez les jeunes occitans.

Répartition des 15-29 ans et de l'ensemble de la population en emploi, selon leurs catégories socioprofessionnelles



Source : Insee, RP 2015 – Traitements DRJSCS Occitanie

Le type d'emplois présents sur le territoire impacte directement les profils des catégories socioprofessionnelles. Le Lot est le département dont la part des emplois consacrés à l'industrie est la plus importante en Occitanie. Le secteur industriel s'articule autour des activités de transformation et conservation de fruits, de construction aéronautique et spatiale ainsi que de mécanique industrielle. Les autres activités répondent aux besoins des résidents (commerce, santé/action sociale, construction) ou des entreprises (activités de services administratifs et de soutien, activités spécialisées, scientifiques et de soutien) et à l'échange (transports et entreposage). 71% des personnes en emploi dans le Lot occupent un emploi dans le secteur public⁷ ou les services⁸, respectivement 34% et 36%.

7 - Administration publique, enseignement, santé et action sociale

8 - Commerce, transports et services divers

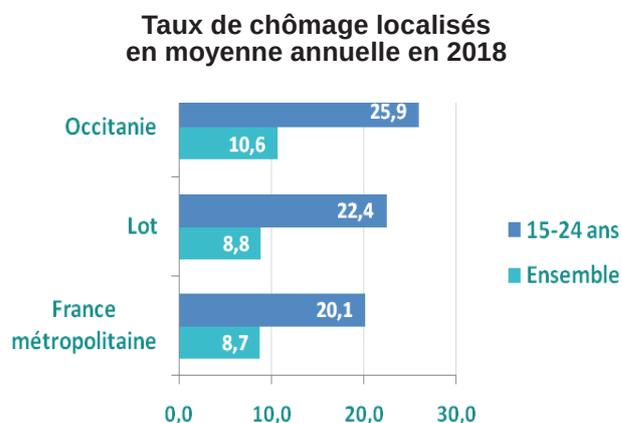
La part du secteur public est équivalente en Occitanie mais celle des services est beaucoup plus élevée (44%). Par contre, les parts des personnes qui occupent un emploi dans l'industrie (manufacturière, extractives et autres) et à l'agriculture (plus sylviculture et pêche) sont plus importantes : respectivement 15% et 7% (10% et 4% en Occitanie).

En termes de catégories socioprofessionnelles, on retrouve **donc plus d'ouvriers et d'agriculteurs chez les jeunes Lotois** qu'ailleurs en Occitanie ou en France métropolitaine, mais également plus d'artisans, commerçants chefs d'entreprises, lié à la plus grande présence d'indépendants (cf. graphique).

- La problématique du chômage et de l'insertion

Le taux de chômage chez les jeunes est une problématique nationale. **Quel que soit le département, le taux de chômage chez les jeunes est plus élevé.** Pour l'ensemble de la population, il est de l'ordre de 8,7% et plus de deux fois plus élevé pour les 15-24 ans (20,1%).

Dans le Lot, si le taux de chômage est très proche du taux de la France métropolitaine (8,8%), le taux de chômage des jeunes du département est supérieur de 2,3 points par rapport au taux de la France métropolitaine, soit **22,4%**. Il est cependant moins élevé qu'en Occitanie où il dépasse 29% dans certains départements (Pyrénées-Orientales, Aude, Gard, Hérault, etc.). Dans le Lot, le chômage des jeunes filles n'est pas plus élevé que celui des garçons.



Source : Insee, taux de chômage localisés en moyenne annuelle en 2018 - Graphiques : DRJSCS Occitanie

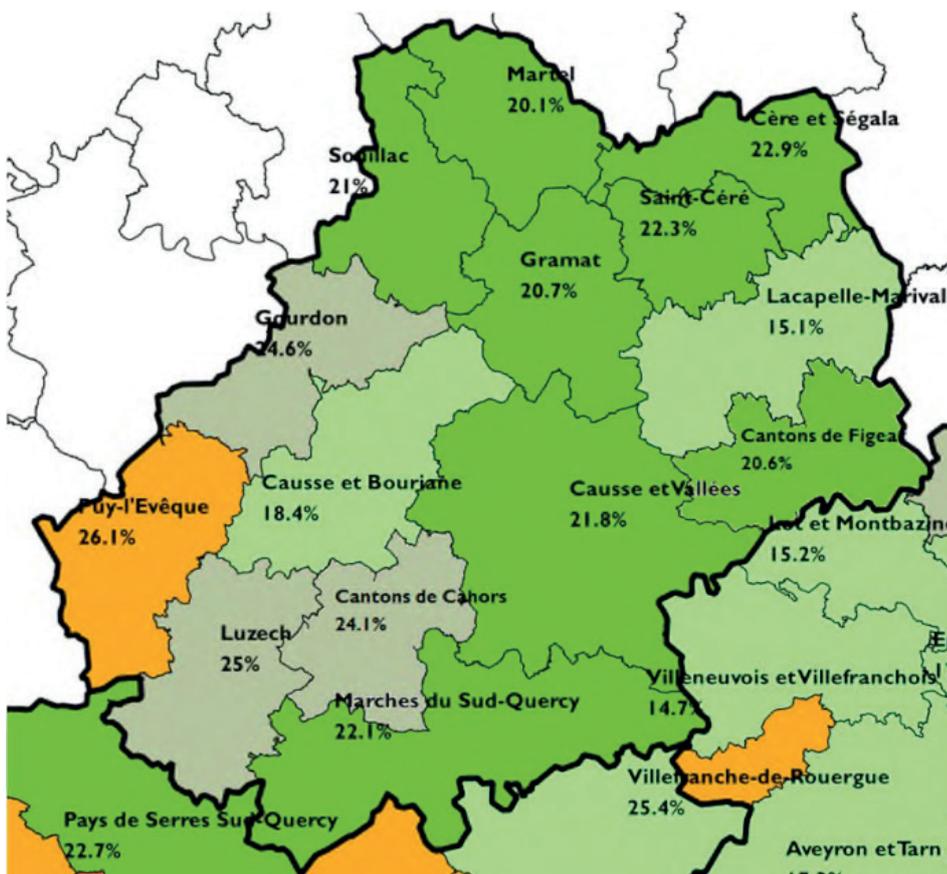
Demandeurs d'emploi au 3 ^{ème} trim. 2018	LOT	OCCITANIE
DEFM Moins de 25 ans catégories A, B, C	1 670	75 040
Évolution sur 1 an	+0,6	+0,5
Part des moins de 25 ans parmi les DEFM A, B, C	11,9%	13,1%
DEFM Moins de 25 ans catégorie A	1 040	49 650
Evolution sur 1 an	-7,2	+0,3
Part des moins de 25 ans parmi les DEFM A	12,1%	14,0%
Jeunes accompagnés en missions locales en 2017	LOT	OCCITANIE
Effectif	2 308	104 124
en évolution annuelle	-8,6%	-4%
dont part de femmes	52,5%	51,7%
dont part de niveau de formation infra V	44,4%	46,8%
Dispositifs d'accompagnement spécifiques en 2017	LOT	OCCITANIE
Nombre de jeunes entrés en PACEA	661	27 540
Nombre de jeunes entrés en garantie jeunes	332	8 739

Sources: Pôle emploi, ARML (i-Milo), DGEFP

En plus des situations de chômage, certains jeunes sont considérés comme « inactifs ». Sortis du système scolaire, sans emploi, ils ne sont pas inscrits à Pôle emploi et n'apparaissent donc pas dans les statistiques du chômage. Il est encore plus difficile de pouvoir les aider. Ces jeunes, en plus de ceux qui sont au chômage constituent les jeunes non insérés⁹, c'est-à-dire jeunes entre 18 et 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires (jeunes qui se sont déclarés au chômage ou inactifs, même s'ils sont par ailleurs inscrits dans un établissement d'enseignement). **La proportion de jeunes non insérés dans le Lot (26,3%) est supérieure à la moyenne régionale (24,5%) et à la moyenne France métropolitaine : 22,7%).**

Un autre indicateur fréquemment utilisé est celui des NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation). 21,3% de jeunes de 16-29 ans sont considérés comme Neet dans le Lot, contre 20,4% au niveau national et 22,3% en Occitanie. 59% ont un niveau infra-bac (54,1% en Occitanie). Les cantons de Cahors, Luzech, Gourdon et Puy-l'Evêque sont les plus concernés.

Les jeunes neet (répartition territoriale par canton)



Source: Insee RP 2015 / Cartographie: Direccte Occitanie

9 - Cet indicateur faisant partie des indicateurs socio départementaux (ISD, Insee). Il définit mieux que le taux de chômage les jeunes en situation professionnelle difficile; la tranche d'âge 18-25 ans cerne davantage la période de sas entre études et vie professionnelle (seuil de 25 ans = celui de l'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion).

Les Missions locales ont un rôle important à jouer dans le suivi de ces jeunes. En 2018, la Mission locale de Cahors a accompagné 2 354 jeunes sur ces 3 antennes (Cahors, Souillac, Gourdon), dont 983 en 1^{er} accueil. 58% ont entre 18 et 21 ans mais un phénomène nouveau est apparu, et qui ne concerne pas seulement le Lot, c'est la forte proportion de jeunes de moins de 18 ans. On est passé de 27 à 149 jeunes mineurs accompagnés, soit 12% en 1^{er} accueil (6% des jeunes accompagnés).

Le problème qui se pose est celui de l'accompagnement car du fait de leur âge, ces jeunes sont souvent en situation de décrochage scolaire et ont un trop faible niveau de diplôme pour pouvoir s'insérer sur le marché du travail. L'accès immédiat à l'emploi est impossible.

Jeunes accompagnés en missions locales en 2018	LOT	OCCITANIE
Effectif	2 354	99 872
en évolution annuelle	+2,0%	-4,1%
dont part de femmes	47%	48,6%
dont part de niveau de formation infra V	45,7%	47,1%
Dispositifs d'accompagnement spécifiques en 2018		
Nombre de jeunes entrés en PACEA	711	32 862
Nombre de jeunes entrés en garantie jeunes	384	10 940

Sources: MLI du Lot, ARML (i-Milo)

■ Ce que les jeunes interrogés en disent

Il est certain que l'**emploi** est une **préoccupation première** pour les 16-30 ans interrogés.

Les difficultés exprimées sur cette thématique sont les suivantes :

Un manque d'offres d'emploi mais aussi d'entreprises, et surtout dans les secteurs qui intéresseraient un certain nombre de jeunes : art et culture, graphisme, social, médecine douce, droit, esthétique...

En effet, ceux cherchant un emploi dans le tourisme, la restauration, l'agriculture, l'aéronautique, la santé et les personnes âgées n'expriment pas d'inquiétude quant à trouver du travail. Néanmoins, plusieurs de ces secteurs ne recrutent que de manière **saisonnnière**. La saisonnalité est également une problématique.

Pour trouver un emploi, les jeunes se tournent vers la Mission locale, les assistantes sociales et leur entourage/leur réseau lorsqu'ils en ont un : beaucoup disent avoir besoin d'être mieux informés sur les offres d'emploi existantes (Internet et dans des lieux de proximité) et savoir comment démarrer leurs recherches (cf. *Information et accompagnement des jeunes*).

Les discriminations ont également largement été soulevées : les 16-30 ans interrogés se sentent discriminés de la part des employeurs. Les discriminations exprimées portent sur l'âge (notamment pour les lycéens qui cherchent un premier job mais pas seulement eux) et le manque d'expérience. Mais aussi l'absence du permis (ou d'une voiture). Les jeunes disent aussi que, souvent, les employeurs leur rétorquent le fait qu'ils ont déjà embauché des jeunes de leur âge par le passé et que ce fut une mauvaise expérience : ils ne souhaitent donc pas réitérer.

C'est sur cette thématique de l'emploi que les problèmes de **mobilité** apparaissent le plus : horaires, fréquence, amplitude et prix des bus sont vécus comme une contrainte pour se déplacer, ainsi que le coût du permis et de la voiture. Néanmoins, des pratiques de contournement sont développées par les jeunes : conduire sans permis, covoiturage, etc.

De manière très récurrente, les jeunes ont aussi exprimé l'envie de **monter leur propre activité**, notamment ceux qui se projettent dans les secteurs d'activité peu développés dans le Lot (ex : naturopathie). Cependant, leur difficulté est qu'ils n'arrivent pas à visualiser comment ils pourraient en vivre. Ils verbalisent alors le besoin d'être accompagnés en ce sens.

On notera aussi que plusieurs jeunes interrogés bénéficiant de la Garantie jeunes, s'en disent très satisfaits.

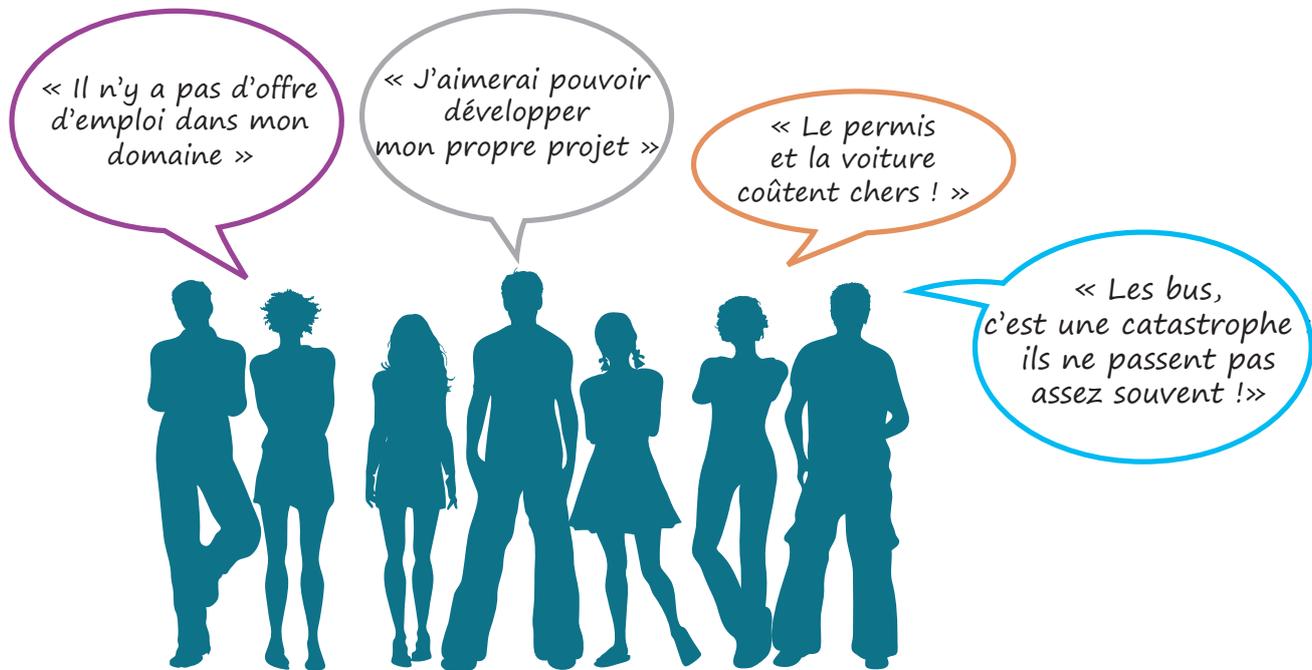
■ Des pistes de réflexions issues de ces chiffres et concertations



→ La première piste recouvre aussi l'idée que certains jeunes aimeraient développer leur propre entreprise pas obligatoirement sous statut associatif car a priori peu rémunérateur. Le mot «atypiques» se veut qualifier les secteurs d'activités plutôt absents dans le Lot en termes de débouchés mais aussi recouvrir le fait que la gouvernance, le modèle économique du projet pourraient être différents d'un montage de projet plus «classique» (ex : une jeune qui aimerait monter un tiers-lieu).

→ La deuxième piste rejoint le besoin des jeunes exprimé sous la thématique « Informations et accompagnement des jeunes», à savoir qu'ils ont besoin de rencontres physiques, en face-à-face, en direct. Mais ici, l'idée vise aussi un objectif de mieux se connaître pour déconstruire les préjugés des uns et des autres et a fortiori les discriminations à l'emploi.

→ La troisième piste pourrait par exemple se concrétiser par l'accès des jeunes au transport scolaire même s'ils ne sont plus collégiens ou lycéens, l'accroissement des passages des bus, ou encore la création d'une nouvelle auto-école sociale (tel que AIL par le passé).



Les jeunes et la mobilité : l'apport des chercheurs

Mélanie GAMBINO est Maître de conférences en géographie à l'université Toulouse Jean Jaurès. Ses travaux portent sur :

- les liens entre jeunesses et ruralités (mobilité, participation, insertion)
- la place des territoires ruraux dans les modes de vie contemporains
- les formes d'action collective territorialisée dans les territoires ruraux

Ses domaines actuels d'applications de recherches concernent les plateformes de mobilités, les démarches de développement local, les pratiques spatiales ou encore la requalification des centres-bourgs.

Présente lors de la restitution de l'étude « Jeunes et ruralité du Lot en 2019 » le 02 juillet 2019 à Souломès, Mélanie Gambino nous a apporté son éclairage sur la mobilité des jeunes ruraux. L'article¹⁰ ci-dessous synthétise son intervention.

« Bouger, errer, aller, venir... Observer les situations de marge pour comprendre ce qu'expriment les mobilités des jeunes dans les territoires ruraux ?

Mélanie GAMBINO, Olivier DESMESURE et Philippe SAHUC

« [...] la diversité des voies empruntées par les jeunes montre que la mobilité est loin d'être uniforme et homogène.

[...] Il y a une logique basée sur la proximité et le local, dans laquelle la mobilité est surtout quotidienne et résidentielle. Elle signifie que « bouger » c'est rester, investir le local, le proche, le connu. La mobilité permet de maîtriser un territoire local.

La migration n'est pas identifiée par les jeunes comme un registre de la mobilité, à cause de l'attachement au local ou par peur. Elle ne fait pas partie de leur mode de vie. C'est ainsi que se délimite un territoire construit dans une dialectique entre enfermement local et circulation intense dans un périmètre local (figure 1).

Ce registre de mobilité n'est pas perçu comme tel par l'entourage des jeunes, ni par l'environnement institutionnel dans lequel ils évoluent.

Il existe une autre logique dans laquelle la mobilité exprime un mouvement où deux lieux de résidence coexistent en complémentarité. La mobilité témoigne alors d'une alternance résidentielle, ponctuée par des déplacements fréquents entre leur lieu d'appartenance dans l'espace rural et leur lieu de résidence en ville. Ici « bouger », c'est articuler les localités, celles situées dans un espace d'origine et d'appartenance



Figure 1. Le scooter, support de la mobilité locale
Cliché : Mélanie Gambino, à Brantôme, juin 2005

10 - GAMBINO Mélanie, DESMESURE Olivier, SAHUC Philippe, 2019, « Bouger, errer, aller, venir... Observer les situations de marge pour comprendre ce qu'expriment les mobilités des jeunes dans les territoires ruraux ? », dans X. Bernier, J. Lombard, N. Mareï, K. Sutton et P. Zembri, Mobilités et marginalités, Presses Universitaires de Rennes, pp. 81-100.

identitaire stable à la campagne, et celles situées en ville, lieu de réalisation sociale, investi par choix ou par nécessité. Ce mouvement entre deux types d'espace permet aux jeunes d'acquérir « des formes d'indépendance partielles » (Galland, 2001). Pour mieux vivre et tirer parti de l'incertitude de la jeunesse, ils mettent en place une décohabitation et jouent sur deux mondes différents.

Il est encore possible de distinguer une autre logique dans laquelle la mobilité est mise au profit de la sédentarité. Elle est, dans ce cas, centrée sur la maison et met en relation de nombreux lieux éloignés les uns des autres, chacun correspondant à des rôles différents dans la vie quotidienne : le lieu de résidence, le lieu de travail, le lieu des loisirs et de la sociabilité, le lieu de la famille (la maison des parents et celle d'autres membres de la famille). La mobilité y est fonctionnelle, entièrement maîtrisée et mise au service d'un projet de vie, à savoir vivre chez soi à la campagne. Dans ce cas, « bouger », c'est partir et revenir et cela sert à s'installer. Cela représente le moyen de se différencier de la majorité des autres jeunes. La mobilité est une condition de réalisation d'un projet personnel d'ancrage dans des territoires ruraux qui ont pour les jeunes une dimension expressive. À bien des égards, les choix résidentiels et l'appétence pour la sédentarité de ces jeunes les rendent invisibles à l'heure du « tous urbains ».

En complément de l'approche géographique, l'analyse clinique nous permet de faire ressortir une forme de mobilité qui s'exprime davantage dans le temps, celle de l'errance. Elle n'est pas pathologique, contrairement à ce que nous délivre le sens commun. Elle permet plutôt d'apprécier non pas des parcours mais des trajectoires de jeunes qui se mettent en apesanteur du social et qui utilisent leur temps libre pour tenter de bâtir un cheminement qui n'entre pas dans les « tuyaux » traditionnels de l'insertion des jeunes. L'exemple le plus parlant sera certainement celui de Manon, habitante d'un espace de faible densité de population, qui, après avoir passé son baccalauréat pour « rassurer ses parents », développe un projet de coopération avec le Tibet qui ne ressemble à rien tellement il est hors norme et extraordinaire. Alors que cette jeune fait partie intégrante de la communauté des nomades du Chan Tang depuis plusieurs années, qu'elle parle couramment trois dialectes et le Chinois, qu'elle a inscrit son projet au registre du commerce chinois, là où de nombreuses ONG se sont vu refuser un accès définitif par le pouvoir chinois, son retour en France ne lui a jamais offert les occasions, les moyens et les interlocuteurs pour valoriser son pouvoir de l'expérience et de la connaissance. Bien entendu et même s'il s'agit d'une infime minorité, les nombreux exemples empruntés aux travaux cliniques montrent clairement que les jeunes, dont Manon illustre le cas, opèrent une véritable métamorphose en expérimentant le social à défaut de le subir (figure 2). Tout en répondant aux exigences de la norme (« passe ton bac d'abord »), ces jeunes possèdent un fond pulsionnel et une base affective qui les poussent à aller au-delà de leurs ressources tout en matérialisant des projets hypersophistiqués (une coopération de solidarité internationale, un festival, une association de cultures urbaines...). Cet exemple témoigne d'une mobilité latente qui dresse un autre rapport des jeunes à leur territoire, construit sur une temporalité qui alterne entre engagement dans la vie publique locale (création d'un festival, projet européen), vie professionnelle et privée (formation, recherche d'emploi, logement, loisirs...) et préoccupation intérieure pour reconstruire une histoire.



Figure 2. Manon, l'expérimentation par le voyage
Dessin : Philippe Sahuc, septembre 2016.



Figure 3. Un jeune motard de retour pour reprendre la ferme fromagère
Dessin : Philippe Sahuc, mai 2015.

L'enquête ethnologique permet de voir que l'extension de la diversité des pratiques culturelles de la vie vers les territoires ruraux (installations néorurales, développement touristique, internet, ces dernières années) a généré une mobilité liée certes à ces ressources officielles que sont les études et les stages (cela semble bien reconnu) mais aussi une mobilité liée à des formes de loisirs qui peuvent en retour devenir des ressources. C'est par exemple une jeune fille qui « bouge » pour trouver des activités sportives associatives qui lui conviennent et finit par trouver dans ce réseau associatif la ressource, en termes de contact, d'un premier emploi, au chef-lieu de canton. C'est aussi le cas d'un jeune homme, fils de néoruraux éleveurs fromagers, d'abord se désintéressant de cette activité et se passionnant pour la moto de circuit (se déplaçant à l'échelle du sud-ouest pour aller faire de la moto sur circuit) jusqu'à envisager la reprise de la ferme fromagère et d'associer la publicité pour le produit aux motos exhibées au grand public (figure 3). Dès qu'il s'agit d'entreprendre des déplacements un tant soit peu ambitieux, individuels ou à plus forte raison en groupe, l'une des premières questions qui se posent est celle des moyens à trouver et, à notre époque, cela passe le plus souvent par la validation d'un projet labellisé. Or, qui dit label dit soin du libellé. De confiance d'une enseignante en lycée agricole, pour obtenir un soutien public, il ne faut plus écrire « voyage », il faut écrire « mobilité ». La mobilité est, sinon la norme prescrite, du moins l'aune à laquelle on mérite ou non le soutien public. L'enquête ethnologique nous fait également décrypter autrement des mobilités bien connues dans les territoires ruraux, celle de la contrainte du ramassage scolaire, souvent décriée comme perte de temps et source de fatigue. Elle pourrait être un bon exemple de mobilité marginale dont peu d'acteur se rendent compte qu'elle produit ce qui peut être de l'ordre de la « ressource », reconnue après coup par le jeune qui a grandi.

Le regard croisé sur nos recherches, s'il permet le recensement de ces diverses mobilités, nous donne surtout une piste d'explication du sens à accorder à cette diversité. Ce que nous retenons, ce n'est pas tant que les jeunes ont des mobilités différentes, mais qu'elles ne sont pas comprises pour ce qu'elles expriment.

LES JEUNES ET L'ORIENTATION

■ Les chiffres et les cartes

- Les 15-29 ans : entre études, emploi et chômage

Parmi les 15-29 ans, dans le Lot, **60,5 % sont actifs** (en emploi ou au chômage) et **30,4% sont élèves ou étudiants**. Ces proportions diffèrent selon que l'on s'intéresse aux tranches d'âge des 15-19 ans (majoritairement élèves, étudiants), à celles des 20-24 ans, entre études et emploi, et les 25-29 ans majoritairement en emploi.

- Réussite éducative et orientation scolaire

Le département du Lot compte **5 360 élèves en lycées** répartis sur 12 établissements dont 3 privés. Les chiffres-clés 2017-2018 de l'académie de Toulouse indiquent également **1 507 étudiants** répartis sur 3 sites : Souillac, Cahors et Figeac (universités dont IUT et IUFM, post bac en lycées, et écoles -ingénieurs, commerce et autres-).

Deux indicateurs issus des indicateurs socio-départementaux¹¹ permettent d'appréhender certaines difficultés scolaires : la part des élèves entrant en 6^{ème} avec au moins un an de retard et les sorties précoces du système scolaire avec la part des « peu ou pas diplômés » au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée. Ces deux indicateurs sont moins élevés dans le Lot.

	LOT	OCCITANIE	France métropolitaine
Part des pas ou peu diplômés, au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée	16,7%	19,0%	19,2%
Part d'élèves entrant en 6 ^{ème} avec au moins un an de retard, à la rentrée 2016/2017	7,7	9,1	9,3

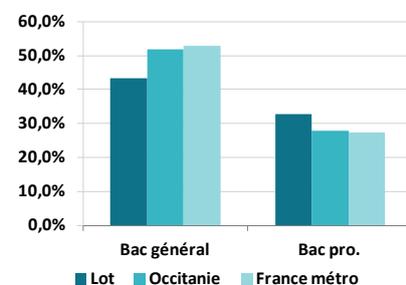
Sources: MLI du Lot, ARML (i-Milo)

En complément, les taux de redoublement¹² en classe de seconde sont également inférieurs :

- pour la 2nde générale et technologique (GT) : le taux est de 5% (France : 7,5%)
- 2nde professionnelle : 27,9% (France : 27,3%).

Le taux de réussite au baccalauréat¹³ (tous Bac) lors de la session 2017 est de 88,7% (respectivement 87,9% en Occitanie et 88% pour la France métropolitaine).

Répartition des admis au bac par type de baccalauréat



11 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2382915>

12 - Source : L'Académie en chiffres 2017-2018, Toulouse

13 - Source : Ministère en charge de l'Éducation, DEPP

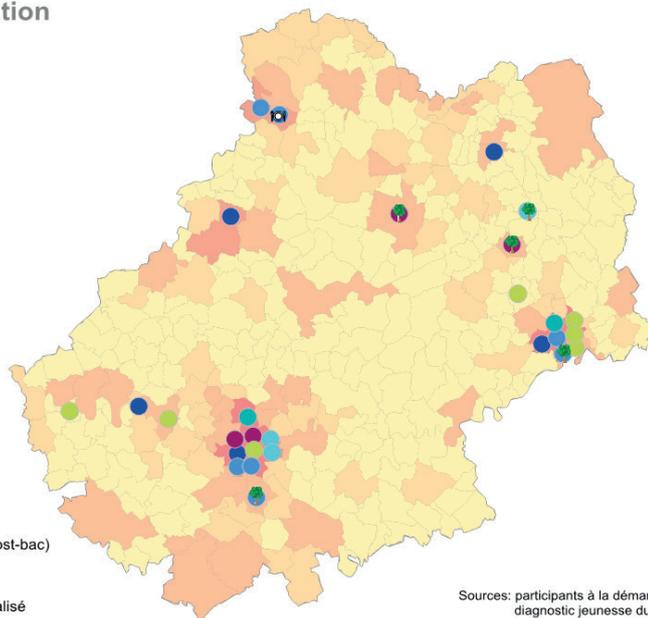
Scolarité et formation

Nombre de 15-29 ans par commune

- Moins de 50
- entre 50 et 99
- entre 100 et 499
- entre 500 et 1499
- de 1 500 à 3 293

Type de structures

- Lycée
- Lycée (dont enseignement post-bac)
- Etablissement universitaire
- Etablissement scolaire spécialisé
- Centre de formation d'apprentis
- Organisme de formation



- Spécialités
- agricole
 - hôtelier

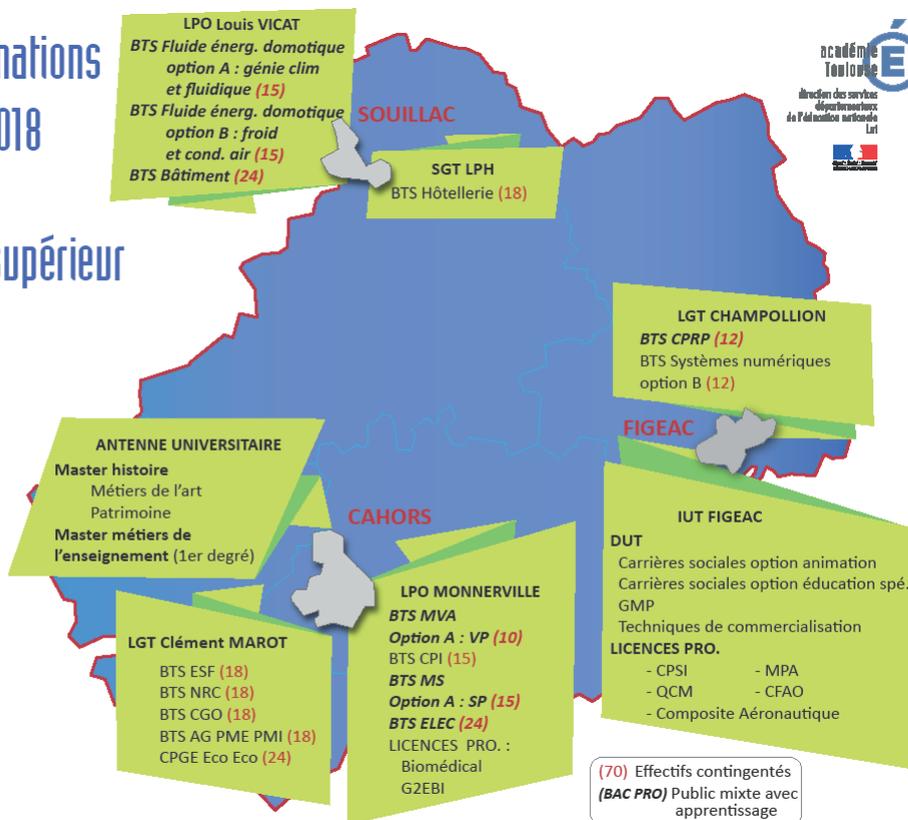
Sources: participants à la démarche diagnostic jeunesse du Lot 2019
Insee recensement de la population 2015

Cartographie: DRJSCS Occitanie

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artlicque

Carte des formations Rentrée 2018

Enseignement supérieur public

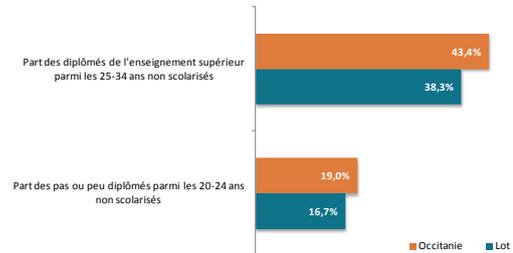


DSDEN46 - DPL - mai 2018

Dans le Lot, on observe le même phénomène que celui décrit dans le rapport du CESE « la place des jeunes dans les territoires ruraux (2017) » : une orientation scolaire plus tournée vers les **filières professionnelles**, notamment car elles sont plus présentes sur le territoire. Elles constituent une offre de proximité et paraissent donc plus accessibles aux jeunes lotois, d'un point de vue géographique mais également financier.

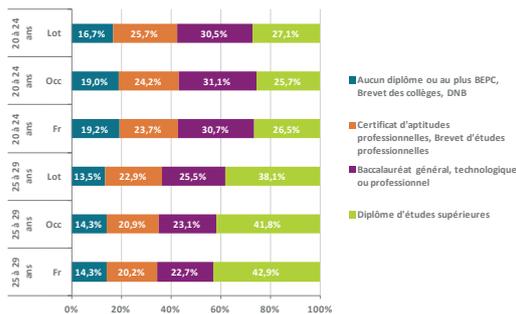
On observe également une part plus élevée de **jeunes en apprentissage** parmi les 16-25 ans. Fin 2017, le Lot comptait 810 jeunes apprentis soit une part de 5,4% (parmi les 16-25 ans) (respectivement 4,8% en Occitanie et 5,2% en France métropolitaine)

Part des diplômés de l'enseignement supérieur et part des non-diplômés



Source : Insee, recensement de la population 2015, traitements DRJSCS Occitanie

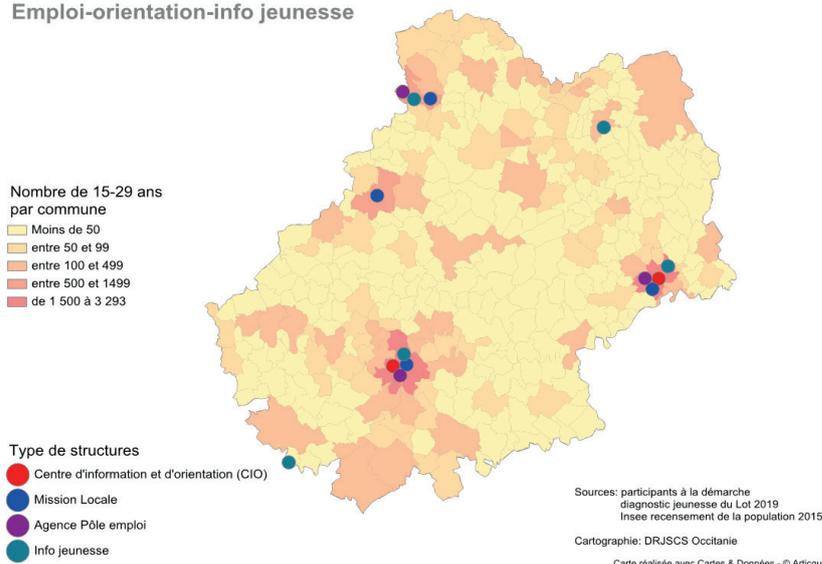
Répartition selon le diplôme le plus élevé (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2015, traitements DRJSCS Occitanie

Les jeunes lotois se tournent donc moins vers des études supérieures, privilégiant les filières professionnelles plus courtes et qui permettent un **accès au marché du travail plus tôt**. Les taux de scolarisation des 18-24 ans sont mécaniquement, plus faibles qu'au niveau régional ou national. Les **bons résultats scolaires** font que la proportion de jeunes lotois n'ayant aucun diplôme est plus faible qu'ailleurs, mais la proportion de diplômés du supérieur est moindre : 38,1% des jeunes de 25-29 ans résidant dans le Lot ont un diplôme d'études supérieures contre 41,8% en Occitanie ou près de 43% en France métropolitaine. Ce phénomène est accentué sur la tranche d'âge des 25-34 ans, **du fait des caractéristiques des emplois dans le Lot**.

Emploi-orientation-info jeunesse



■ Ce que les jeunes interrogés en disent

Lorsque les jeunes sont interrogés sur leurs projets ou leurs rêves : il y a toujours une réponse ! **Monter son entreprise, partir dans une grande ville ou à l'étranger, avoir un métier** : voilà les réponses les plus récurrentes.

Comme les professionnels, les jeunes interrogés déplorent un **manque de formations** initiales et professionnelles ainsi qu'un manque d'options et de spécialités.

Mais ce qu'ils expriment avant tout sur cette thématique, c'est un **sentiment de ne pas être écouté** (comme pour l'accompagnement en général) et dénoncent le fait d'être **mal informé** : de la part de leurs professeurs (principaux surtout), des CIO, de Pôle emploi, etc. Leurs désirs et aspirations ne sont pas entendus, les accompagnateurs s'en tenant aux notes scolaires, aux diplômes et à l'expérience qu'on n'a pas forcément lorsqu'on est jeune. Parallèlement, tel que cela a été exposé plus haut, les jeunes ont un vrai **désir de rencontres directes** en face-à-face (ex : avec des employeurs) **et d'expérimentation** (ex : de métiers).

Par ailleurs, les étudiants constatent une réelle disparité entre **Cahors et Figeac** : Figeac est vécue comme une ville étudiante (toute proportion gardée tout de même), tandis que Cahors pas du tout, malgré l'offre de formation. Pour certains jeunes, la ville de Cahors a comme ambition première le maintien du calme et de l'ordre dans la cité : tolérance zéro, aucun débordement permis. Autrement dit, pas de place faite aux jeunes. D'après les jeunes interrogés, même les patrons de bars seraient « stressés » par tout débordement potentiel. De plus, Cahors a souvent été citée comme une ville où le coût de la vie est plus élevé qu'ailleurs sur le département.

Sans insister sur le problème, déjà bien connu, **Parcours Sup** a plusieurs fois été abordé. Les jeunes n'y comprennent pas grand-chose et ne se sentent pas informés assez tôt sur ce logiciel et surtout le mécanisme de sélection qu'il recouvre. Pour l'obtention d'aides CROUS, les jeunes souhaiteraient aussi être davantage informés et aidés.

« A Figeac, la vie étudiante a l'air plus sympa qu'à Cahors, mais mieux vaut aller dans une grande ville si tu ne veux pas passer à côté de ta vie étudiante »



■ Des pistes de réflexions issues de ces chiffres et concertations



FOCUS

Les jeunes et l'orientation : l'action de Chemins d'avenirs

Gabrielle LÉGERET, secrétaire générale de l'association Chemin d'avenirs, fut présente lors de la restitution de l'étude « Jeunes et ruralité du Lot 2019 » le 02 juillet 2019 à Soulmès : elle nous a apporté sa vision sur l'orientation des jeunes ruraux.

L'association Chemins d'Avenir travaille à rendre les jeunes plus libres de leurs choix et de leurs mouvements, en encourageant le potentiel des collégiens, lycéens et étudiants se situant dans les petites villes et les zones rurales.

Pour cela, l'association informe, accompagne et promeut les jeunes de la « France périphérique » en agissant à travers un système de parrainage et la création d'un « écosystème » de réussite autour de ses filleuls. Ecosystème qui associe l'Éducation nationale, les familles, les entreprises et la société civile. L'idée est de permettre à ces jeunes de s'épanouir au sein de leurs territoires. Tout autant que de partir s'ils le souhaitent. Pour peut-être, ensuite, mieux revenir.

Chemins d'avenirs est la première structure à « mentorer » les jeunes des zones rurales et des villes petites et moyennes indépendamment de résultats scolaires ou de critères sociaux. Pour que seuls la motivation, la curiosité et le potentiel d'un jeune fassent la différence dans son parcours et ses projets d'avenir.

Chemins d'Avenir informe les jeunes :

- Donner accès aux élèves à une information riche et incarnée concernant leur avenir et répondre en temps réel à leurs questions ;
- Leur donner des clefs supplémentaires pour s'informer de manière autonome ;
- Les inciter à réfléchir tout au long de leur scolarité à leurs projets d'études en lien avec leur personnalité et leurs aspirations

Chemins d'Avenir accompagne ses filleuls durant au moins 18 mois, renouvelables :

- Attribuer un parrain à chaque filleul pour l'accompagner à hauteur de 2 heures par mois et lui donner confiance en lui-même selon une méthodologie innovante ;
- Permettre aux jeunes de rencontrer des étudiants, des professionnels et de découvrir des structures pour les aider à mieux s'orienter ;
- Associer les familles, la communauté éducative, la société civile et les entreprises, afin de créer un écosystème de réussite favorable au développement de chaque filleul.

Chemins d'Avenir promeut ses filleuls en leur donnant accès à des opportunités nouvelles :

- Proposer des stages et des préparations aux concours grâce à des partenariats ciblés ;
- Apporter un soutien logistique à ceux qui en ont le plus besoin ;
- Donner la parole et de la visibilité aux jeunes de ces territoires.

La fondatrice de Chemins d'Avenir a notamment publié l'ouvrage suivant :

Résumé :

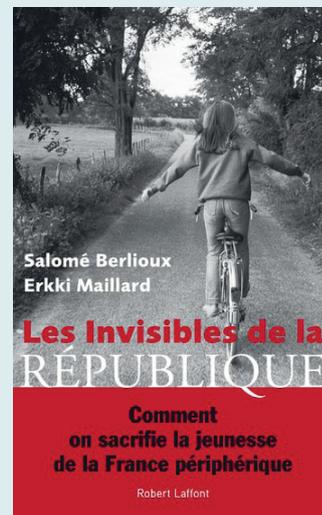
Ils s'appellent Gaëlle, Charlotte ou Julien. Ils vivent dans un village de l'Allier, à Cerbère, sur la Côte Vermeille, ou à Neufchâteau, dans les Vosges. Ils sont jeunes, compétents, et cherchent aujourd'hui leur voie professionnelle. Le champ des possibles devrait leur être grand ouvert. Pourtant, leur horizon est largement bouché.

Parce qu'ils grandissent loin des centres de décisions, à l'écart des flux économiques, parce qu'ils résident au cœur de petites villes, dans des zones pavillonnaires, des villages ou des espaces ruraux, 60 % de nos jeunes n'ont pas les mêmes chances de réaliser leur potentiel que leurs camarades des grandes métropoles.

Ces millions de Français, absents du débat public et dispersés sur le territoire, ont un point commun : le parcours d'obstacles qui s'impose à eux. Autocensure, manque d'informations, assignation à résidence, fragilité économique, absence de réseaux, fracture digitale... ils cumulent les difficultés et, pire, se sentent ignorés. Hors radar.

Les Invisibles de la République apporte un éclairage inédit sur les questions d'égalité des chances et propose des solutions pragmatiques, issues du terrain.

La jeunesse de la France périphérique n'a plus à subir ce déterminisme territorial. Pour eux, pour nous, il faut agir !



« [...] Qu'ils viennent de Touraine, de Charente ou d'Alsace, les membres de l'équipe de Chemins d'avenirs ont eu le sentiment que leurs origines géographiques, qu'ils revendiquent pourtant, les avaient un jour ou l'autre pénalisés. Car ce qui singularise la jeunesse périphérique, c'est l'accumulation des obstacles qu'elle rencontre : isolement géographique, déterminisme social, assignation à résidence, autocensure, manque d'informations, absence de réseau, fracture digitale, opportunités de formation réduites. C'est à mon sens le point commun qui rapproche 60 % des jeunes Français, qu'ils vivent sur le littoral, dans les montagnes ou dans des zones périurbaines. Ces obstacles agissent comme autant de freins qui brident leurs ambitions. Leurs ambitions au sens large, au sens de la volonté de se réaliser, de devenir acteur de son avenir, quelle que soit la voie choisie.

J'ai souhaité créer une structure pour prendre en compte les obstacles que peuvent rencontrer ces milliers de jeunes éloignés des grandes métropoles et pour les aider à les surmonter, main dans la main avec l'Education nationale, avec leurs familles, avec les entreprises et la société civile. Pour qu'ils puissent s'épanouir au sein de leurs territoires tout autant qu'ailleurs s'ils le souhaitent. Lorsqu'il s'agit d'orientation, tous les acteurs doivent être réunis au service des jeunes. Pour créer autour d'eux, comme s'efforce de le faire Chemins d'avenirs, un écosystème de réussite. Pour les informer, les accompagner, promouvoir leurs parcours et leurs talents. C'est ma conviction.

[...]. »

Salomé BERLIOUX

<https://www.cheminsdavenirs.fr/le-mot-de-la-fondatrice/>

LES JEUNES ET LA SANTÉ

■ Les chiffres et les cartes

Les jeunes sont davantage en bonne santé mais certaines conditions de vie, notamment des environnements sociaux, familiaux peuvent avoir des conséquences négatives. **Il existe peu d'indicateurs de santé sur le public jeune à une échelle locale** mais certains indicateurs régionaux peuvent donner quelques indications sur certains comportements à risque notamment.

- La région Occitanie se distingue par des consommations plus élevées en tabac, alcool, cannabis (surtout tabac et cannabis). Il existe une différence de comportements filles/garçons avec des consommations plus élevées chez les garçons qui se retrouvent au niveau national et régional.
- La mortalité des jeunes est faible mais les causes principales parmi les 15-24 ans sont les décès par mort violente (suicides et accidents de la circulation). Dans le Lot, sur 26 décès en moyenne annuelle, 13 sont dus à un **accident de la route**.
- Un autre indicateur important sur la santé des jeunes est le taux de recours à l'IVG chez les jeunes femmes (15-24 ans). Il est de 20,1 pour 1 000 dans le Lot soit légèrement plus élevé (+0,8) qu'au niveau France métropolitaine.

- Le **sentiment de mal-être** qui peut être illustré par les chiffres cités par le PAEJ (Point d'accueil et d'écoute jeunes) du Lot : sur 101 jeunes accueillis en 2018, 69% se déclarent en situation de mal-être, souffrance psychologique.

Une dernière publication de la DREES sur la santé des adolescents, indiquait que la part d'adolescents en surcharge pondérale est en augmentation avec 18% des adolescents¹⁴ scolarisés en classe de troisième en surcharge pondérale en 2017, dont plus d'un quart, soit 5,2%, sont obèses. Au-delà des inégalités sociales qui persistent dans les comportements alimentaires, le temps passé devant les écrans réduit inévitablement l'activité physique et engendre également des problèmes de concentration et d'apprentissage. Selon cette étude, pour la plupart des adolescents, le temps passé devant les écrans est supérieur aux recommandations publiées en 2013 par l'Académie des sciences qui suggèrent de ne pas excéder deux heures par jour devant les écrans à l'adolescence. 73% des élèves dépasseraient ce seuil durant la semaine.

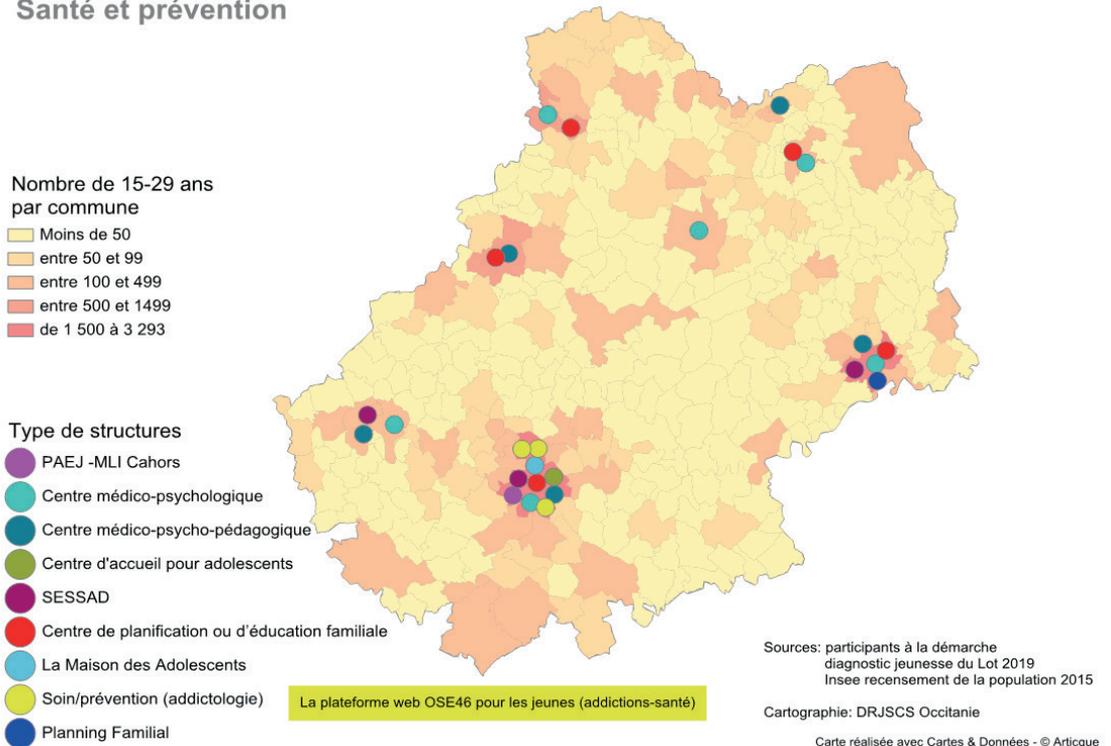
Conduites à risques, morbidité, mortalité en 2017

	Lot	Occitanie	France métropolitaine
Consommation tabac, alcool, cannabis à 17 ans en %			
Garçons			
Tabac quotidien en % (au moins une cigarette par jour)	nd	28	26
Alcool régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	nd	12	12
Cannabis régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	nd	11	10
Filles			
Tabac quotidien en % (au moins une cigarette par jour)	nd	26	24
Alcool régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	nd	5	5
Cannabis régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	nd	6	5
Taux de recours à l'IVG des mineures (pour 1 000 femmes de 15 à 17 ans) en 2017	nd	6,6	5,3
Taux de recours à l'IVG chez les jeunes femmes (15-24 ans) pour 1 000 femmes	20,1	nd	19,3
Décès des jeunes de 15 à 24 ans (2013-2014-2015) toutes causes confondues	26	725	7 211
Par accident de la circulation	13	189	1 837
soit en %	50,0%	26,1%	25,5%
Par suicide	3	105	1 160
soit en %	11,5%	14,5%	16,1%

Sources : DREES, SAE, PMSI ; Insee, RP 2015 exploitation complémentaire, estimation de population 2018 ; Inserm, CépiDc ; OFDT, enquête Escapad 2016 ; Erasme (Cnam-TS)

14 - « En 2017, des adolescents plutôt en meilleure santé physique mais plus souvent en surcharge pondérale », Etudes et résultats n°1122, août 2019

Santé et prévention



■ Ce que les jeunes interrogés en disent

Les jeunes se considèrent peu malades et plutôt en bonne santé.

S'ils ont besoin d'information concernant leur santé, les 16-30 ans disent se tourner d'abord vers leur médecin traitant et Internet.

Pour comprendre les difficultés de santé des jeunes, il faut alors prendre le temps de discuter et d'instaurer un climat de confiance (cette thématique étant la plus intime de l'étude) : de prime abord, « tout va bien ». En effet, ce sujet est plus tabou et les accompagnements des jeunes portent surtout sur l'emploi, la mobilité et le logement (les professionnels évoquent peu ces problèmes). Pourtant des difficultés se sont exprimées.

Le manque d'autonomie pour gérer administrativement sa santé (sauf pour les prises de rendez-vous). Ces démarches leur apparaissent comme totalement abstraites, ou du moins longues et compliquées, surtout si un problème se présente (ex : perte de la carte vitale).

Comme pour l'ensemble de la population, les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous médical sont longs. Sans parler de la difficulté à trouver un médecin lorsqu'on n'a encore jamais consulté chez ce professionnel : problème des **nouveaux dossiers**, que personne ne prend. Comme pour le reste de la population également, les spécialistes sont consultés en dehors du territoire.

Bien-sûr **le coût des soins** et le temps entre paiement de la consultation et remboursement ont été évoqués : l'accès aux soins reste une difficulté.

Quelques jeunes expriment, sur cette thématique aussi, subir des **discriminations** : lorsqu'ils sont bénéficiaires de la CMU.

« Sécu, mutuelle : on y comprend rien ! On demande encore à nos parents. »



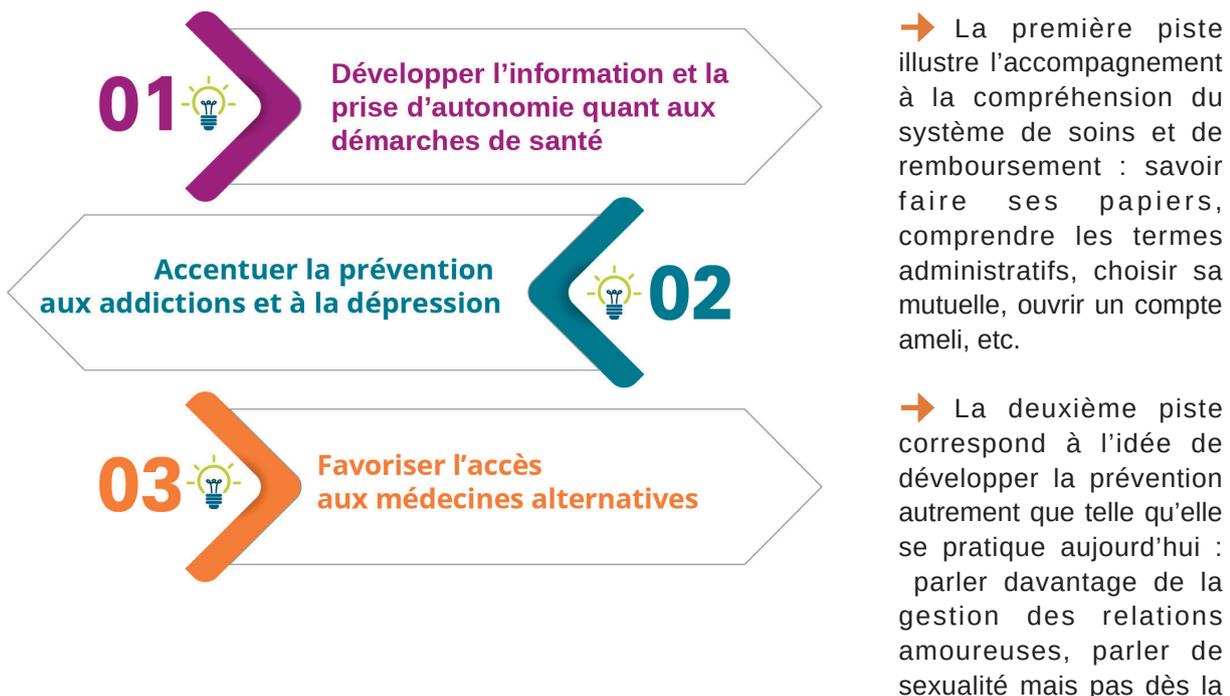
Par ailleurs, la **consommation d'alcool et de cannabis** sont considérées à la fois comme banales, quotidiennes pour certains (surtout le cannabis), et festives (surtout l'alcool). Dès le collège, les jeunes testent ces substances. Quelques-uns ont confié le fait que leur consommation de cannabis avait directement entraîné la perte de leur permis de conduire et que cela avait eu des incidences sur leur emploi et mobilité. Pour certains, les forces de l'ordre sont trop strictes avec les jeunes.

L'addiction aux écrans et en particulier aux jeux vidéo semble assez répandue, dès le collège. L'étude ne s'est pas penchée explicitement sur cette problématique.

C'est **la dépression, l'anxiété et le mal-être** qui semblent également des problèmes de santé touchant un nombre non-négligeable de jeunes. Le sentiment d'être paumé, un climat familial compliqué, le manque d'estime de soi ont été exprimés.

Durant les entretiens a aussi été abordé le tabou autour des questions liées à la sexualité, à l'alimentation ou encore à la dyslexie.

■ Des pistes de réflexions issues de ces chiffres et concertations



6^{ème} (car au lycée, on n'écoute plus, le discours étant devenu rébarbatif), animer ces séances actuellement plutôt moralisatrices et descendantes en partant du vécu des jeunes, que la prévention se déroule ailleurs que dans les établissements scolaires, etc. La prévention autour d'une bonne alimentation a aussi été évoquée ainsi que la prévention autour des questions de « filles » : gynécologie, protections hygiéniques, etc.

→ Enfin, plusieurs jeunes ont évoqué l'idée de favoriser et démocratiser l'accès des 16-30 ans aux médecines dites alternatives (ex : phytothérapie, ostéopathie) ou encore à une meilleure alimentation (ex : le bio) mais aussi aux psychologues (non remboursés par la sécurité sociale).

LES JEUNES ET LE LOGEMENT

■ Les chiffres et les cartes

Accéder à un logement autonome est important dans le passage à l'âge adulte et cela reste une aspiration très forte des jeunes¹⁵. Pour autant, de multiples facteurs peuvent le freiner : la faiblesse des ressources financières et la précarité de l'emploi des jeunes en premier lieu, mais des freins psychologiques également.

- Les jeunes Lotois vivent plus fréquemment chez leurs parents

L'accès à l'autonomie résidentielle est, de manière générale, plus tardive dans les départements ruraux. C'est le cas dans le Lot où la proportion de jeunes de 20-24 ans¹⁶ vivant chez leurs parents est de 43,6% (39,1% en Occitanie). Comme partout en France, la différence selon le genre est très marquée. Si les filles sont un peu plus d'un tiers (34,4%) à vivre encore chez leurs parents, plus de la moitié des garçons (51,6%) le sont encore.



Cohabitation familiale des jeunes de 20 à 24 ans en 2015	OCCITANIE	LOT	France métropolitaine
Part de l'ensemble des jeunes de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	39,1	43,6	46,6
Part des garçons de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	46,0	51,6	53,9
Part des filles de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	32,2	34,4	39,4

Source : Insee, RP 2015

Selon les territoires, l'offre de logements et les tensions qui s'exercent sur le marché du logement ont aussi un impact sur l'accès plus ou moins facilité au logement autonome des jeunes. En milieu rural, l'offre de logements vacants de petite taille est en général limitée. Une partie du parc immobilier est ancienne et parfois en mauvais état. A l'inverse, la pression foncière et immobilière peut être forte dans les zones touristiques, entravant la capacité à se loger de nombreux jeunes.

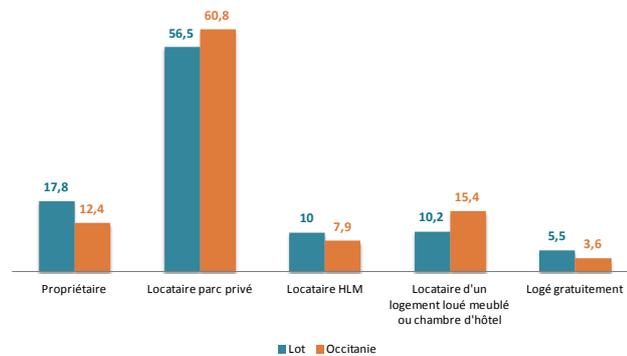
- Des spécificités du parc de logements qui ont des conséquences sur le statut d'occupation des logements des jeunes

Dans le Lot, le taux de vacance des logements s'élève à 10% (8,2% en Occitanie et 7,5% en France) pouvant s'expliquer en partie par une baisse de la population et un parc de logements vieillissant (30,5% des résidences principales ont été construites avant 1946 contre 20,4% sur l'ensemble de l'Occitanie). Du fait de l'attrait touristique du département, la part des résidences secondaires est également élevée (19% contre 15,8% en Occitanie ou 9,5% en France). De plus, dans un parc de logements composé à 82% de maisons individuelles, 74% des habitants sont propriétaires de leur logement. Les logements de 1-2 pièces ne représentent que 10,1% des résidences principales (16,6% en Occitanie).

15 - « Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes », Injep Analyses et synthèses n°19, décembre 2018
 16 - On considère la tranche d'âge des 20-24 ans car c'est celle où il y a le plus de situations hétérogènes, entre études, emploi, chômage (indicateur de prise d'autonomie résidentielle).

Cela se traduit chez les jeunes lotois ayant décohabité par un **accès plus important à la propriété** : ils sont 17,8% à être propriétaire contre 12,4% ailleurs dans la région. Cela peut expliquer le départ plus tardif du domicile parental (le jeune attend d'avoir quelques économies pour pouvoir emprunter). Le statut de locataire est cependant majoritaire chez les jeunes lotois comme partout ailleurs : 56,5% et 60,8% ailleurs. Il est à noter que malgré le manque structurel de logements sociaux dans la région, **l'accès à un logement social semble un peu plus facilité** pour les jeunes lotois par rapport à d'autres territoires d'Occitanie puisque 10% des jeunes sont logés dans un logement HLM (7,9% en Occitanie).

Statut d'occupation des logements des jeunes de 15-29 ans (en %)



Sources: Insee, RP2015

Le parc locatif privé reste la solution pour la plupart des jeunes, mais moyennant un taux d'effort conséquent (part des dépenses logement dans le budget individuel).

Aux situations ne permettant absolument pas un accès au logement du parc privé, y compris pour des raisons de besoin en logement temporaire, des solutions peuvent être trouvées via les foyers de jeunes travailleurs, les résidences étudiantes, etc.

- Des situations hétérogènes qui posent plus ou moins problème

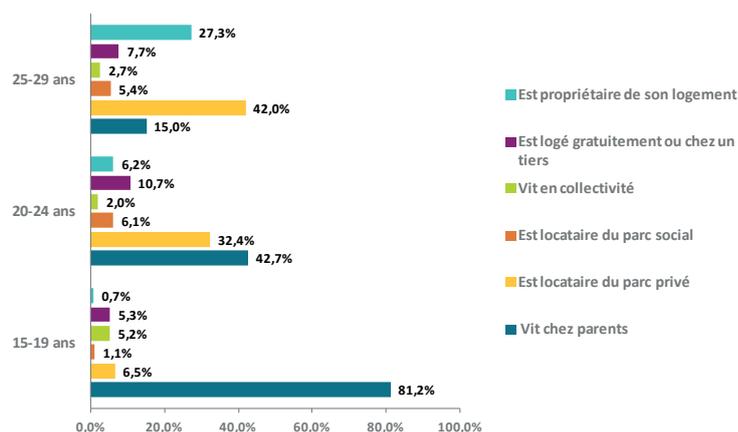
Les situations sont, cependant, très hétérogènes selon l'âge et là où en est le jeune dans son évolution personnelle et dans son insertion socioprofessionnelle (études initiales, poursuite d'études supérieures, emploi stable, précaire ou chômage). Elles déterminent ses ressources financières pour accéder à un logement.

Le graphique ci-dessous illustre cette évolution :

- 81,2% des 15-19 ans vivent chez leurs parents, ce qui est plutôt « normal » pour des âges où l'on est encore au lycée.
- Parmi les 20-24 ans, les situations sont déjà plus hétérogènes avec 42,7% des jeunes qui vivent encore chez leurs parents, 32,4% qui sont locataires du parc privé, etc.
- Chez les 25-29 ans, la grande majorité vit en logement autonome que ce soit en tant que locataire du parc privé, du parc social ou encore en tant que propriétaire. Mais 15% vivent encore chez leurs parents.

Répartition des jeunes selon leur situation par rapport au logement (par tranches d'âge quinquennal)

Source: Insee - recensement de la population 2015
Traitements: DRJSCS Occitanie



Vivre chez ses parents, quand on a 16 ans et que l'on est au lycée est plutôt dans l'ordre des choses, ça l'est moins quand on a 27 ans et que l'on a un emploi stable, mais que l'on ne peut pas se loger car le coût est trop élevé par rapport à son salaire. Sauf si c'est un choix de vie, et notamment pour économiser en vue d'accéder à la propriété. **Tout est une question de situation choisie ou subie.** Dans le Lot, on identifie par exemple 20% des jeunes en CDI qui vivent chez leurs parents. Parmi les jeunes qui sont au chômage, 48% vivent chez leurs parents. Parmi les jeunes en emplois précaires, 38% sont locataires dans le parc privé et 34% vivent chez leurs parents. Parmi ceux qui ont décohabité, 27% vivent en couple, 24% en couple avec enfants et 3,4% sont des familles monoparentales.

- Le problème du logement des jeunes, une problématique qui dépasse les contours du Lot

Même s'il y a des spécificités sur chaque territoire, la problématique du logement des jeunes, comme celle du chômage, est globale en France. Pour reprendre des éléments du baromètre de la jeunesse Injep 2018 qui interrogeait les jeunes notamment sur leurs parcours résidentiels :

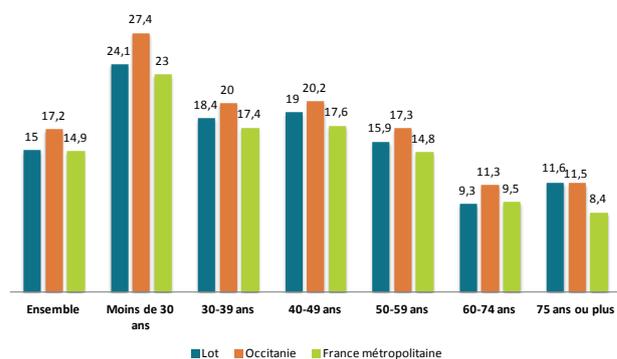
- 40% citent le coût financier du logement et de la vie dans les raisons empêchant de quitter le domicile familial, 32% attendent un emploi avant de choisir un logement ;
- 36% citent le salaire trop faible comme frein éventuel à l'accès au logement et 29% l'absence d'emploi.
- 69% des jeunes qui vivent en logement autonome déclarent que leurs dépenses de logement représentent une lourde charge, 65% considèrent que ces dépenses représentent plus de 30% de leurs ressources mensuelles et 38% ont été aidés financièrement par un proche pour accéder à leur premier logement ou à leur logement actuel.

- Précarité financière

Dans le Lot, le taux de pauvreté est inférieur à celui de l'Occitanie et quasi égal à celui de France métropolitaine. Mais comme partout, les jeunes sont les plus touchés par rapport aux autres tranches d'âge et cette proportion atteint 24,1% pour les moins de 30 ans dans le département.

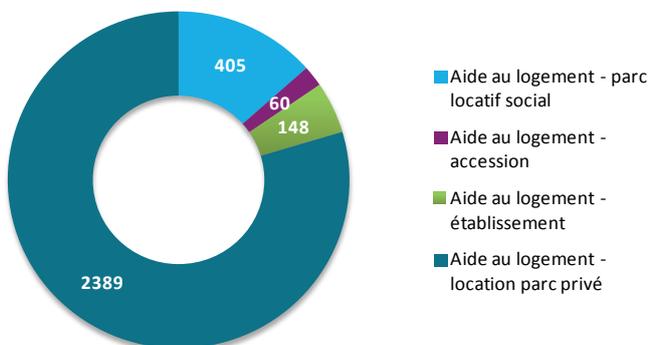
Cet indicateur est partiel pour les jeunes puisqu'il ne concerne que l'âge du référent fiscal et tous les jeunes ne sont pas installés en ménage. Les données CAF permettent d'avoir des éléments plus précis sur la précarité de certains jeunes.

Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal (en %)



Sources: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

Jeunes allocataires d'aides au logement selon le logement



Parmi les allocataires de la CAF du Lot, 20% sont des jeunes de moins de 30 ans. En volume, cela représente 5 300 individus. Pour 42,5% d'entre eux, ils sont considérés comme allocataires à bas revenus.

Source : données CAF 46

L'allocation logement la plus répandue est pour les jeunes en locatif privé (2 389). Ils sont près de 2 000 également à percevoir la prime d'activité, soit 30% des individus qui la perçoivent dans le Lot.

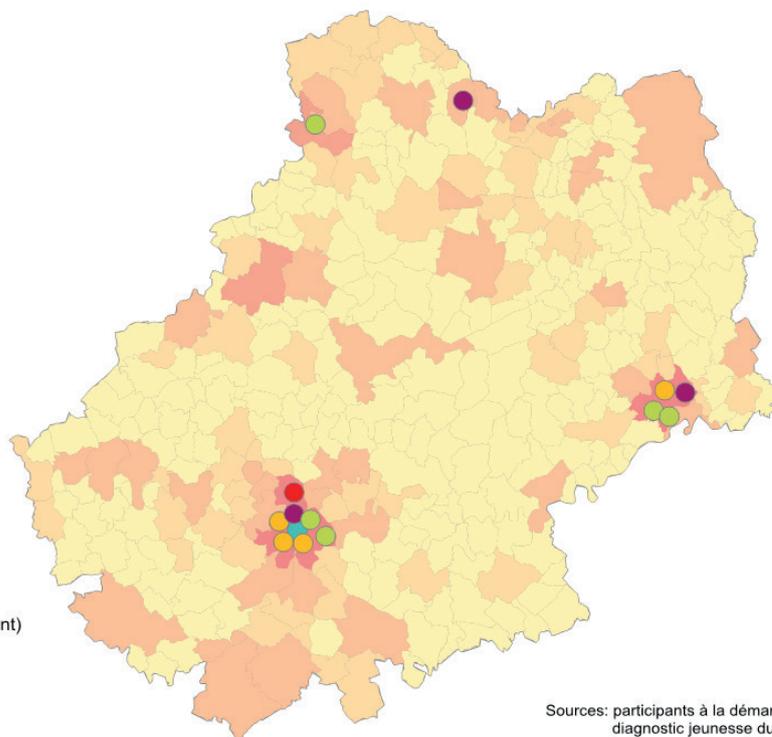
Logement

Nombre de 15-29 ans par commune

- Moins de 50
- entre 50 et 99
- entre 100 et 499
- entre 500 et 1499
- de 1 500 à 3 293

Type de structures

- ADIL 46 (information logement)
- Auberge de jeunesse
- Foyer jeunes travailleurs
- Résidence étudiante
- Antenne Lot Habitat



Sources: participants à la démarche diagnostic jeunesse du Lot 2019
Insee recensement de la population 2015

Cartographie: DRJSCS Occitanie

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

■ Ce que les jeunes interrogés en disent

Les 16-30 ans interrogés effectuent leur recherche de logement par Internet (ex : Leboncoin) et lorsqu'ils se font accompagner, c'est par la Mission locale et les assistantes sociales d'abord. Ces recherches et accompagnements sont considérés comme globalement satisfaisants.

Par ailleurs, une grande majorité des participants perçoit des aides financières pour le logement (APL) et/ou est soutenue par leurs parents.

Ceux qui vivent en colocation le feraient par choix (recherche de convivialité) et non par contrainte.

Malgré tout, des difficultés se sont exprimées, mais qui ne sont pas toutes spécifiques aux jeunes :

- **Coût et offre de logement** : pour les jeunes interrogés, leur loyer est trop élevé et/ou le montant des aides (qui baisse) trop faible ; à Cahors les logements sont mal isolés, humides et presque insalubres ; à Cahors aussi, certains quartiers sont « malfamés » ; les délais d'attente pour l'obtention d'un logement social sont longs.
- **Accès aux droits et démarches administratives** : les jeunes disent ne pas connaître leurs droits et ne pas savoir effectuer leurs démarches administratives.
- **Gestion du logement** : ce besoin a été largement répété au cours des différents ateliers de recueil de parole. Les jeunes expriment un besoin d'accompagnement à entretenir leur logement, à déménager, à faire des travaux, etc. Mais ce résultat est certainement lié à l'échantillon de l'étude, où les jeunes habitant en résidence sont surreprésentés.
- **Discrimination** : âge, revenus, résidence. En effet, sur cette thématique aussi les jeunes disent être discriminés lorsqu'ils recherchent un logement. Les propriétaires leur répondent qu'ils sont trop jeunes ou que leurs revenus sont trop faibles pour qu'ils puissent leur louer le logement. A l'inverse, le logement peut aussi être source de discrimination, notamment pour les jeunes habitant en CHRS par exemple : l'adresse inscrite sur le CV semble réhibitoire pour les employeurs.

« Ce serait bien d'apprendre à gérer son logement : entretien, demandes d'aides, déménagement... »



■ Des pistes de réflexions issues de ces chiffres et concertations



- ➔ La première piste est une piste généraliste, d'amélioration de l'offre de logement (logements mieux isolés, petits, moins chers...). De nouvelles formes d'habitat pourraient être développées : habitat intergénérationnel, en colocation (à faciliter administrativement parlant), habitat participatif, habitat inclusif, société coopérative d'habitants, etc.
- ➔ Concernant la deuxième piste, l'accès aux droits et l'autonomie dans les démarches administratives sont à renforcer : par une meilleure information mais aussi un accompagnement à la gestion globale du logement. Des ressources existent sur le Lot : Jeu'loge de l'ADIL et le jeu « budget » de la Maison Départementale des Familles.
- ➔ La troisième piste, comme sur les autres thématiques, illustre l'idée que les préjugés des uns et des autres doivent être cassés (ex : via l'organisation de home dating). Mais en évoquant cette piste, les jeunes proposaient aussi qu'un tiers entre le jeune et le propriétaire soit davantage présent et fasse la médiation.

FOCUS

La place des jeunes dans les territoires ruraux : l'analyse du CESE

Bertrand COLY a exercé de nombreuses responsabilités au sein du MRJC : coordinateur de la région Centre et de l'Indre, administrateur national pendant trois ans, puis secrétaire général de 2010 à 2014. Dans ce cadre, il a notamment participé à la rédaction du livre « Va y avoir du taf ! », à l'essaiage des Parlements Libres des Jeunes et à l'écriture de propositions au sein de la plateforme « Pour un Big Bang des politiques jeunesse ».

Il a co-rapporté en janvier 2017 un avis sur la place des jeunes dans les territoires ruraux et réalise le portage de ce travail.

Bertrand COLY fut présent lors de la restitution de l'étude « Jeunes et ruralité du Lot 2019 » le 02 juillet 2019 à Soulmès



PLACE DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX



Le Gouvernement a saisi le Conseil économique, social et environnemental sur la Place des jeunes dans les territoires ruraux.

Les jeunes sont 1,6 M de 15 à 29 ans à résider dans l'espace à dominante rurale, qui accueille 18 % de la population. Très divers.e.s, les jeunes ruraux.ales témoignent d'un fort attachement à leur territoire. Ils.elles s'orientent après la 3^e davantage vers la voie professionnelle que les jeunes urbain.e.s et font en moyenne des études supérieures plus courtes. Cela tient entre autres à l'offre de formation de proximité et aux freins notamment financiers à la mobilité, même si une partie des jeunes ruraux.ales part étudier ou travailler dans les pôles urbains.

Les jeunes ruraux.ales entrent plus tôt sur le marché du travail. Selon le CREDOC, 59 % des jeunes ruraux.ales ont un emploi (contre 49 % des jeunes urbain.e.s) et les catégories ouvrièr.e.s et employé.e.s y sont surreprésentées. Le taux de chômage des jeunes entre 18 et 24 ans domicilié.e.s dans les cantons ruraux très peu denses atteint 25,1 %, contre 27,1 % en zones urbaines. Pourtant, 24,4 % des jeunes de 18-24 ans sont ni en emploi, ni en formation dans ces cantons très peu denses, contre 20,8 % des jeunes urbain.e.s. Les différences femmes/hommes devant la formation

**Les jeunes ruraux.ales
entrent plus tôt
sur le marché du travail**

59 %

des jeunes ruraux.ales ont un emploi contre 49 % des jeunes urbain.e.s

et l'emploi sont fortes en zones rurales : parmi les demandeur.e.s d'emploi de moins de 25 ans, 61 % sont des femmes en ZRR. L'automobile est souvent la seule possibilité pour les déplacements quotidiens dans le rural, avec une mobilité plus coûteuse qu'en ville.

La facilité relative de l'accès au logement participe de l'attractivité des espaces ruraux. Cependant, l'offre de logements de petite taille y est limitée et la pression immobilière peut être élevée en zones touristiques littorales ou frontalières. L'offre de services de proximité est souvent insuffisante dans les territoires ruraux, où se posent des problèmes d'accès à la prévention et aux soins, en particulier pour les jeunes ruraux.ales manquant de moyens financiers. La couverture numérique progresse mais des zones blanches subsistent. Les territoires ruraux sont aussi moins bien dotés en services et équipements culturels, même si des associations y remédient en partie. Des politiques dites « de jeunesse » se limitent souvent dans les faits à la petite enfance, alors qu'est en jeu l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Les jeunes des zones rurales ont plus qu'en ville confiance dans les relations de proximité mais se sentent moins concerné.e.s par le sort des « personnes lointaines ». La confiance dans les institutions représentatives a fortement baissé parmi les jeunes en milieu rural. Le cumul des mandats, l'âge des élu.e.s ou un sentiment d'abandon lié à la fermeture des services de proximité, notamment publics, peuvent y contribuer. Toutefois, le bénévolat est chez les jeunes ruraux.ales plus fréquent que dans les villes.



Danielle Even

est présidente de la chambre d'agriculture du département des Côtes d'Armor, vice-présidente de la chambre régionale d'agriculture de Bretagne et membre au CESE au titre de la vie économique et dialogue social et représentants des exploitants et des activités agricoles.

Elle siège à la section de l'éducation, de la culture et de la communication où elle représente le groupe de l'agriculture.

Contact :

danielle.even@lecese.fr
06 73 01 47 88



Bertrand Coly

est éducateur spécialisé et ancien secrétaire général du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) et co-initiateur du Forum français de la jeunesse (FFJ).

Il siège à la section de l'aménagement durable des territoires, à la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques où il représente le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse.

Contact :

bertrand.coly@lecese.fr
06 03 98 85 17

LES CHIFFRES DES JEUNES RURAUX.ALES

1,6 million
de jeunes entre 15 et 29 ans
vivent dans les territoires ruraux

92 %
des jeunes ruraux.ales
n'ont pas confiance dans le politique

LA MOBILITÉ : DÉTERMINANTE POUR ACCÉDER À L'EMPLOI

45 %
des jeunes ayant le permis de conduire
et un CAP trouvent un emploi et seulement
19 % s'ils n'ont pas le permis

32 %
des jeunes ruraux.ales n'ont pas assisté
à un entretien pour un emploi
faute de transport

32 %
des jeunes ruraux.ales entre 18 et 30 ans
sont propriétaires ou accédant
à la propriété contre 20 % en ville

7 élu.e.s sur 10
ne font pas de la jeunesse leur priorité
contre 1 élu.e sur 10 en zones urbaines

34 %
seulement des jeunes ruraux.ales
accèdent aux bibliothèques
contre 46 % pour
les jeunes urbain.e.s

LE RAPPORT AUX AUTRES

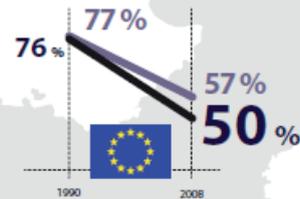
41 %
des jeunes ruraux.ales ont confiance
dans les relations de proximité
— 35 % des jeunes urbain.e.s —.
Alors que seulement

32 %
d'entre eux.elles ont confiance en
autrui et se sentent concernés
par le sort des personnes lointaines
— 49 % des jeunes urbain.e.s —.

LA FORMATION : D'IMPORTANTES ÉCARTS AVEC LES JEUNES URBAIN.E.S

50 %
des jeunes ruraux.ales s'orientent,
après la classe de 3^e, vers la voie professionnelle
contre 40 % pour les jeunes urbain.e.s

7,3 %
des jeunes ruraux.ales possèdent un diplôme
universitaire de 2^e ou 3^e cycle contre
15,4 % pour les jeunes urbain.e.s



La confiance dans l'Union européenne
a baissé davantage chez les jeunes ruraux.ales
que chez les jeunes urbains.ales

Dans les territoires très peu denses

66 %
des jeunes ruraux.ales
entre 18 et 29 ans sont
actif.ve.s occupé.e.s contre
56 % des jeunes urbains.ales

24,4 %
des 18-24 ans ruraux.ales
sont Neet's (ni en emploi
ni en formation)
contre 20 % des urbains.ales

61 %
des demandeur.se.s
d'emploi de moins de
25 ans en Zones de
revitalisation rurale
sont des femmes

4,7 %
des missions de service
civique ont lieu en milieu
rural très peu dense

LE VÉCU DES PROFESSIONNELS ACCOMPAGNATEURS

La partie qualitative de l'étude visait à recueillir la parole des acteurs locaux, en priorité celle des 16-30 ans. Mais ce diagnostic tenait aussi à s'appuyer sur l'expertise des professionnels et rendre compte de leur vécu d'accompagnateur : leur vision des jeunes, leur vision des politiques jeunesse locales, leurs pratiques d'accompagnement, leurs besoins, leurs difficultés, leurs propositions. En effet ces personnes sont au quotidien au contact des jeunes et au cœur des structures, services, dispositifs jeunesse.



La parole des professionnels a été recueillie :

- principalement lors du premier atelier exploratoire, le 28 janvier 2019 à Soulomès : 65 participants ;
- lors des ateliers participatifs, via un questionnaire spécifique sous format papier et numérique : 27 réponses ;
- lors de la restitution du 02 juillet 2019 à Soulomès : 110 participants.

On soulignera que le questionnaire passé aux professionnels aurait du être mieux accompagné : ceci afin qu'ils y répondent en parlant davantage de leur vécu plutôt que de parler de celui des jeunes, à la place des jeunes.

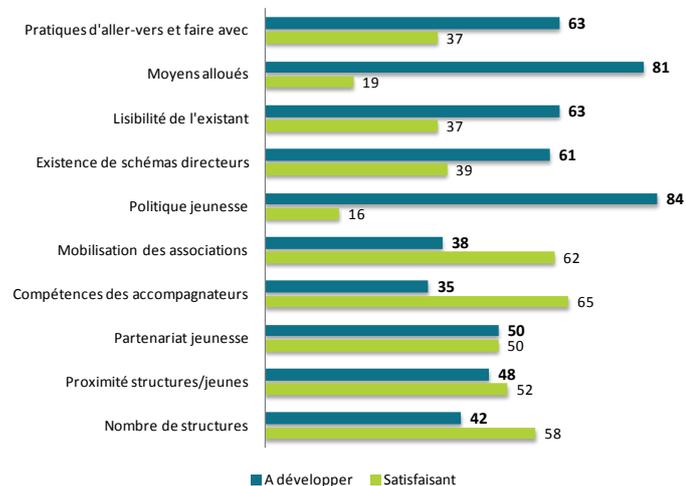
A alors été observé un **territoire plutôt bien couvert** pour accompagner les jeunes lotois, avec des services publics mais aussi **des structures** diverses, dynamiques et volontaires, et surtout **des professionnels** motivés, engagés, qui disent se connaître plutôt bien (car territoire petit).

Néanmoins, on a pu observer que derrière le vocable « jeunesse », les professionnels entendaient avant tout les 11-17 ans. Cette représentation est certainement due au développement et financement de **politique enfance** plutôt que jeunesse. D'où certainement quelques frustrations quant à la présente étude telle que : « *il aurait fallu mener l'enquête davantage dans les établissements scolaires* ».

Les professionnels qui accompagnent les jeunes au quotidien soulignent avant tout leurs problèmes de **mobilité, d'emploi et de formation** (moins de santé par exemple) : toutes ces difficultés propres aux jeunes constituent nécessairement des obstacles à l'accompagnement, en particulier la difficulté de se déplacer, qui complique les accompagnements et leur suivi.

D'autres **difficultés rencontrées par les 16-30 ans impactent l'accompagnement : accès aux droits** (ex : même si le Fonds d'Aide aux Jeunes-FAJ- peut-être sollicité pour les 16-25 ans, le droit au RSA est restrictif, ce qui est un obstacle à accompagner) et barrière de la langue pour certains jeunes réfugiés (les téléphones portables sont alors utilisés comme traducteurs entre professionnels et jeunes).

Lorsqu'on demande aux professionnels ce qui leur permet d'accompagner les jeunes au mieux dans le Lot, voici leurs réponses (en %) :



→ Les professionnels sont plutôt satisfaits du nombre de structures d'accompagnement présentes sur le département, bien qu'elles soient éclatées : en effet, tel que déjà évoqué à plusieurs reprises dans ce rapport, le Lot est plutôt bien couvert. Ils sont aussi satisfaits des compétences des uns et des autres, bien que des besoins en formation aient été exprimés : sur le numérique par exemple.

→ Concernant la proximité ainsi que le partenariat entre ces structures, les avis sont un peu plus partagés mais ces deux éléments restent pour les professionnels de réels atouts pour accompagner les jeunes sur ce territoire. D'un côté, ils expriment que le département est petit, ce qui facilite l'interconnaissance et la mobilisation rapide des acteurs. De l'autre, le partenariat resterait fragile car reposant davantage sur des personnes que sur une structuration/formalisation des relations, via des conventions par exemple. Par contre, l'ensemble des professionnels tombe d'accord sur le constat suivant : **le partenariat entre structures jeunesse et Éducation nationale reste compliqué.**

→ Les professionnels se disent également satisfaits de la mobilisation des associations : ce résultat peut être biaisé. En effet, sans doute les professionnels des associations ont répondu « satisfaisant » en souhaitant exprimer le fait qu'elles-mêmes se mobilisaient. Or, lors de l'atelier de Soulmès était aussi souligné le fait que le secteur associatif, en particulier les associations culturelles, n'était peut-être pas assez mobilisé par les pouvoirs publics pour accompagner les jeunes.



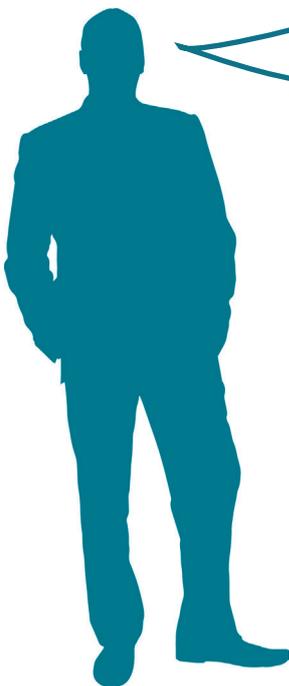
→ Ce que les professionnels expriment comme manques est une **feuille de route** en termes de politique jeunesse : schéma directeur, lisibilité de l'existant. En effet, sur le Lot il y a beaucoup d'ingrédients en présence (structures, acteurs, envies...) mais un manque de liant.

Les professionnels regrettent que la jeunesse n'apparaisse pas plus clairement sur les agendas politiques locaux. Ils ont le sentiment que les élus soutiennent peu cette politique publique. Parallèlement, c'est **le regard posé sur la jeunesse** qui selon eux est aussi un problème pour mettre en œuvre une politique transversale adaptée.

Ils dénoncent également le manque de **moyens** humains et financiers. Par exemple des financements de fonctionnement, pluriannuels, permettant d'accompagner les jeunes de manière suivie, pérenne et innovante.

→ Les professionnels ont aussi mis en exergue les problèmes de **repérage** des jeunes, groupe social très hétérogène, notamment les plus isolés et les plus en difficultés.

→ Concernant les pratiques d'accompagnement, des professionnels affirment qu'il y a des efforts à faire et certainement des compétences à acquérir pour **aller-vers les jeunes, faire avec**. Travailler via la mise en œuvre de **projets globaux et transversaux, co-construits** avec les jeunes, à partir de diagnostic partagé (par exemple en « traînant » le village). En effet, ces pratiques ne semblent pas dans l'ADN du territoire, tel que cela pourrait l'être dans les quartiers politique de la ville de certaines zones urbaines.



Nous les professionnels, sommes acculés de travail administratif : nous n'avons même plus le temps de nous déplacer pour aller à la rencontre des jeunes et de moins en moins de temps à consacrer à l'accompagnement des jeunes, en direct, en face-à-face.

■ Des pistes de réflexions issues de ces chiffres et concertations



Tous les acteurs sont d'accord sur la première piste et c'est même l'objectif n°1 des services de l'État. C'est pourquoi ces derniers ont initié cette étude, première pierre vers une (re)mobilisation de tous autour des questions de jeunesse dans le Lot. L'enjeu est la mise en place d'une politique intégrée de jeunesse, c'est-à-dire engagée, partagée, structurée, coordonnée, concertée, associant l'ensemble des acteurs locaux, dont les jeunes : sa définition, sa mise en œuvre et son évaluation.

Parallèlement, ce travail de définition d'actions communes se retrouve actuellement dans la coopération entre DDCSPP et CAF, qui travaillent conjointement sur le nouvel axe « jeunesse » du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) et du Schéma départemental d'animation de la vie sociale (SDAVS) de la CAF.

La notion de pouvoir d'agir des jeunes sur leur territoire étant un élément fondamental dans cette démarche intégrée et transversale, des temps de formations à destination des professionnels et élus, dans un premier temps, pourraient se voir mis en place.

Un meilleur repérage des plus en difficulté et des plus isolés, pourrait passer par une augmentation du nombre de travailleurs sociaux en éducation spécialisée par exemple (ceux qui « traînent » la rue).

Développer le « aller-vers » et le « faire avec » relève des méthodes de l'éducation populaire (mobilisation, conscientisation, action collective, émancipation, transformation sociale) et du développement local.

Cela demande de considérer les 16-30 ans comme dotés de savoirs, savoir-faire et savoir-être. L'association Aequitaz et ses « Parlements libres de jeunes » par exemple peut être inspirante. Le « faire avec » peut aussi se concrétiser par le fait de travailler davantage avec des traducteurs pour un accompagnement plus qualitatif des jeunes ne parlant pas encore le français, ou du moins pour une meilleure relation accompagnateur/accompagné (CADA, FJT, Mission locale...).

Cette troisième piste sous-tend également le développement du partenariat : mieux se connaître et coopérer.





Les politiques publiques de jeunesse : l'apport des chercheurs

Véronique BORDES est Professeur des universités en Sciences de l'éducation à l'Université Toulouse Jean Jaurès. Ses travaux de recherche portent sur : les jeunes, les politiques jeunesse, la socialisation, l'engagement, la participation, les pratiques culturelles, la culture hip hop, les diversités culturelles, l'éducation hors du temps scolaire, l'éducation populaire. Elle est également partie prenante de recherche-action en matière de politique publique de jeunesse (en Ariège et Haute-Garonne récemment).

Présente lors de la restitution de l'étude « Jeunes et ruralité du Lot en 2019 » le 02 juillet 2019 à Souломès, Véronique BORDES nous a apporté son éclairage sur les politiques publiques de jeunesse.

→ Quelques grandes étapes historiques des politiques jeunesse

- L'entre-deux guerres, durant le front populaire : les loisirs et la jeunesse deviennent une préoccupation de l'État ;
- le gouvernement de Vichy est le premier à poser la jeunesse comme une préoccupation politique avec l'idée qu'il faut encadrer la jeunesse et l'éduquer dans sa globalité (Giolito, 1981) ;
- la libération va permettre de procéder à la mise en place d'une politique en direction de la jeunesse dès les années 1950 avec l'installation du Secrétariat d'État à l'enseignement technique, à la jeunesse ;
- la jeunesse devient un objet politique et permet une reconnaissance comme catégorie sociale relevant d'une politique spécifique sous la V^{ème} République : des délibérations publiques vont orienter la prise en charge de la jeunesse (prévention en réponse aux mouvements populaires comme le phénomène des blousons noirs ; développement d'équipements tels que les MJC, les 1000 clubs) ;
- les années 1960 : forte modernisation de la société et évolution des mentalités selon lesquelles les jeunes ont des besoins spécifiques ;
- en 1973 : crise économique et disparition des ambitions de politiques en direction de la jeunesse ;
- 1982 : mise en place de la politique de la ville. L'État demande aux maires de prendre en charge leurs jeunes (développement de services jeunesse). Les orientations de politiques jeunesse sont alors portées par une nécessité de paix sociale, une peur de la jeunesse et le développement d'un contrôle social (prise en charge transversale) ;
- aujourd'hui : les politiques jeunesse sont impulsées au niveau local, soit par des élus (ex : Conseil départemental 31), soit par des collectifs réunissant des professionnels et des représentants d'institutions (ex : en Ariège).

→ Quelques rapports

- 1981 : le rapport Schwartz qui préconise une meilleure articulation des services à destination des 16-21 ans et participe au développement des Missions locales ;
- 2009 : le livre vert de la jeunesse (M. Hirsh) et ses 57 propositions regroupées en 12 thèmes s'attaquant aux problèmes sociaux des 16-28 ans ;
- 2013 : le comité interministériel de la jeunesse sous Hollande et son rapport qui identifie 47 mesures en faveur de la jeunesse.

→ Des points de vigilance et quelques préconisations

- Les politiques jeunesse se construisent au jour le jour ;
- elles doivent être considérées comme un **processus**, qui doit évoluer en permanence ;
- elles doivent tenter de se développer **en collaboration avec les jeunes**. Les jeunes ne peuvent plus être traités à part, mais bien comme des citoyens plutôt que comme des jeunes (adultes en devenir). Ces derniers souhaitent pouvoir s'exprimer et être entendus.

- elles nécessitent alors un changement de pratiques et de culture (ex : aujourd'hui, apparition de tentatives de politiques intégrées-Conseil départemental 31) ;
- interroger l'instrumentation de l'action publique : depuis les années 80, les jeunes sont destinées à entrer dans des dispositifs qui permettent un certain contrôle de la part des décideurs politiques ; les actions en direction des jeunes sont très souvent utilitaires, liant les moyens (financiers, techniques, organisationnels) aux finalités ;
- il n'existe pas d'action sans instrumentation mais « **la question ici est de savoir ce que vous êtes prêt à défendre en matière d'action publique dans votre travail avec les jeunes** ». Aujourd'hui, il reste nécessaire d'être vigilant pour ne pas revenir à des instruments de contrôle ou d'application. Pour cela, il faut penser des espaces dans lesquels les jeunes vont pouvoir s'exprimer, débattre et proposer aux élus et aux techniciens. Ce changement de fonctionnement ne doit plus être exceptionnel, mais « naturel ». La parole des jeunes doit être entendue comme toute parole citoyenne ;
- l'annonce d'un changement de pratique dans la prise en compte de la parole des jeunes ne doit pas se traduire par un simple glissement, une reconversion ou une adaptation d'instruments existants.

→ **Quelle place pour les jeunes ?**

- Accompagner des jeunes à s'engager demande une réflexion sur l'engagement que l'on souhaite offrir ; les limites des actions ; et le but réel de cet engagement ;
- quand on accompagne des jeunes dans une réflexion, au sein d'un fonctionnement institutionnel, **sommes-nous prêt à entendre la remise en cause de nos cadres, de nos codes et de nos habitudes ?**
- ainsi, l'engagement et l'accompagnement sont des mots aujourd'hui fortement utilisés, mais dont on oublie trop souvent d'interroger le sens ;
- pour trouver sa place, il semble nécessaire d'être en capacité de connaître et comprendre les fonctionnements politiques et institutionnels : il faut donc pouvoir interroger les normes de la société et connaître ces propres valeurs pour aller au-delà de ce que nous imposent les « entrepreneurs de morale » qui sont à l'initiative des normes (Becker, 1985) ;
- ces actions amènent à dessiner la place de chacun, l'idée étant de comprendre si la place que nous occupons est choisie, dédiée, attribuée ou si une place peut devenir un processus en évolution constante ;
- **faire place**, c'est accompagner le processus de socialisation, de construction identitaire pour que l'acteur social n'ait pas simplement le sentiment d'agir, mais puisse prendre part à la vie de la cité. Prendre place est une nécessité sociale pour les jeunes.

ATOUS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES

La méthode AFOM est un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses, du secteur jeunesse lotois ici, avec celle des opportunités et des menaces de son environnement. L'AFOM aide ainsi à la définition d'une stratégie de développement.

ATOUS¹⁷

- Parmi les 25-29 ans : un solde migratoire positif avec 7 arrivants sur 10 en emploi.
- Un attachement des jeunes au territoire.
- Une grande proportion d'emplois occupés à temps complet.
- Des jeunes acteurs de leur vie : pour créer leur activité professionnelle, débattre, proposer, trouver des solutions à leurs difficultés...
- Des professionnels motivés et engagés.
- Des services, structures, dispositifs, actions ; des programmes, schémas, plans locaux.
- Le Lot, un bassin d'alternatives et de projets culturels.

OPPORTUNITÉS¹⁹

- La Boussole des jeunes.
- Les appels à projets « jeunesse ».
- Un collectif de travail acteurs-chercheurs à l'échelle départementale et régionale.

FAIBLESSES¹⁸

- Une part des 15-29 ans qui tend à baisser.
- Entre 18 et 22 ans : solde démographique négatif.
- Une saisonnalité de l'emploi ; des aspirations professionnelles sans débouchés sur le territoire ; 26,3% de neet ; une forte proportion de jeunes de moins de 18 ans accompagnés par la Mission locale.
- Des transports en commun pas adaptés.
- Un manque de formations proposées.
- Des addictions, des accidents de la route et du mal-être.
- Une offre de loisirs mal répartie et peu accessible.
- Une information et des accompagnements ne répondant pas assez à la demande : tri de l'information, accompagnement personnalisé, en face-à-face, à la gestion du quotidien, un souhait d'expérimenter.
- Des discriminations vécues.
- Une absence de politique jeunesse structurée, partagée et coordonnée.
- Des professionnels se sentant esseulés.

MENACES²⁰

- Le regard porté sur la jeunesse.
- Des grandes villes qui attirent.
- Un déficit de coordination et de transversalité à l'échelle nationale.

17 - Facteurs internes positifs que contrôle le secteur/le territoire, et sur lesquels il peut bâtir dans le futur

18 - Facteurs internes négatifs, mais qui sont également contrôlés par le secteur/le territoire, et pour lesquels des marges d'amélioration existent

19 - Possibilités extérieures positives, dont le secteur/le territoire peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et des faiblesses actuelles

20 - Problèmes, obstacles ou limitations extérieures, qui peuvent empêcher ou limiter le développement d'une politique jeunesse lotoise



Photo : © T.Tulic - Fotolia

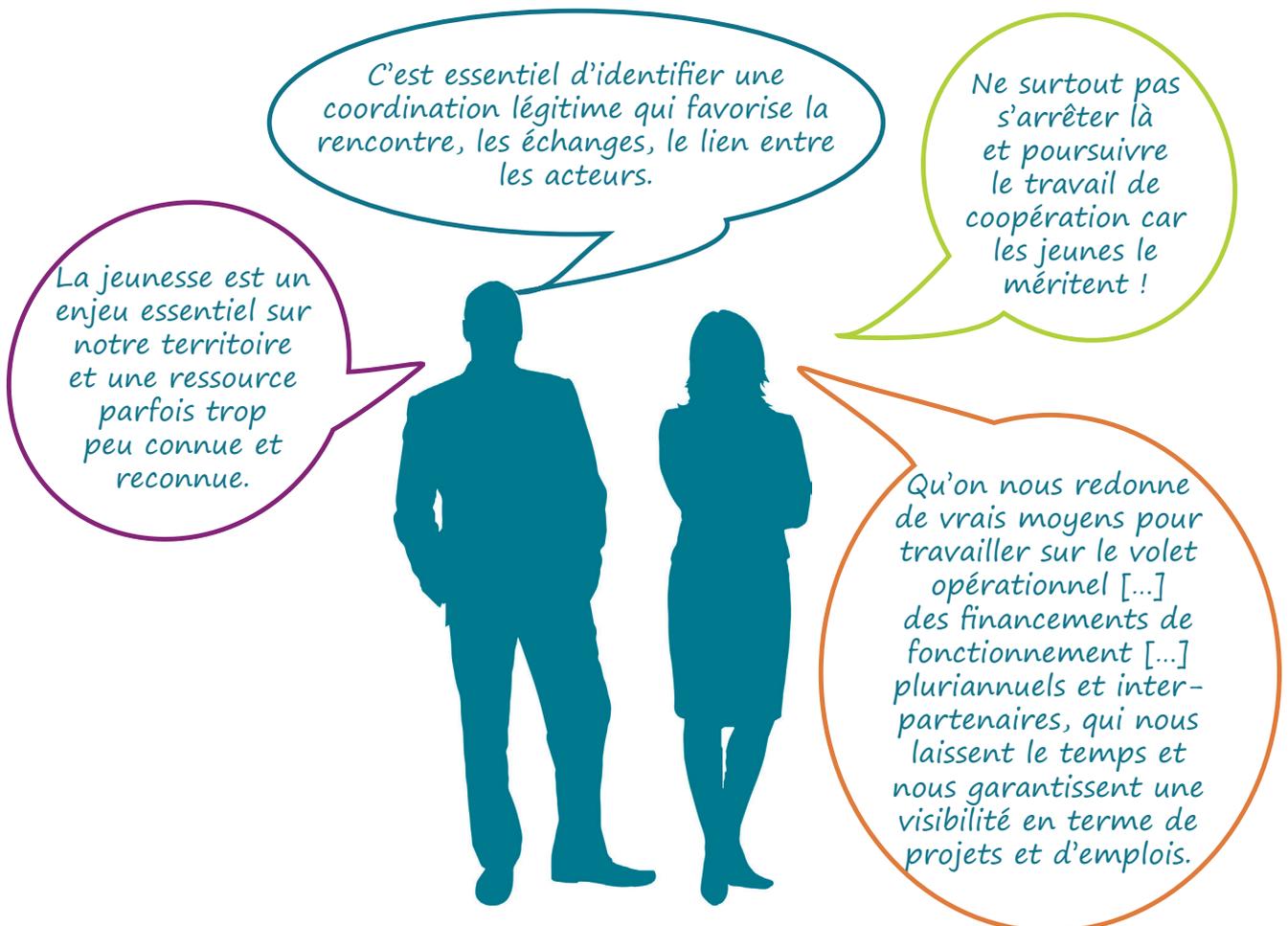
Partie 3

LES PERSPECTIVES

LES ATTENTES

Durant la conduite de cette étude, de fortes attentes se sont exprimées.

- **Les jeunes** ayant participé aimeraient que leur parole soit prise en considération, qu'ils n'aient pas participé à ce diagnostic « pour rien », que des actions se mettent rapidement en œuvre. En priorité sur les thématiques de l'emploi, la mobilité, les loisirs et activités.
- **Les professionnels** et autres acteurs locaux espèrent des idées et solutions aux difficultés des jeunes, mais aussi de meilleures conditions pour accompagner les jeunes, que la jeunesse devienne une volonté politique forte, et donc de manière globale une meilleure structuration et coordination de la politique jeunesse lotoise. Ceci assorti de moyens financiers.
- **La DDCSPP** souhaite que cette étude soit le début à une politique jeunesse partenariale pérenne, mettant en synergie les acteurs locaux, se concrétisant par des actions communes, insufflant une certaine cohérence entre les travaux effectués par chacun (ex : schémas CAF, Conventions territoriales globales (CTG) CAF, Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), stratégie pauvreté, Plan marketing territorial du conseil départemental, Schéma départemental d'accessibilité aux services publics (SDAASP) du conseil départemental, Plan de prévention du conseil départemental, Contrat local de santé du PETR...).



L'ENJEU ET LES OBJECTIFS

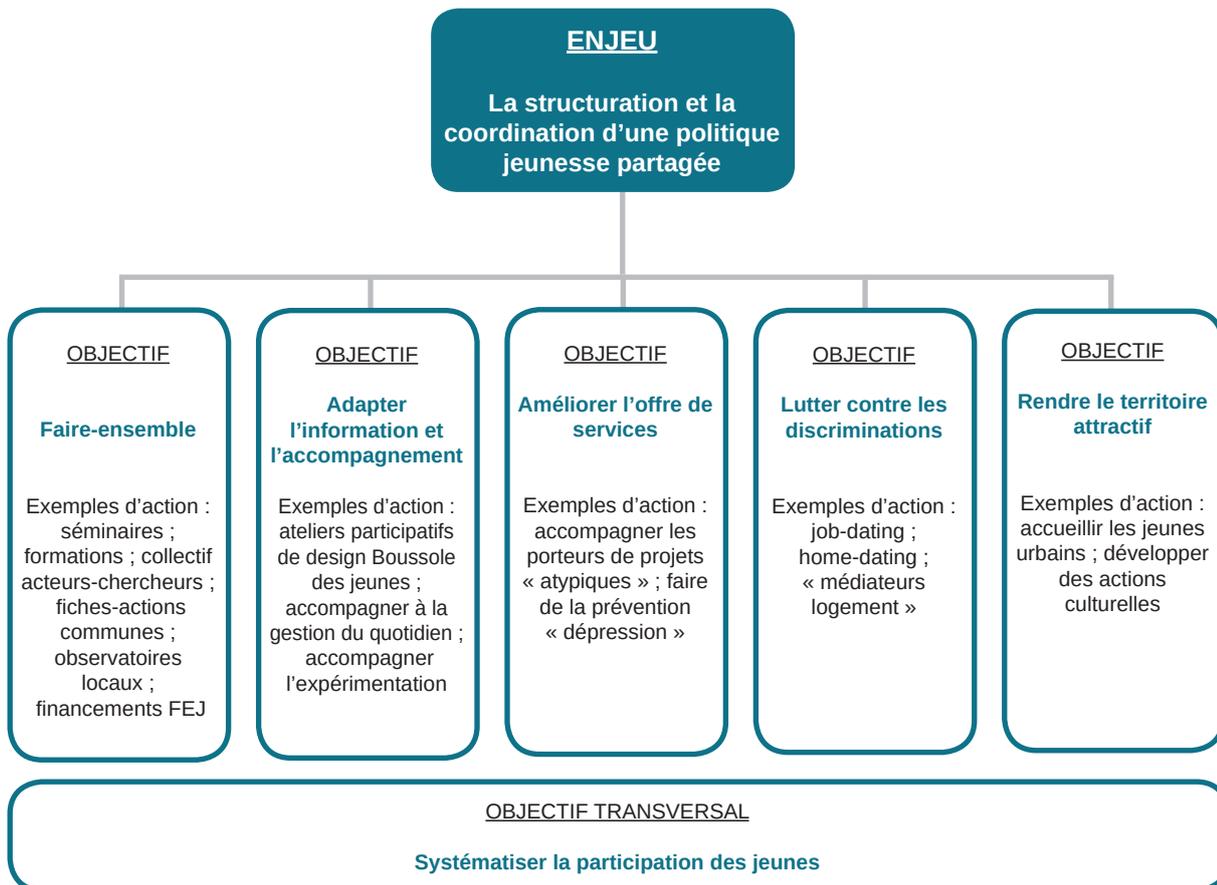




Photo : © Laurent Hamels - Fotolia

CONCLUSION

Cette étude a donc permis d'obtenir une photographie des jeunesses lotoises à cet instant t ainsi que de faire émerger la parole des acteurs locaux, en particulier des jeunes. Au cours de cette démarche interrogeant le vécu et l'expérience, l'objectif était entre autre que les jeunes aient toute leur place pour être force de propositions : certaines se sont clairement exprimées.

Les professionnels aussi ont explicitement exprimé leurs difficultés à accompagner les jeunes et ont émis des pistes de solutions.

Cette récolte de chiffres, de discours, de représentations et de pratiques est un appel à tous les acteurs lotois œuvrant pour la jeunesse.

Des perspectives semblent incontournables

- L'existant est là : territoire, acteurs engagés, structures, dispositifs... c'est un atout à saisir ! C'est de là qu'il faut partir.
- Néanmoins des améliorations sont à opérer, notamment dans l'information et les méthodes d'accompagnement des jeunes mais aussi dans la lutte contre les discriminations.
- Les jeunes demandent à s'exprimer, expérimenter, participer : saisissons cette opportunité !
- La coordination d'une politique jeunesse concertée est à mettre en œuvre.

Le projet de la Boussole des jeunes devrait voir le jour début 2020 : cette mise en place est très encourageante et motive à persévérer dans l'expérimentation et le travail partenarial pour structurer l'action publique en direction des jeunes.

La DDCSPP du Lot entend alors continuer à soutenir la co-construction de différents projets et surtout, de manière plus transversale et globale, d'une politique jeunesse lotoise partagée, structurée, engagée et ambitieuse, associant l'ensemble des acteurs locaux, dont les jeunes.

L'approche dite « intégrée » implique une coopération des acteurs au niveau territorial, pour favoriser le développement d'une offre de services, et sur tous les leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours. Elle nécessite également une clarification des relations à construire avec les jeunes pour que ces derniers puissent prendre individuellement et collectivement les décisions qui les concernent. *(extrait du Cahier de l'action 2019/2 n°54 : Florence ABADIE).*

Ceci pourrait être notre adage pour les années à venir.

GLOSSAIRE

A

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
ADIL : Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
AFOM : Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces
AIL : Auto-Insertion-Lotoise
AJC : Association de Jeunes Citoyens
APL : Aide Personnalisée au Logement
ARS : Agence Régionale de Santé

B

Bac : baccalauréat
BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BTS : Brevet de Technicien Supérieur

C

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CEPJ : Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse
CESE : Conseil Economique, Social et Environnemental
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO : Centre d'Informations et d'Orientation
CLS : Contrat Local de Santé
CMU : Couverture Maladie Universelle
Copil : Comité de pilotage
Copilo : Comité de pilotage opérationnel
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie
CROUS : Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires
CTG : Convention Territoriale Globale
CV : Curriculum Vitae

D

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DEFM : Demande d'Emploi Fin de Mois
DELTA : Dynamiser et Encourager Les Territoires par l'Accompagnement
Direccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DNB : Diplôme National du Brevet
DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques
DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

E

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
EVS : Espace de Vie Sociale

F

FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes
FEJ : Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse
FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

G

GT : Générale et Technologique

H

HLM : Habitation à Loyer Modéré

I

INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
IREPS : Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé
IUFM : Instituts Universitaires de Formation des Maîtres
IUT : Institut Universitaire de Technologie

L

LRPmip : groupe Local de Recherche Pluridisciplinaire du nord est de Midi-Pyrénées

M

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
MRJC : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
MSA : Mutualité Sociale Agricole

N

NDLR : Note De La Rédaction
NEET : Not in Employment, Education or Training

O

ONG : Organisation Non Gouvernementale

P

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
PAEJ : Point d'Accueil Ecoute Jeunes
PDALHPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement et Pour l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PAN : Point d'Accueil Numérique
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PIJ : Point d'Information Jeunesse

R

RSA : Revenu de Solidarité Active

S

SCOP : Société COopérative et Participative

SDAASP : Schéma Départemental d'Accessibilité Aux Services Publics

SDAVS : Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale

SDSF : Schéma Départemental des Services aux Familles

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile.

U

URQR : Université Rurale Quercy Rouergue

Z

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

RESSOURCES

■ Pour le diagnostic

- Insee Analyses Occitanie n°12 mars 2016 « Panorama du Lot - Le deuxième département le plus âgé de France »
 - « Évolution démographique dans les intercommunalités - Le dynamisme s'accélère dans les deux métropoles », Insee Flash Occitanie n° 85 - Janvier 2019
 - Insee, Document par département CAR jeunesse du 28 janvier 2018
 - Baromètre sur la jeunesse Injep 2018
 - « Les actifs en emploi au cœur des échanges entre le Lot et les autres départements », Insee Analyses Occitanie n°73 avril 2019
 - « Les difficultés de transport : un frein à l'emploi pour un quart des jeunes », Injep Analyses et synthèses n°6, décembre 2017
 - L'académie en chiffres - Toulouse 2017-2018, juillet 2018
 - Profil Santé Contrat Local de Santé Occitanie Grand Quercy
 - « En 2017, des adolescents plutôt en meilleure santé physique mais plus souvent en surcharge pondérale », Etudes et résultats n°1122, août 2019
 - <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/en-2017-des-adolescents-plutot-en-meilleure-sante-physique-mais-plus-souvent-en>
 - Le logement autonome des jeunes, Avis du Conseil économique, social et environnemental, présenté par Mme Claire GUICHET, janvier 2013
 - « Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes », Injep Analyses et synthèses n°19, décembre 2018
 - « Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans », Les dossiers de la DREES n°8, novembre 2016
 - <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/article/ressources-et-acces-a-l-autonomie-residentielle-des-18-24-ans>
 - Diagnostic Forum réfugiés Lot
-

■ Pour les outils participatifs

- Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur, Fondation Roi Baudouin, 2006
 - <http://www.scoplepave.org/>
-

■ Les apports des experts et chercheurs

- L'étude JATRIM : VACHÉE, C., DANSAC, C., RUEL, S., & LORÉDO, J.-P. (2016). *Jeunesses, Attachements aux Territoires Ruraux, Implications et Mobilités* - Une étude sur les jeunes lotois de 11 à 19 ans. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.35535.38563>
- L'article « Bouger, errer, aller, venir... Observer les situations de marge pour comprendre ce qu'expriment les mobilités des jeunes dans les territoires ruraux ? », Mélanie GAMBINO, Olivier DESMESURE et Philippe SAHUC.
- *Les Invisibles de la République*, Salomé BERLIOUX et Erkki MAILLARD (Auteur), 2019
- « La place des jeunes dans les territoires ruraux », Rapport CESE, 2017
- « Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ? », Cahier de l'Action 2019/2 n°54, 2019



Photo : © iStock - Getty Images

ANNEXES



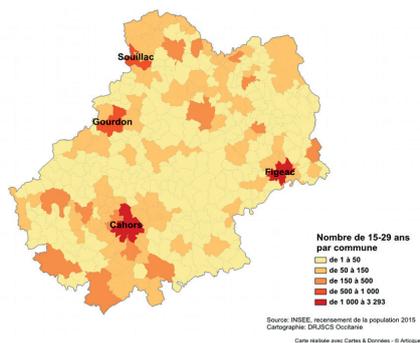
Synthèse du rapport d'étude « Jeunes et ruralité du Lot en 2019 » Etat des lieux chiffré Paroles de jeunes et de professionnels

TERRITOIRE

Au 1^{er} janvier 2019, le département du Lot compte **21 412 jeunes de 15 à 29 ans**¹, soit une part de **12,5% de la population** départementale (Occ : 16,6% ; Fr : 17,4%). Le Lot est le département le plus âgé d'Occitanie et le 2^{ème} plus âgé de France : l'âge moyen est de 47 ans². En termes de projections de population, l'Insee prévoit un niveau de 20 000 jeunes à l'horizon 2050, soit 11% de la population.

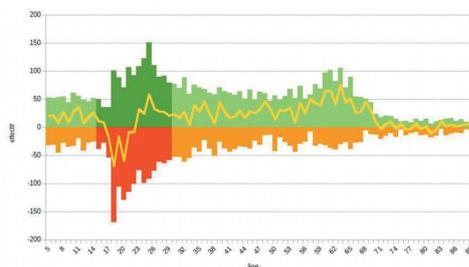
Les villes de **Cahors et Figeac comptent le plus de jeunes** en volume et en proportion (respectivement 17% et 20,3%). La présence de filière d'études supérieures explique notamment cette surreprésentation. Une ville comme **Souillac**, moins importante en nombre d'habitants a tout de même une part de 15-29 ans de 18,4%.

Répartition des jeunes de 15-29 ans sur le territoire



Migrations résidentielles de et vers le Lot

(source : Insee, recensement de la population 2014)



Dans le département du Lot, **c'est entre 18 et 22 ans que le solde démographique est négatif** (plus de départs de population que d'arrivées) traduisant des poursuites d'études ou entrées dans la vie active qui se font en partie dans d'autres départements dès 18 ans³. Par exemple, Le Lot perd 310 jeunes adultes de 18-19 ans, dont 150 au profit de la Haute-Garonne. Par contre, **parmi les 25-29 ans, la tendance s'inverse nettement** et le solde migratoire redevient positif : 7 arrivants sur 10 sont en emploi⁴.

Le Grand Figeac voit sa population des 18-24 ans se stabiliser grâce à la dynamique de l'emploi de la Mecanic Valley et à la présence de formations du supérieur alors que le Grand Cahors voit ses jeunes partir pour des études supérieures ou l'emploi.

Le discours des jeunes sur leur attachement au territoire est double : **ils aiment le Lot mais s'y ennuiant**. Par ailleurs, vivre quelques temps dans une grande ville telle que **Toulouse serait tel un rituel**, un passage obligé pour entrer dans l'âge adulte.

¹ Source : Insee - Estimations de population 1^{er} janvier 2019.

² Source : Insee Analyses Occitanie n°12 mars 2016 « Panorama du Lot - Le deuxième département le plus âgé de France »

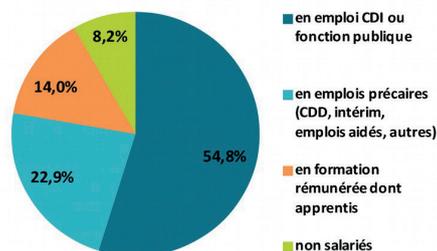
³ Document INSEE CAR jeunesse du 25 janvier 2018

⁴ Source : Insee Analyses Occitanie n°73 avril 2019 « Les actifs en emploi au cœur des échanges entre le Lot et les autres départements »

EMPLOI

Les jeunes vivant en milieu rural entrent **plus tôt sur le marché du travail** que les jeunes urbains⁵. On retrouve ce constat dans le Lot : parmi les 20-24 ans, la proportion des actifs dépasse 80% (Occ : 64% ; Fr : 67%).

81% des jeunes Lotois en emploi exercent un emploi à **temps complet**. C'est plus élevé que pour les jeunes en Occitanie mais équivalent à la population totale du Lot.



Répartition des jeunes lotois de 15-29 ans selon leurs conditions d'emploi

En termes de catégories socioprofessionnelles, on retrouve **plus d'ouvriers et d'agriculteurs chez les jeunes Lotois** qu'ailleurs, mais également plus d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Dans le Lot, le taux de chômage des jeunes est supérieur de 2,3 points par rapport au taux de la France métropolitaine, soit **22,4%**. Il est cependant moins élevé qu'en Occitanie où il dépasse 29% dans certains départements. Dans le Lot, le chômage des jeunes filles n'est pas plus élevé que celui des garçons.

21,3% de jeunes de 16-29 ans sont considérés comme Neet (ni en emploi, ni en études, ni en formation) dans le Lot (Occ : 22,3% ; Fr : 20,4%).

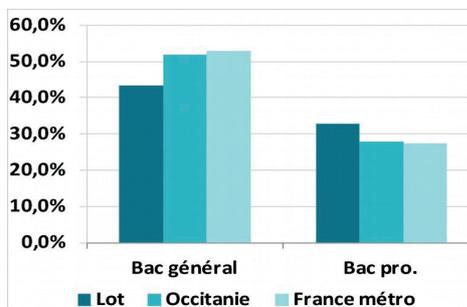
En 2018, la Mission Locale a accompagné 2 354 jeunes: un **phénomène nouveau** est apparu, et qui ne concerne pas seulement le Lot, c'est la **forte proportion de jeunes de moins de 18 ans**. On est passé de 27 à 149 jeunes mineurs accompagnés, soit 12% en 1^{er} accueil (6% des jeunes accompagnés).

ORIENTATION

Le département du Lot compte **5 360 élèves en lycées** répartis sur 12 établissements dont 3 privés et **1 507 étudiants** répartis sur 3 sites : Souillac, Cahors et Figeac (chiffres-clés 2017-2018 de l'académie de Toulouse).

Dans le Lot, on observe le même phénomène que celui décrit dans le rapport du CESE sur les jeunes ruraux (2017) : une orientation scolaire plus tournée vers les **filières professionnelles**, notamment car elles sont plus présentes sur le territoire. Elles constituent une offre de proximité et paraissent donc plus accessibles aux jeunes lotois, d'un point de vue géographique mais également financier.

On observe également une part plus élevée de **jeunes en apprentissage** parmi les 16-25 ans. Fin 2017, le Lot comptait 810 jeunes apprentis soit une part de 5,4% (parmi les 16-25 ans) (respectivement 4,8% en Occitanie et 5,2% en France métropolitaine)



Les **bons résultats scolaires** font que la proportion de jeunes lotois n'ayant aucun diplôme est plus faible qu'ailleurs, mais la proportion de diplômés du supérieur est moindre : **38,1%** des jeunes de 25-29 ans résidant dans le Lot ont un diplôme d'études supérieures (Occ : 41,8% ; Fr : 43%).

Par ailleurs, les étudiants constatent une réelle **disparité entre Cahors et Figeac** : Figeac est vécue comme une ville étudiante (toute proportion gardée tout de même), tandis que Cahors pas du tout, malgré l'offre de formation. De plus, Cahors a souvent été citée comme une ville où le coût de la vie est plus élevé qu'ailleurs sur le département.

SANTE

Il existe peu d'indicateurs de santé sur le public jeune à une échelle départementale. Ce qu'on retiendra tout de même :

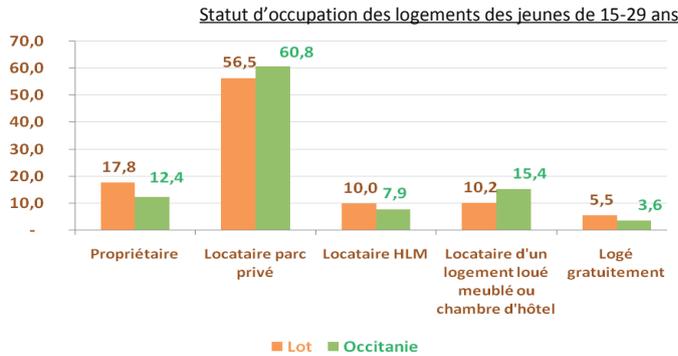
- Dans le Lot, sur 26 décès en moyenne annuelle, 13 sont dus à un **accident de la route**
- Le **sentiment de mal-être**
- La **consommation d'alcool et de cannabis** considérées à la fois comme banales, quotidiennes pour certains (surtout le cannabis), et festives (surtout l'alcool). Dès le collège, les jeunes testent ces substances. Quelques-uns ont confié le fait que leur consommation de cannabis avait directement entraîné la perte de leur permis de conduire et que cela avait eu des incidences sur leur emploi.
- L'addiction aux écrans et en particulier aux **jeux vidéo** semble assez répandue, dès le collège.

⁵ « Place des jeunes dans les territoires ruraux », rapport CESE, janvier 2017

LOGEMENT

L'accès à l'autonomie résidentielle est, de manière générale, plus tardive dans les départements ruraux.

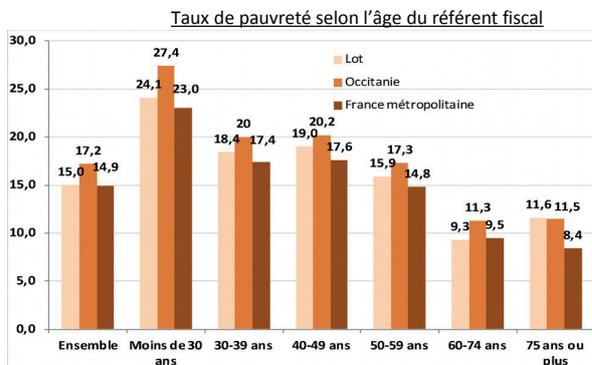
Dans le Lot, le parc de logements est composé à 82% de maisons individuelles et 74% des habitants sont propriétaires de leur logement. Les logements de 1-2 pièces ne représentent que 10,1% des résidences principales (Occ : 16,6%).



Sources: Insee, RP2015

Cela se traduit chez les jeunes lotois ayant décohabité par un **accès plus important à la propriété**. Le statut de locataire est cependant majoritaire chez les jeunes lotois comme partout ailleurs. Il est à noter que malgré le manque structurel de logements sociaux dans la région, l'**accès à un logement social** semble un peu plus facilité pour les jeunes lotois par rapport à d'autres territoires d'Occitanie. Le parc locatif privé reste la solution pour la plupart des jeunes, mais moyennant un taux d'effort conséquent (part des dépenses logement dans le budget individuel).

Aux situations ne permettant absolument pas un accès au logement du parc privé, y compris pour des raisons de besoin en logement temporaire, des solutions peuvent être trouvées via les foyers de jeunes travailleurs, les résidences étudiantes, etc.

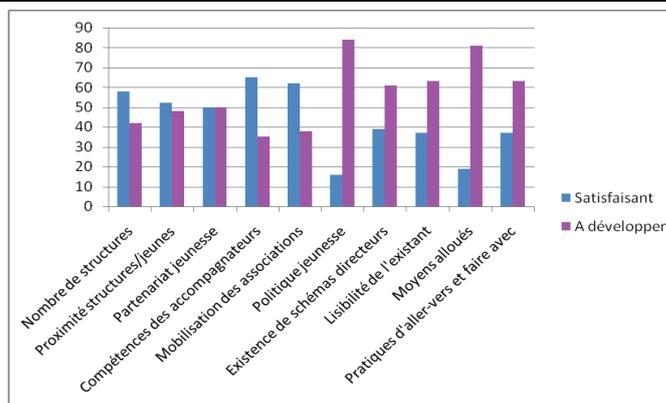


Sources: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

Parmi les allocataires de la CAF du Lot, 20% sont des jeunes de moins de 30 ans. En volume, cela représente 5 300 individus. Pour 42,5% d'entre eux, ils sont considérés comme allocataires à bas revenus.

L'allocation logement la plus répandue est pour les jeunes en locatif privé (2 389). Ils sont près de 2 000 également à percevoir la prime d'activité, soit 30% des individus qui la perçoivent dans le Lot.

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES



Lorsqu'on demande aux professionnels ce qui leur permet d'accompagner les jeunes au mieux dans le Lot, voici leurs réponses :

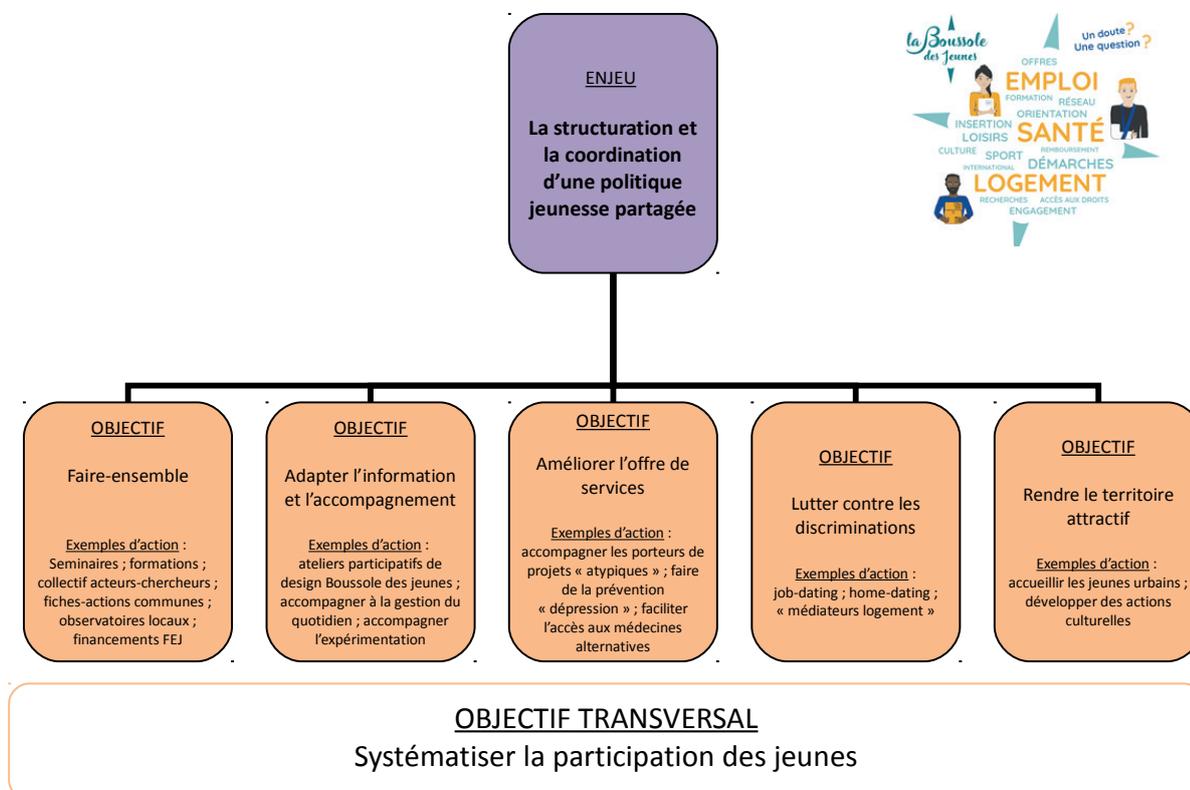
A alors été observé un **territoire plutôt bien couvert** pour accompagner les jeunes lotois, avec des services publics mais aussi des structures diverses, dynamiques et volontaires, et surtout **des professionnels motivés, engagés**, qui disent se connaître plutôt bien. Néanmoins, on a pu observer que derrière le vocable « jeunesse », les professionnels entendaient avant tout les 11-17 ans. Cette représentation est certainement due au développement et financement de **politique enfance** plutôt que jeunesse.

Ce que veulent les jeunes :

- Avoir rapidement accès à une information centralisée, triée, adaptée, claire, accompagnée
- Être accompagnés via des rdv physiques, en face-à-face, directs et individualisés ; durant lesquels ils sont écoutés et leurs connaissances et compétences reconnues
- Expérimenter (ex : un métier, plutôt que de se rendre passivement à un forum), apprendre la gestion du quotidien (ex : être autonome dans la gestion de son logement ou pour faire ses papiers administratifs, notamment liés à la couverture santé)
- Développer leur propre activité professionnelle, notamment ceux qui se projettent dans les secteurs d'activité peu développés dans le Lot
- Ne plus être discriminés (stages, emploi, santé, logement)
- Être mobiles, pouvoir se déplacer facilement (accès au permis, à la voiture, passages des bus)
- Développer l'offre de formation
- Favoriser la vie étudiante
- Développer la prévention « autrement », en particulier aux addictions et à la dépression
- Favoriser l'accès aux médecines préventives, à une bonne alimentation, aux psychologues
- Adapter l'offre de logements aux jeunes, aux apprentis, aux stagiaires (logements mieux isolés, petits, moins chers...).

Ce que veulent les professionnels :

- Engager une politique jeunesse partagée
- Mieux repérer les plus en difficultés et les plus isolés
- Développer le aller-vers et le faire-avec
- Accompagner à travers des projets « alternatifs » (ex : culturels, pensés et pilotés par les jeunes)

Ce qui se dessine :

A RETENIR

Cette étude a permis d'obtenir une photographie des jeunes lotoises à cet instant t ainsi que de faire émerger la parole des acteurs locaux, en particulier des jeunes. Au cours de cette démarche interrogeant le vécu et l'expérience, l'objectif était entre autre que les jeunes aient toute leur place pour être force de propositions : certaines se sont clairement exprimées. Les professionnels aussi ont explicitement exprimé leurs difficultés à accompagner les jeunes et ont émis des pistes de solutions.

Cette récolte de chiffres, de discours, de représentations et de pratiques est un appel à tous les acteurs lotois œuvrant pour la jeunesse. Des perspectives semblent incontournables :

- l'existant est là : territoire, acteurs engagés, structures, dispositifs... c'est un atout à saisir ! C'est de là qu'il faut partir.
- néanmoins des améliorations sont à opérer, notamment dans l'information et les méthodes d'accompagnement des jeunes mais aussi dans la lutte contre les discriminations
- les jeunes demandent à s'exprimer, expérimenter, participer : saisissons cette opportunité !
- la coordination d'une politique jeunesse concertée est à mettre en œuvre

Le projet de la Boussole des Jeunes devrait voir le jour début 2020 : cette mise en place est très encourageante et motive à persévérer dans l'expérimentation et le travail partenarial pour structurer l'action publique en direction des jeunes.

La DDCSPP 46 entend alors continuer à soutenir la co-construction de différents projets et surtout, de manière plus transversale et globale, d'une politique jeunesse lotoise partagée, structurée, engagée et ambitieuse, associant l'ensemble des acteurs locaux, dont les jeunes.

« L'approche dite « intégrée » [des politiques jeunesse] implique une coopération des acteurs au niveau territorial, pour favoriser le développement d'une offre de services, et sur tous les leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours. Elle nécessite également une clarification des relations à construire avec les jeunes pour que ces derniers puissent prendre individuellement et collectivement les décisions qui les concernent » (Extrait du Cahier de l'action 2019/2 n°54 : Florence Abadie). Ceci pourrait être notre adage pour les années à venir. », Guillaume DEFRANCE, DDCSPP 46

Pour aller plus loin :

Des recherches et études sur la jeunesse :

- Baromètre sur la jeunesse Injep 2018
- Vachée, C., Dansac, C., Ruel, S., & Lorédo, J.-P. (2016). *Jeunes, Attachements aux Territoires Ruraux, Implications et Mobilités—Une étude sur les jeunes lotois de 11 à 19 ans.* <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.35535.38563>
- « Bouger, errer, aller, venir... Observer les situations de marge pour comprendre ce qu'expriment les mobilités des jeunes dans les territoires ruraux ? », *Mélanie Gambino, Olivier Desmesure et Philippe Sahuc*
- Les Invisibles de la République, *Salomé BERLIOUX et Erkki MAILLARD (Auteur)*, 2019
- « La place des jeunes dans les territoires ruraux », Rapport CESE, 2017
- « Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ? », Cahier de l'Action 2019/2 n°54, 2019
- Document de politique transversale-Projet de loi de finances pour 2019, « Politique en faveur de la jeunesse », Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, 2019

Pour les outils participatifs :

- Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur, Fondation Roi Baudouin, 2006
- <http://www.scoplepave.org/>

Les structures qui ont piloté et/ou animé l'étude « Jeunes et ruralité du Lot en 2019 » : (DRISCS-DDCSPP-URQR-IUT Figeac)

- <http://occitanie.driscs.gouv.fr/>
- <http://www.lot.gouv.fr/jeunesse-sports-et-vie-associative-r3654.html>
- <http://urqr.org/>
- https://lrpmip.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/presentation/presentation-lrpmip-348218.kjsp?RF=Presentation_LRPMIP

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

 PRÉFET DU LOT	Guillaume Defrance Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations <i>Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse</i>
www.lot.gouv.fr  Préfet du Lot  @Préfet46	Cité sociale 304 Rue Victor Hugo - CS 80228 46004 CAHORS cedex 9 ☎ 05 65 20 56 71 ☎ 06 38 79 00 03 @: guillaume.defrance@lot.gouv.fr



ANNEXES

LA BOUSSOLE DES JEUNES

La Boussole des jeunes : c'est quoi ?

« La Boussole des jeunes est un projet porté par la Division des systèmes d'information (DiSI) de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA) ; direction rattachée au Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ce service est mis à disposition des territoires pour valoriser leurs services et optimiser leur accessibilité par les usagers.

La Boussole des jeunes c'est un accès facilité à un ensemble de services proposés par les professionnels de service public en général près de chez vous. Les offres de service auxquelles vous aurez accès grâce à la Boussole sont organisées par thème, proposées par des organismes professionnels et financées ou co-financées par les pouvoirs publics. Ces offres sont personnalisées et facilement mobilisables. En plus, la Boussole vous permet d'être contacté directement par le professionnel à l'origine du ou des service(s) qui vous intéresse(nt).

La Boussole des jeunes a été officiellement lancée le 1^{er} septembre 2018 au Grand Reims et le 11 octobre 2018 à Lyon. En 2020, le Grand Besançon, la ville d'Amiens, Mulhouse Agglomération et la ville de Nice devraient s'être également équipés de l'outil »,

<https://boussole.jeunes.gouv.fr/apropos.php?p=presentation>

*La Boussole des jeunes
s'adresse aux 16-30 ans*

Comment ça marche ?

La Boussole des jeunes, c'est très simple et rapide ! Sur la page d'accueil, il vous suffit de renseigner



l'endroit où vous résidez. Si les professionnels de votre territoire ont rejoint la Boussole des jeunes, vous pourrez alors choisir le thème de la recherche qui vous intéresse (emploi ou logement). Ensuite, un bref questionnaire vous sera proposé.

En quelques secondes, la Boussole va traiter vos réponses et afficher une série de services que vous pouvez solliciter. Après avoir pris connaissance de ces services, si l'un ou plusieurs d'entre eux vous intéressent, vous pourrez demander à être directement contacté par le(s)

professionnel(s) qui le(s) propose(nt) en laissant votre adresse mél ou votre numéro de téléphone dans la case prévue à cet effet. Le professionnel concerné s'engage alors à vous recontacter dans des délais brefs et annoncés.

<https://boussole.jeunes.gouv.fr/apropos.php?p=comment>

POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE 2019

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

DOCUMENT DE POLITIQUE TRANSVERSALE
PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2019

POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE



MINISTRE CHEF DE FILE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

LA POLITIQUE TRANSVERSALE

Politique en faveur de la jeunesse

LA POLITIQUE TRANSVERSALE

POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

LISTE DES PROGRAMMES CONCOURANT À LA POLITIQUE TRANSVERSALE

Numéro et intitulé du programme	Responsable	Mission	(cf. page)
163 – Jeunesse et vie associative	Jean-Benoît DUJOL <i>Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Délégué interministériel à la jeunesse</i>	Sport, jeunesse et vie associative	99
124 – Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU <i>Directrice des finances, des achats et des services</i>	Solidarité, insertion et égalité des chances	103
140 – Enseignement scolaire public du premier degré	Jean-Marc HUART <i>Directeur général de l'enseignement scolaire</i>	Enseignement scolaire	104
141 – Enseignement scolaire public du second degré	Jean-Marc HUART <i>Directeur général de l'enseignement scolaire</i>	Enseignement scolaire	105
139 – Enseignement privé du premier et du second degrés	Guillaume GAUBERT <i>Directeur des affaires financières</i>	Enseignement scolaire	107
230 – Vie de l'élève	Jean-Marc HUART <i>Directeur général de l'enseignement scolaire</i>	Enseignement scolaire	109
214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale	Marie-Anne LÉVÊQUE <i>Secrétaire générale</i>	Enseignement scolaire	110
150 – Formations supérieures et recherche universitaire	Brigitte PLATEAU <i>Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle</i>	Recherche et enseignement supérieur	111
231 – Vie étudiante	Brigitte PLATEAU <i>Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle</i>	Recherche et enseignement supérieur	113
143 – Enseignement technique agricole	Philippe Vinçon <i>Directeur général de l'enseignement et de la recherche</i>	Enseignement scolaire	115
142 – Enseignement supérieur et recherche agricoles	Philippe Vinçon <i>Directeur général de l'enseignement et de la recherche</i>	Recherche et enseignement supérieur	116
186 – Recherche culturelle et culture scientifique	Arnaud ROFFIGNON <i>Secrétaire général adjoint du ministère de la Culture</i>	Recherche et enseignement supérieur	118
192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	Thomas COURBE <i>Directeur général des entreprises</i>	Recherche et enseignement supérieur	119
102 – Accès et retour à l'emploi	Carine CHEVRIER <i>Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle</i>	Travail et emploi	121
103 – Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	Carine CHEVRIER <i>Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle</i>	Travail et emploi	124
787 – Répartition régionale de la ressource consacrée au développement de l'apprentissage	Carine CHEVRIER <i>Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle</i>	Financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage	126
790 – Correction financière des disparités régionales de taxe d'apprentissage et incitations au développement de l'apprentissage	Carine CHEVRIER <i>Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle</i>	Financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage	127
155 – Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU <i>Directrice des finances, des achats et des services</i>	Travail et emploi	128
304 – Inclusion sociale et protection des personnes	Jean-Philippe VINQUANT <i>Directeur général de la cohésion sociale</i>	Solidarité, insertion et égalité des chances	129
137 – Égalité entre les femmes et les hommes	Jean-Philippe VINQUANT <i>Directeur général de la cohésion sociale</i>	Solidarité, insertion et égalité des chances	132

Numéro et intitulé du programme	Responsable	Mission	(cf. page)
177 – Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	Jean-Philippe VINQUANT <i>Directeur général de la cohésion sociale</i>	Cohésion des territoires	134
157 – Handicap et dépendance	Jean-Philippe VINQUANT <i>Directeur général de la cohésion sociale</i>	Solidarité, insertion et égalité des chances	135
109 – Aide à l'accès au logement	Paul DELDUC <i>Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature</i>	Cohésion des territoires	137
147 – Politique de la ville	Serge MORVAN <i>Commissaire général à l'égalité des territoires</i>	Cohésion des territoires	139
123 – Conditions de vie outre-mer	Emmanuel BERTHIER <i>Directeur général des outre-mer</i>	Outre-mer	143
138 – Emploi outre-mer	Emmanuel BERTHIER <i>Directeur général des outre-mer</i>	Outre-mer	146
204 – Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Jérôme SALOMON <i>Directeur général de la santé</i>	Santé	149
206 – Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	Patrick DEHAUMONT <i>Directeur général de l'alimentation</i>	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	157
219 – Sport	Laurence LEFEVRE <i>Directrice des sports</i>	Sport, jeunesse et vie associative	158
224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Arnaud ROFFIGNON <i>Secrétaire général adjoint du ministère de la Culture et de la Communication.</i>	Culture	161
131 – Création	Pascal Perrault <i>Directeur général de la création artistique par intérim</i>	Culture	164
175 – Patrimoines	Jean-Michel LOYER-HASCOËT <i>Directeur général des patrimoines par intérim</i>	Culture	168
334 – Livre et industries culturelles	Martin AJDARI <i>Directeur général des médias et des industries culturelles</i>	Médias, livre et industries culturelles	171
182 – Protection judiciaire de la jeunesse	Madeleine MATHIEU <i>Directrice de la protection judiciaire de la jeunesse</i>	Justice	172
207 – Sécurité et éducation routières	Emmanuel BARBE <i>Délégué à la sécurité routière</i>	Sécurités	174
129 – Coordination du travail gouvernemental	Marc GUILLAUME <i>Secrétaire général du Gouvernement</i>	Direction de l'action du Gouvernement	177
167 – Liens entre la Nation et son armée	Jean-Paul BODIN <i>Secrétaire général pour l'administration</i>	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	179
212 – Soutien de la politique de la défense	Jean-Paul BODIN <i>Secrétaire général pour l'administration</i>	Défense	180
152 – Gendarmerie nationale	Général d'armée Richard LIZUREY <i>Directeur général de la gendarmerie nationale</i>	Sécurités	182
176 – Police nationale	Eric MORVAN <i>Directeur général de la police nationale</i>	Sécurités	184
151 – Français à l'étranger et affaires consulaires	Nicolas WARNERY <i>Directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE)</i>	Action extérieure de l'État	187
209 – Solidarité à l'égard des pays en développement	Laurent BILI <i>Directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international</i>	Aide publique au développement	188
185 – Diplomatie culturelle et d'influence	Laurent BILI <i>Directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international</i>	Action extérieure de l'État	189
751 – Structures et dispositifs de sécurité routière	Emmanuel BARBE <i>Délégué à la sécurité routière</i>	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	190

Dans ce cadre, les aspirations et les revendications des jeunes concernent en priorité l'accès à un emploi stable, une information accessible sur leurs droits, des conditions de vie au moins aussi favorables que celles des générations précédentes, ainsi qu'une reconnaissance de leur valeur, de leurs capacités et de leur place de citoyens, une sorte de « droit à la confiance ».

L'engagement des jeunes en faveur de l'intérêt général constitue une richesse et joue un rôle fondamental qu'il importe de soutenir et de reconnaître. En 2017, un tiers des jeunes sont adhérents d'une association et un tiers sont bénévoles. Le sport (38 %), la culture et les loisirs (21 %) ainsi que le domaine de la jeunesse et de l'éducation (17 %) sont les domaines d'implication privilégiés par les jeunes¹. 32 % des jeunes de 18 à 30 ans sont prêts à donner de leur temps au service d'activités bénévoles². Cet investissement est un vecteur de citoyenneté fort et favorise le vivre-ensemble. Il permet également d'acquérir de nombreuses compétences, qui sont de mieux en mieux reconnues et valorisées (notamment au sein des établissements d'enseignement supérieur). Outre l'engagement bénévole, l'engagement des jeunes dans le cadre d'activités volontaires se développe également. Ainsi en 2017, près de 125 000 jeunes ont réalisé une mission d'engagement de service civique

Plus généralement, les enjeux des politiques publiques en faveur des jeunes sont clairement identifiés : prendre en compte la particularité de leurs trajectoires en temps de crise et les difficultés rencontrées, avec leurs répercussions sur leurs conditions de vie (notamment s'agissant du logement) et leur bien-être ; soutenir leur épanouissement par les pratiques culturelles, sportives ou de loisirs ainsi que leurs engagements ; prévenir les ruptures dans leurs parcours scolaires et d'insertion professionnelle.

UNE PRIORITÉ INTERMINISTÉRIELLE DECLINÉE AU NIVEAU NATIONAL ET TERRITORIAL

Le décret n° 2017-1080 du 24 mai 2017 charge le ministre de l'éducation nationale « d'élaborer et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en faveur de la jeunesse ».

De nombreux ministères agissent en direction des jeunes, mais rarement de manière coordonnée. Pour mettre en œuvre la politique de l'État en direction des jeunes et la traduire par une action interministérielle transversale et lisible, le délégué interministériel à la jeunesse, qui assure également les fonctions de directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, favorise les échanges entre l'État et les acteurs des politiques nationales et locales de jeunesse (collectivités locales, organisations de jeunes, associations de jeunesse et d'éducation populaire et partenaires sociaux). Il veille également à la cohérence des actions dans les différents champs ministériels pour que les difficultés des jeunes soient prises en charge.

Les travaux menés dans le cadre du plan interministériel « priorité jeunesse » et les rendez-vous de la jeunesse ont permis de formaliser les attentes des jeunes puis de réaliser début 2016 un point d'avancement des réponses apportées par l'État.

La plupart des régions ont décliné le plan jeunesse en le mettant en synergie avec les autres plans gouvernementaux (pauvreté, handicap, etc.) Dans la continuité du plan priorité Jeunesse, des travaux se poursuivent désormais sous d'autres formes, pour une politique de jeunesse encore plus partenariale et au plus près des jeunes.

Au niveau national, le conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a été installé officiellement le 26 janvier 2017 en tant qu'instance consultative placée auprès du Premier ministre. Ce Conseil illustre le caractère transversal des politiques de jeunesse et instaure un dialogue permanent entre les différents acteurs concernés : État, collectivités territoriales, associations, jeunes eux-mêmes, organisations syndicales. Le COJ a trois missions principales : il peut être consulté sur les projets législatifs ou réglementaires en rapport avec la jeunesse et examiner toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, il peut adresser au Gouvernement des propositions afin d'améliorer la situation des jeunes et enfin, il doit adresser chaque année un rapport d'activité au Gouvernement. Il est doté de deux commissions thématiques chargées respectivement de l'éducation populaire et de l'insertion des jeunes qui s'appuient sur des groupes de travail.

¹ INJEP-CREDOC, baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017.

² INJEP-CREDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2017 et 2016 ; enquête Conditions de vie et aspirations, 2015

Au niveau territorial, la loi « Égalité et Citoyenneté » du 27 janvier 2017 (article 54) prévoit la mise en place d'un processus annuel de « dialogue structuré » entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics (État et collectivités locales). Le dialogue porte sur les orientations stratégiques des politiques publiques en faveur de la jeunesse ainsi que sur la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales. Ceci vient s'articuler avec le « chef de filât » sur les politiques de jeunesse décentralisées accordé aux régions par cette même loi.

Les actions en matière de jeunesse s'appuient également sur des expérimentations mises en place par le biais d'appels à projets dans le cadre du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) et du programme d'investissements d'avenir (PIA).

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) est un laboratoire de l'innovation sociale au service des décideurs publics et des acteurs locaux des politiques publiques de jeunesse. Il a été créé par l'article 25 de la Loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (RSA) et réformant les politiques d'insertion. Cet article prévoit qu'« Il est créé un fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes et de leur engagement pour des causes d'intérêt général. Ce fonds est doté de contributions de l'État et de toute personne morale de droit public ou privé qui s'associent pour définir, financer et piloter un ou plusieurs programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans ».

Depuis 2009, ce sont plus de 850 projets expérimentaux qui ont été soutenus et suivis via le FEJ dans le cadre de 25 appels à projets thématiques nationaux. Les programmes d'expérimentation font l'objet d'une évaluation extérieure et indépendante en vue de produire des résultats scientifiques et des enseignements pour les politiques publiques.

Depuis 2012, le fonds est entré dans une phase de capitalisation des premiers enseignements des expérimentations. Cette démarche a pour objectif de rendre publics et d'analyser les résultats obtenus et leur portée, d'identifier les expériences et les bonnes pratiques mises en œuvre, de préparer l'essaimage en faisant se rencontrer les acteurs des projets et ceux qui pourraient s'emparer utilement des résultats des expérimentations et contribuer à l'extension des bonnes pratiques. L'objectif final est de préfigurer, en relation avec les décideurs concernés, des politiques nouvelles en direction de la jeunesse tant au niveau territorial que national. Des notes de synthèse sont publiées et des événements organisés en vue de la restitution et du partage des résultats.

Le FEJ soutient actuellement de nombreux projets en faveur des jeunes portant par exemple sur leur réussite scolaire, leur mobilité, leur accès aux pratiques culturelles, l'appropriation des outils numériques, l'engagement, la prévention des discriminations. Le FEJ soutient également des projets sur l'entrepreneuriat social, sur l'émergence de nouveaux acteurs et modèles économiques dans le champ de l'utilité sociale. Une nouvelle vague d'appels à projets est programmée en 2018-2019 dont les enseignements sont attendus pour 2021-2022.

Inscrit dans la loi de finances 2014, le programme 411 « Projets innovants en faveur de la jeunesse », rattaché à la mission « sport, jeunesse et vie associative », a été doté de 54 millions d'euros. Ce programme vise à favoriser par le biais d'appels à projets, l'émergence de politiques de jeunesse intégrées et coordonnées, permettant de traiter les problématiques de jeunes de 13 à 30 ans de façon globale et cohérente à l'échelle d'un territoire. L'opérateur désigné de ce programme est l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). 16 projets locaux ont été retenus par le comité de pilotage en 2015 et 2016. La mise en œuvre est en cours et une évaluation de l'action a été prévue.

UNE INSCRIPTION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

Les politiques de jeunesse relèvent principalement de la responsabilité des États membres de l'Union européenne (UE). En vertu de l'article 165, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'UE, les actions de l'UE dans ce domaine doivent chercher à « favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs et à encourager la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe ».

Dans ce contexte, le 27 novembre 2009, le Conseil des ministres Jeunesse de l'UE a renouvelé le cadre européen de coopération en matière de jeunesse pour la période 2010-2018. Le domaine de la jeunesse étant exclu du champ de l'harmonisation des législations des États membres, les textes du Conseil sont pour la plupart des résolutions. En revanche, le programme communautaire de soutien aux politiques de jeunesse et à la mobilité des jeunes (Erasmus +), repose, lui, sur une base juridique plus contraignante.

Le cadre 2010-2018 fixe deux grands objectifs généraux : créer davantage d'opportunités pour les jeunes et veiller à l'égalité dans l'éducation ainsi que sur le marché de l'emploi, d'une part, et promouvoir la citoyenneté active, l'insertion sociale et la solidarité pour tous les jeunes, d'autre part.

Il adopte une approche double en soutenant le développement de politiques et d'actions spécifiques au domaine de la jeunesse et en promouvant la prise en compte transversale des problématiques de jeunesse dans la mise en place de politiques sectorielles. Il retient huit domaines d'action prioritaires : l'éducation et la formation, l'emploi et entrepreneuriat, la santé et le bien-être, la participation, le volontariat, l'inclusion sociale, les jeunes et le monde, enfin, la créativité et la culture. L'instrument principal de sa mise en œuvre est le programme européen de mobilité et de coopération intitulé « Erasmus + », doté d'un budget de 14,7 milliards d'euros pour la période 2014-2020, dont 10 % pour le secteur jeunesse.

Un nouveau cadre est en cours de négociation au niveau européen pour une application à partir du 1er janvier 2019. De même, concernant le futur programme Jeunesse post-2020, des négociations ont débuté, à partir d'une proposition de la Commission européenne reprenant l'essentiel des éléments du programme actuel Erasmus +.

Par ailleurs, conformément à la recommandation du Conseil de l'Union Européenne du 22 avril 2013 sur l'établissement d'une garantie pour la jeunesse, des crédits ont été alloués à la France au titre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) à hauteur de 310,2 millions d'euros pour 2014-2015 sur un budget global européen de 6 milliards d'euros (2014-2015). Ces fonds visent à proposer aux jeunes de moins de 25 ans, principalement les « NEET » (ni en emploi, ni en éducation ni en formation) dans des régions et des départements où le chômage des jeunes est supérieur à 25 %, « une offre de bonne qualité portant sur un emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel ». Une première évaluation du dispositif a été conduite en France, dont le bilan est positif. La Commission européenne, soutenue par les États membres a proposé de prolonger cette initiative : 1,2 Md€ supplémentaires ont été alloués jusqu'en 2020 dont 161 M€ pour la France.

LA POLITIQUE TRANSVERSALE JEUNESSE

La politique en faveur de la jeunesse s'appuie sur de nombreux dispositifs et actions, pilotés et financés par différents ministères. Ces dispositifs sont pluriels dans leur contenu et leur mode d'exécution, centralisés ou déconcentrés, purement étatiques ou inscrits dans un cadre conventionnel impliquant des organismes publics, parapublics, des collectivités territoriales ou des associations. Cette variété transparaît dans le nombre de programmes (44) et de missions (21) concernés.

La politique transversale en faveur de la jeunesse est évidemment liée aux autres politiques transversales comportant un volet « jeunesse », notamment les politiques concernant la ville, l'inclusion sociale, l'Outre-mer, la prévention de la délinquance et la sécurité routière.

Le présent document de politique transversale « Politique en faveur de la jeunesse » prend en compte une population allant de 3 à 30 ans (avec un cœur de cible de 6-25 ans), afin de n'exclure aucune tranche d'âge de ce travail de synthèse et d'agrégation. Les jeunes sont ainsi recensés dans leurs différentes catégorisations : enfant, élève, étudiant, mineur, apprenti, jeune majeur, jeune travailleur, jeune sous main de justice, jeune handicapé, etc. La limite basse, fixée à 3 ans, se réfère à l'âge de la première scolarisation et donc à la possibilité d'être inscrit en accueil collectif de mineurs. La limite haute de 30 ans correspond à celle retenue par un grand nombre de dispositifs européens.

Grâce à une entrée transversale par public, qui transcende la segmentation sectorielle des politiques de l'État, le DPT « Politique en faveur de la jeunesse » répond à deux objectifs :

- décrire les lignes directrices de la politique de l'État en faveur de la jeunesse ;
- présenter les actions et les moyens qui s'inscrivent dans ces lignes directrices, afin de permettre à la représentation nationale de mieux apprécier les choix soumis à son examen.

Les axes stratégiques retenus constituent les lignes de conduite de l'action gouvernementale en matière de politique en faveur de la jeunesse :

- **participer au développement personnel des jeunes, favoriser leur engagement et leur mobilité ;**
- **donner la priorité à l'éducation, à l'orientation et à la formation ;**
- **favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle ;**
- **lutter contre les inégalités dans le parcours vers l'autonomie ;**
- **améliorer les conditions de vie.**

Pour chacun de ces axes, des objectifs particuliers sont définis et associés à des indicateurs permettant de s'assurer de leur réalisation. Ces indicateurs reprennent les indicateurs présents dans les projets annuels de performance des programmes concernés. Seuls les plus significatifs pour la politique transversale ont été retenus.

RÉCAPITULATION DES AXES, SOUS-AXES ET OBJECTIFS DE PERFORMANCE

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES JEUNES, FAVORISER LEUR ENGAGEMENT ET LEUR MOBILITÉ

Promouvoir l'exercice de la citoyenneté des jeunes
Favoriser la mobilité des jeunes
Favoriser un accès équitable à la culture et encourager les pratiques artistiques et culturelles
Encourager la pratique sportive pour tous les jeunes

DONNER LA PRIORITÉ À L'ÉDUCATION, À L'ORIENTATION ET À LA FORMATION

Conduire tous les élèves à la maîtrise des connaissances et compétences du socle commun exigibles au terme de la scolarité primaire
Conduire le maximum de jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants
Encourager la poursuite d'études et favoriser l'obtention d'un diplôme

FAVORISER L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Améliorer l'insertion professionnelle à l'issue de la scolarité secondaire
Améliorer l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur
Promouvoir l'accès des jeunes à l'emploi par l'apprentissage
Promouvoir l'accès des jeunes à l'emploi par des parcours d'accompagnement adaptés

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DANS LE PARCOURS VERS L'AUTONOMIE

Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur
Favoriser l'insertion des jeunes faisant l'objet d'une mesure judiciaire
Accompagner les jeunes vers l'emploi durable par des dispositifs de professionnalisation adaptés

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE

Promouvoir la santé et la qualité de vie au cours du parcours scolaire
Protéger les jeunes dans toutes leurs activités quotidiennes

